

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL



2025

PROGRAMME
DE FORMATION



INSTITUT DU FMI

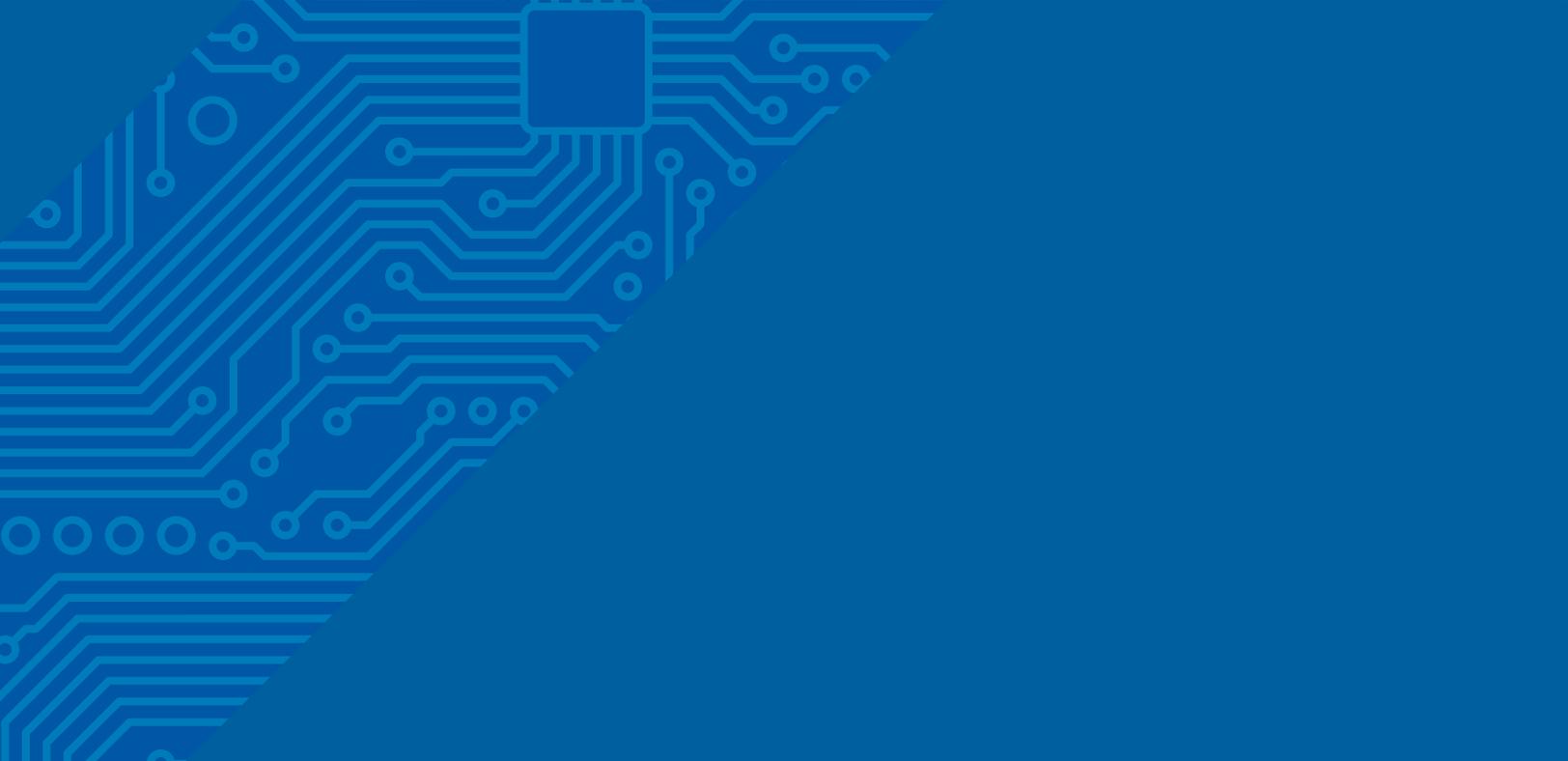
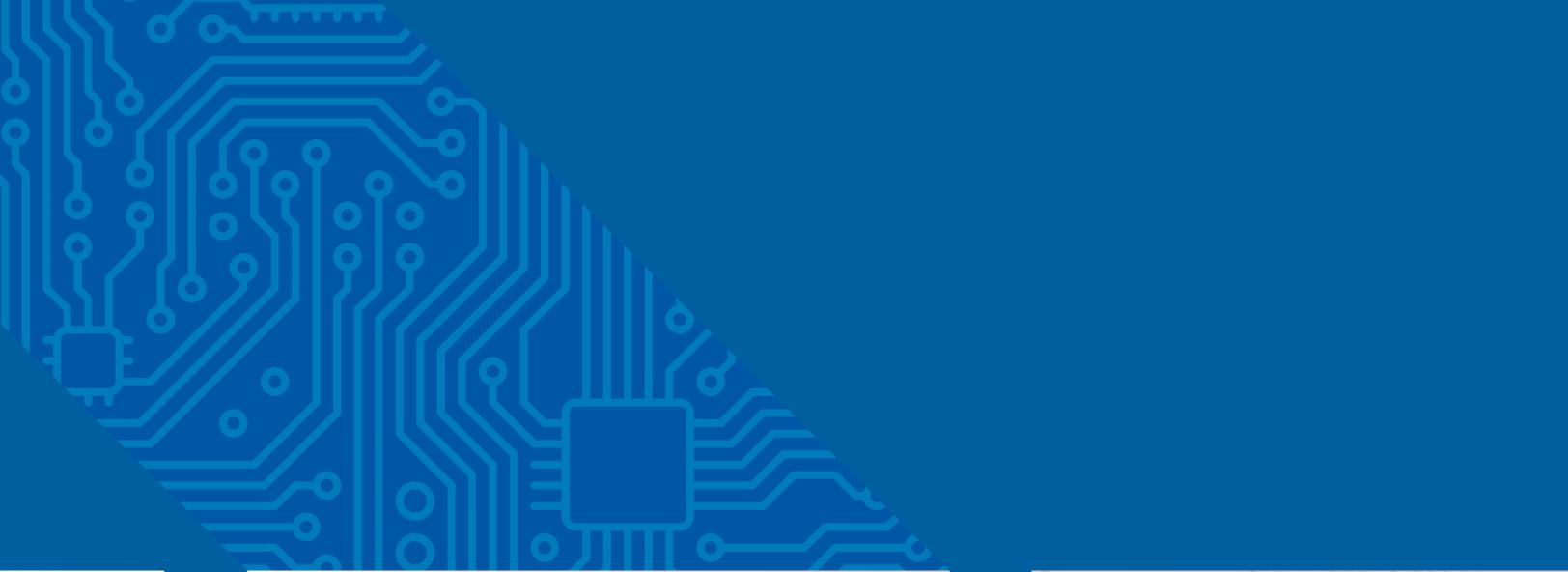


Table des matières

MESSAGE DU DIRECTEUR	1
INTRODUCTION	4
FORMATION AU SIÈGE DU FMI ET DANS LES CENTRES ET PROGRAMMES RÉGIONAUX	5
▶ HQ : siège du FMI	
▶ EL : enseignement en ligne	
Centres régionaux de formation	8
▶ IFA : Institut de formation pour l'Afrique	
▶ CICDC : Centre de développement des capacités Chine-FMI	
▶ CEF : Centre d'études économiques et financières pour le Moyen-Orient-FMI	
▶ IMV : Institut multilatéral de Vienne	
▶ SARTTAC : Centre régional de formation et d'assistance technique en Asie du Sud	
▶ IRS : Institut régional FMI-Singapour	
Programmes régionaux de formation	11
▶ AF : Autre formation	
DESCRIPTION DES COURS	12
▶ Politiques relatives au secteur financier	13
▶ Politique budgétaire	29
▶ Analyse macroéconomique générale	45
▶ Croissance inclusive et politiques structurelles	49
▶ Questions juridiques	57
▶ Statistiques macroéconomiques	63
▶ Politiques monétaire, de change et du compte de capital	82
▶ Évaluation des sauvegardes	86
SÉLECTION ET PARRAINAGE DES CANDIDATS	87
THÈMES DES COURS	89

MESSAGE DU DIRECTEUR



J'ai le plaisir de vous présenter le catalogue des cours que le FMI proposera en 2025 dans son réseau de centres et de programmes régionaux de formation, au siège du FMI ou en ligne. La formation des fonctionnaires est l'une des activités phares de l'offre du FMI aux pays membres depuis 1964. Investir dans les institutions économiques et dans les personnes qui travaillent au sein de ces organisations demeure essentiel pour relever efficacement les défis de politique publique et pour renforcer la résilience économique.

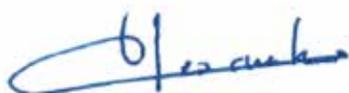
L'Institut du FMI pour le développement des capacités a développé un programme qui offre aux pays membres des possibilités de formation plus souples et mieux intégrées et adaptées. Misant sur l'expérience institutionnelle du FMI, le programme offre des cours de développement des capacités adaptés aux besoins diversifiés des apprenants. Dans ce contexte, nous travaillons actuellement à la modernisation des modes de prestation de la formation en adoptant des méthodes hybrides qui s'appuient sur la technologie et en élargissant l'offre de formation en ligne disponible en plusieurs langues autres que l'anglais (arabe, espagnol, français, portugais et russe).

Axé sur la demande et bien adapté, notre programme se concentre sur les compétences fondamentales du FMI et couvre les concepts et outils économiques de base dans les domaines de la gestion des finances publiques, de la stabilité financière, de la politique monétaire, des cadres macroéconomiques et de la statistique macroéconomique. Le programme traite aussi d'enjeux transformationnels comme le changement climatique, le passage au numérique et l'égalité des genres.

Le programme de formation de 2025 vise aussi à intégrer davantage le développement des capacités dans les analyses par le FMI des politiques publiques. Pour aider les pays membres à se doter d'institutions durables et résilientes, nous associons étroitement notre formation axée sur les politiques publiques à une assistance technique concrète et à des événements d'apprentissage par les pairs.

Je vous invite à consulter notre catalogue en ligne, disponible à l'adresse www.IMF.org/institute, et à parcourir les thèmes, cours, calendriers détaillés et autres renseignements utiles. Le catalogue sera actualisé au cours de l'année pour tenir compte des modifications et nouveautés. Pour obtenir les renseignements les plus récents sur le travail du FMI en matière de développement des capacités, nous vous invitons à nous suivre sur LinkedIn (*IMF Capacity Development*), Facebook (*IMF Capacity Development*), Twitter (*@IMFCapDev*) et YouTube (*IMF Institute Learning Channel*).

Je tiens à saisir l'occasion qui m'est offerte pour exprimer notre plus profonde gratitude aux pays membres et aux institutions partenaires qui soutiennent financièrement les efforts de développement des capacités du FMI, dont le programme de formation de l'Institut.



Dominique Desruelle
Directeur de l'Institut pour le développement des capacités
Fonds monétaire international





INTRODUCTION



Le développement des capacités est une mission primordiale du Fonds monétaire international (FMI).

L'Institut pour le développement des capacités (ICD) organise les formations décrites ci-après et en assure directement une grande partie. En collaboration avec les centres et programmes régionaux de formation, il administre en outre les cours dispensés par d'autres départements du FMI. Les formations offertes couvrent un large éventail de sujets relevant des domaines de compétence du FMI, notamment des cours spécialisés donnés par les départements des finances publiques, des statistiques, des marchés monétaires et de capitaux et par les départements juridique et financier. Les cours sont dispensés plusieurs fois par an et sur différents sites de par le monde.

L'Institut du FMI pour le développement des capacités aménage en permanence son programme et crée de nouveaux cours pour s'adapter à l'évolution des besoins des fonctionnaires des pays membres et pour tenir compte des nouveautés en matière d'analyse économique et financière. L'expansion des centres et des programmes régionaux de formation facilite grandement ce travail et permet à l'Institut du FMI d'augmenter sa capacité de formation et d'intégrer de nouvelles modalités de cours, mixtes et hybrides par exemple. L'Institut du FMI pour le développement des capacités adapte aussi ses formations à la situation ou aux besoins institutionnels particuliers d'un pays membre.

Le programme de formation en ligne complète les formations en présentiel et les rend plus accessibles aux fonctionnaires des pays membres. Il a en outre transposé à plus grande échelle les formations pour les ouvrir à d'autres participants.

Formation au siège du FMI et dans les centres et programmes régionaux



La présente section donne un aperçu des programmes de formation offerts par le FMI aussi bien au siège qu'en ligne, et dans chacun des centres régionaux de formation (CRF) et programmes régionaux de formation.

Pour chacun, elle explique le processus de sélection des participants et donne des renseignements utiles sur les sites Web et les points de contact. Les cours sont classés par thème et décrits ci-après dans une section prévue à cet effet.

Le présent catalogue contient des renseignements sur les formations du FMI qui sont soit assurées, soit coordonnées par l'Institut du FMI ; il ne traite pas des formations offertes par d'autres organisations dans les CRF.

HQ : siège du FMI

La plupart des formations offertes au siège, à Washington, sont dispensées en anglais, mais certains cours sont aussi proposés en espagnol ou en français. La plus grande partie des formations s'adressent pour l'essentiel à un public mondial.

PAYS ADMISSIBLES : Les participants peuvent provenir de tous les pays membres du FMI, à l'exception des quelques pays déclarés inadmissibles à l'assistance technique. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

DÉPÔT DES CANDIDATURES : Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés aux adresses suivantes : www.IMF.org/insapply pour les cours en anglais et en arabe, www.IMF.org/ins/candidature pour les cours en français et www.IMF.org/ins/solicitud pour les cours en espagnol. Les formulaires de candidature pour les cours en arabe doivent être remplis en anglais. L'Institut pour le développement des capacités n'accepte aucune candidature ou nomination sur papier. Pour les cours sur invitation, le message d'invitation comportera un lien vers le formulaire d'inscription en ligne. Les organismes ayant un intérêt particulier pour un cours sont invités à adresser un courriel à ICDTAS@IMF.org.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours peuvent être consultés à la page www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

Ms. Pearl Acquah
Section Chief, Operations Management Division
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund
700 19th Street, NW, Washington, DC 20431, USA
ICDTAS@IMF.org



EL : enseignement en ligne

Le programme d'enseignement en ligne (EL) est conçu pour compléter et, dans certains cas, servir de préalable aux cours en présentiel et à l'assistance technique (AT). Les cours en ligne peuvent également être suivis comme des formations à part entière. Tous les cours en ligne sont offerts en anglais, et certains le sont aussi en arabe, espagnol, français, portugais ou russe.

Ces cours en ligne combinent des textes didactiques, des images et des enregistrements vidéo de grande qualité, des questionnaires interactifs et des exercices pratiques. Ils comprennent un forum de discussion permettant aux participants de nouer des relations et d'échanger des points de vue sur le contenu des enseignements. Certains cours sont offerts pendant un temps limité et comprennent des activités assorties de délais hebdomadaires stricts, mais la plupart s'étendent sur toute l'année et les participants peuvent choisir le rythme qui leur convient. Le programme en ligne présente comme avantage important de pouvoir offrir des cours à tous les fonctionnaires intéressés, sans limitation du nombre de participants. Il permet aussi de proposer des formats mixtes qui conjuguent autoapprentissage en ligne et cours à distance ou en classe, ainsi que des outils de microapprentissage de courte durée.

PAYS ADMISSIBLES : Tous les pays membres du FMI sont admissibles à l'EL, à l'exception des pays déclarés inadmissibles à l'assistance technique. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : Les cours en ligne sont offerts gratuitement et sont ouverts à tous les fonctionnaires, quel que soit

leur organisme d'appartenance. Toutes les personnes qui s'inscrivent seront admises à participer au cours : il n'y a pas de limite par pays ou organisme. Le formulaire de candidature en ligne n'exige pas d'information sur le parrain ni de note du TOEFL.

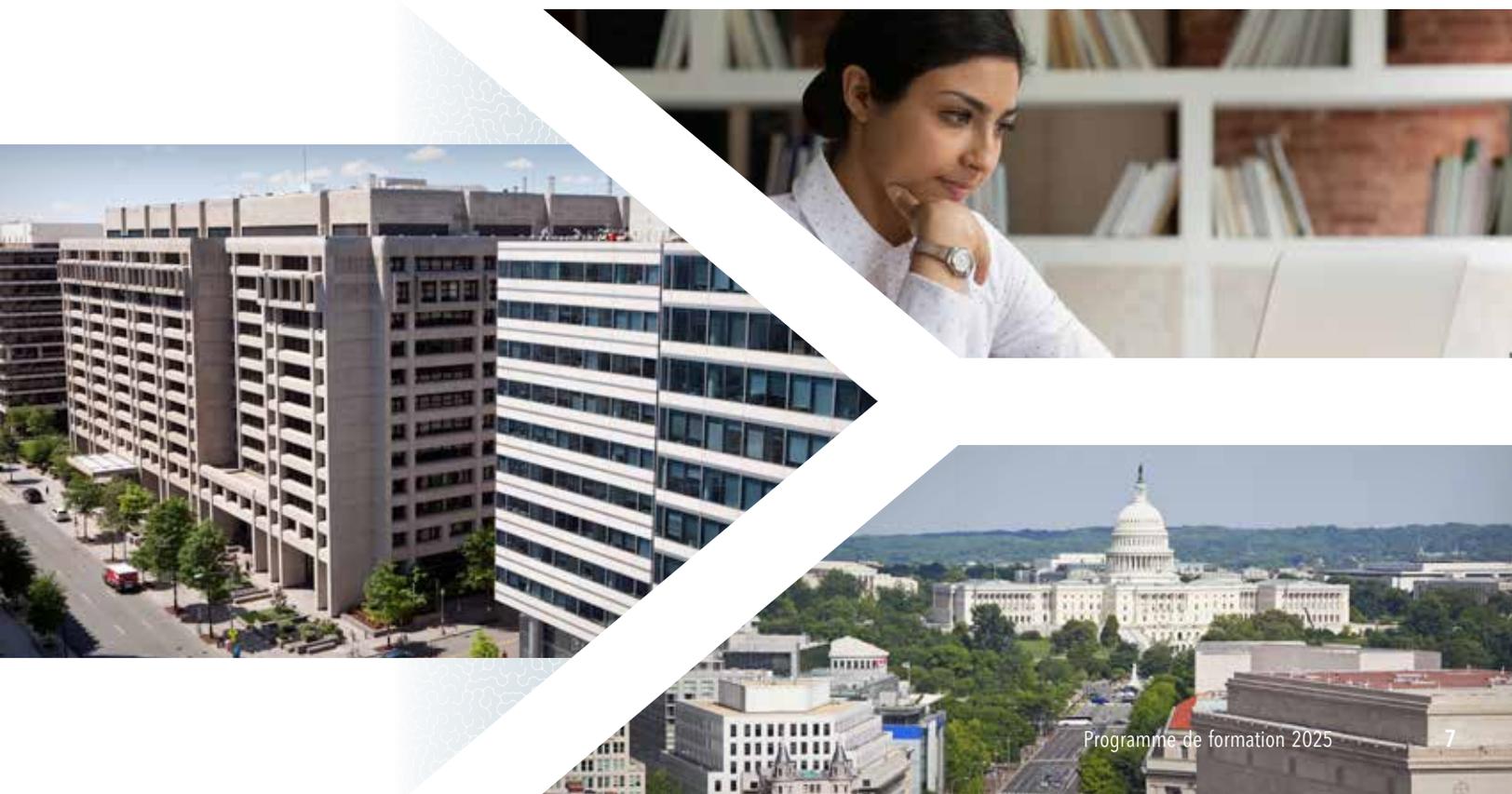
DÉPÔT DES CANDIDATURES : Le formulaire de candidature est accessible à l'adresse www.IMF.org/insapply.

EXIGENCES : Les cours en ligne exigent une connexion Internet fiable et peuvent également nécessiter certains logiciels comme Microsoft Excel ou EViews (pour lesquels une licence temporaire sera mise à disposition).

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse www.IMF.org/institute/all-locations. Les participants sont invités à consulter souvent le programme en ligne, car de nouveaux cours sont ajoutés régulièrement. Pour tout renseignement complémentaire sur le programme de cours en ligne du FMI, veuillez consulter le site Internet du programme à l'adresse www.IMF.org/learning.

COORDONNÉES

Mr. James Knight
Deputy Chief, Institute Training Program Division
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund
700 19th Street, NW, Washington, DC 20431, USA
ICDTAS@IMF.org



Centres régionaux de formation



IFA : Institut de formation pour l'Afrique

En collaboration avec les gouvernements de Maurice, de la Chine, de l'Allemagne, de l'Australie, de la Corée et de la Russie et avec la Banque européenne d'investissement et l'Union européenne, ainsi qu'avec le concours financier des pays bénéficiaires (Afrique du Sud, Angola, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République du Congo, République démocratique du Congo, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Togo, Zambie et Zimbabwe), l'Institut du développement des capacités et d'autres départements du FMI offrent des cours à l'IFA à Maurice, depuis juin 2013, sur la gestion macroéconomique et les politiques du secteur financier, ainsi que d'autres cours sur des thèmes spécialisés comme la mobilisation des ressources intérieures, des questions juridiques, le contrôle bancaire, la gestion des dépenses publiques et de la dette, le passage au numérique (technologies financières et de services aux citoyens) et l'établissement et la diffusion de données macroéconomiques, l'intégration régionale et la croissance inclusive, et, plus récemment, sur de nouveaux sujets prioritaires tels que l'égalité des genres, la gouvernance, le changement climatique, les prévisions immédiates et les questions de macroéconomie liées à la pandémie. Ces cours sont à la disposition des fonctionnaires des administrations et des banques centrales des 45 pays membres d'Afrique subsaharienne. Les cours sont généralement dispensés soit en anglais et en français, soit en anglais avec interprétation simultanée en français et en portugais.

PAYS ADMISSIBLES : Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page www.IMF.org/en/capacity-development/training/ICDTC/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation au cours se fait au moyen d'une candidature parrainée par le supérieur hiérarchique du candidat ou le directeur de la formation. Pour les cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse www.IMFATI.org/content/ATI/home/training.html et www.IMF.org/en/capacity-development/training/ICDTC/schedule/AT.

COORDONNÉES

Mr. Sukhwinder Singh
Directeur
Institut de formation pour l'Afrique
7^e étage, Bramer House
Ébène, Maurice
Tél. : +230 401 2500
ATICOM@IMF.org
www.IMFATI.org

CICDC : Centre de développement des capacités Chine-FMI

Le Centre de développement des capacités Chine-FMI (CICDC) a été inauguré en avril 2018 par le FMI et la Banque populaire de Chine. Il forme les fonctionnaires de la Chine et des pays associés à l'initiative des Nouvelles Routes de la soie, en vue de renforcer les institutions économiques et de promouvoir le développement des capacités humaines dans les principaux domaines de compétences du FMI. Le centre a son siège à Beijing et possède des antennes nationales à Shenzhen et Dalian. Il offre des formations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chine.

Pour obtenir plus de renseignements sur le CICDC, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

Mr. Hui He
Center Director
China-IMF Capacity Development Center
Room 1808-A, East Tower, Twin Towers
No. B12, Jianguomenwai Avenue,
Beijing 100022, P.R. China
Tél. : +(86) 010.5120.8718
CICDCINFO@IMF.org
www.IMFCICDC.org



CEF : Centre d'études économiques et financières pour le Moyen-Orient-FMI

Le Centre d'études économiques et financières (CEF) pour le Moyen-Orient du Fonds monétaire international est un centre régional de formation du FMI hébergé et financé par l'État du Koweït. Il a lancé ses activités en 2011 et a été officiellement inauguré en 2014. Il dispense aux 22 pays membres de la Ligue arabe des formations pratiques en économie et en finance axées sur les politiques publiques. Dans le cadre de cette mission, il collabore avec les départements prestataires de développement des capacités du FMI, le centre régional d'assistance technique du FMI au Moyen-Orient (METAC) et des partenaires extérieurs, notamment l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce. Le CEF travaille aussi en partenariat avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'avec les autorités nationales de l'ensemble des pays arabes. Il couvre la grande diversité des pays de la Ligue arabe : pays exportateurs de pétrole riches en ressources, pays à revenu intermédiaire, pays émergents, pays à faible revenu et pays fragiles. Le programme de formation du CEF est conçu pour traiter les priorités de ses pays membres et répondre à leurs besoins de développement des capacités. Les cours sont dispensés en arabe ou en anglais (généralement avec interprétation en arabe). Le CEF anime également des conférences et des séminaires pour favoriser une réflexion sur des thèmes d'actualité et de nouveaux sujets qui sont pertinents pour les pays de la région.

PAYS ADMISSIBLES : Les cours s'adressent aux fonctionnaires des pays de la Ligue arabe. Pour plus de détails, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics après réception de la lettre d'invitation du directeur du CEF.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours peuvent être consultés aux adresses www.CEF.IMF.org et www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

M. Paulo Drummond
Directeur
Centre d'études économiques et financières pour le Moyen-Orient-FMI
The Symphony Style Building
Salem Al Mubarak St., Salmiya
P.O. Box 273 / Salmiya, 22003, Kuwait
Tél. : +965 2224 5109 / +965 2224 5103
Télécopieur : + 965 2224 5055
CEFINFO@IMF.org
www.CEF.IMF.org

IMV : Institut multilatéral de Vienne

Le FMI organise des cours à l'IMV, en Autriche, principalement à l'intention des fonctionnaires des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase, de l'Asie centrale, de l'Iran et de la Türkiye. L'Institut multilatéral de Vienne a été créé en 1992 pour contribuer au renforcement des politiques et des institutions économiques et pour promouvoir la création de réseaux de fonctionnaires dans la région. Il bénéficie actuellement de l'appui de trois principaux membres : le ministère fédéral des Finances d'Autriche, la Banque nationale d'Autriche et le FMI ; et de cinq membres donateurs : la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Depuis la fin de 2007, la Commission européenne a le statut d'observateur. L'IMV entretient des partenariats avec d'autres institutions internationales et nationales.

PAYS ADMISSIBLES : Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

DÉPÔT DES CANDIDATURES : Le formulaire de candidature est disponible à l'adresse www.IMF.org/insapply.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours peuvent être consultés aux pages www.JVI.org et www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

Mr. Hervé Joly
Director
Joint Vienna Institute
Mariahilfer Strasse 97
1060 Vienna, Austria
Tél. : +43 (0) 1 798 94 95 55
JVI@JVI.org
www.JVI.org



SARTTAC : Centre régional de formation et d'assistance technique en Asie du Sud

Le Centre régional de formation et d'assistance technique en Asie du Sud a ouvert ses portes en janvier 2017 à Delhi (Inde) pour répondre aux besoins de formation et d'assistance technique de six pays d'Asie du Sud. En tant que premier centre qui intègre pleinement la formation et l'assistance technique, il sert de point de convergence pour la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités du FMI en matière de développement des capacités dans la région.

PAYS ADMISSIBLES : Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses www.SARTTAC.org et www.IMF.org/en/capacity-development/training/ICDTC/schedule/SA.

COORDONNÉES

Ms. Giorgia Albertin, Director
Mr. Saji Thomas, Deputy Director
South Asia Regional Training and Technical Assistance Center
6th Floor, Worldmark 2 Building
Aerocity, New Delhi 110037
India
Tél. : +91 011 49281000
INFOSARTTAC@IMF.org
www.SARTTAC.org
Twitter : @SARTTAC

IRS : Institut régional FMI-Singapour

En collaboration avec les gouvernements de Singapour et du Japon, le FMI organise des cours destinés aux fonctionnaires de 38 pays de la région Asie-Pacifique à l'IRS, qui a ouvert ses portes en 1998.

PAYS ADMISSIBLES : Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

MODALITÉS DE SÉLECTION : La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

DÉPÔT DES CANDIDATURES : Le formulaire de candidature est accessible à l'adresse www.IMF.org/insapply. Tout changement au calendrier sera indiqué sur le site Internet de l'IRS.

CALENDRIER : Un calendrier actualisé et une description complète des cours peuvent être consultés aux pages www.IMFSTI.org et www.IMF.org/institute/all-locations.

COORDONNÉES

Mr. Paul Cashin
Director
IMF-Singapore Regional Training Institute
79 Robinson Road
CapitaSky #16-01
Singapore 068897
Tél. : +65 6225 5311
Télec. : +65 6225 6080
STIINFO@IMF.org
www.IMFSTI.org



Programmes régionaux de formation

AF : Autre formation

Outre les cours dispensés au siège et dans les centres et programmes régionaux de formation, l'Institut pour le développement des capacités offre des cours dans les centres régionaux d'assistance technique (CRAT) du FMI et sur d'autres sites, souvent en collaboration avec d'autres organismes de formation régionaux. Les cours sont dispensés en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en portugais.

Les cours se déroulent généralement de manière à répondre aux besoins de formation régionaux ou sous-régionaux. Les descriptions de cours figurent dans le présent programme. Les cours

sont offerts uniquement sur invitation. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à invités à soumettre des nominations.

Pour plus d'informations sur les sites et les calendriers de formation, veuillez consulter le catalogue numérique à l'adresse www.IMF.org/institute/all-locations.



DESCRIPTION DES COURS



Les cours du programme de formation de l'Institut du FMI sont dispensés par l'ICD et les départements spécialisés. Les cours apparaissent dans l'ordre alphabétique des titres des cours en anglais.

Pour obtenir de l'information à jour sur le calendrier, veuillez consulter le catalogue numérique à l'adresse www.IMF.org/institute.

Il est recommandé aux fonctionnaires de suivre en intégralité un ou plusieurs des cours d'introduction en ligne avant de soumettre une candidature pour un cours en présentiel. L'achèvement d'un cours en ligne est exigé comme préalable à certains cours en présentiel.



Veuillez consulter le programme de formation en ligne pour savoir comment vous préparer.
www.IMF.org/institute.

Politiques relatives au secteur financier

Plan d'emprunt annuel : mise en place d'une stratégie de gestion de la dette à l'aide d'un plan d'emprunt annuel (ABP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des bureaux de gestion de la dette, des ministères des Finances ou des banques centrales chargés de la gestion de la dette publique

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience équivalente. Une connaissance du cadre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) conjoint du FMI et de la Banque mondiale et de son outil d'analyse (OA SDMT) est fortement recommandée.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, a pour objectif de développer les capacités de mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette en concevant un plan d'emprunt annuel (PEA) et un calendrier des adjudications. Les fonctionnaires qui ont déjà suivi une formation sur le cadre SDMT conjoint du FMI et de la Banque mondiale et son outil d'analyse OA SDMT utiliseront une stratégie de financement retenue parmi les différentes options analysées avec l'OA SDMT afin de concevoir un plan d'emprunt annuel et un calendrier des adjudications. À l'aide du nouvel outil analytique du plan d'emprunt annuel (ABPT), les fonctionnaires seront en mesure de préparer différents calendriers possibles des adjudications conformes à la stratégie retenue, en veillant à adopter des pratiques saines de gestion de la dette, par exemple le maintien de certains schémas et volumes d'émission, en particulier pour les instruments à long terme, tout en utilisant des instruments à court terme afin de conserver un solde de trésorerie positif tout au long de l'année. Le suivi et l'actualisation du PEA permettent de répondre aux besoins de financement au fil de l'évolution des conditions macroéconomiques et de la situation du marché et d'alerter les décideurs des difficultés éventuelles de financement.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Évaluer différents calendriers d'adjudication possibles conformes à la stratégie retenue de gestion de la dette.
- ▶ Définir un plan d'emprunt annuel qui, tout en étant compatible avec la stratégie de gestion de la dette, soit optimal pour différents scénarios (allongement de l'échéance, préfinancement, etc.).
- ▶ Décrire le lien entre la gestion de la dette et de la trésorerie.
- ▶ Présenter le PEA dans le contexte de la réalisation des objectifs de gestion de la dette (répondre aux besoins de financement des autorités).

Restructuration et résolution des banques (BR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des autorités de réglementation, des autorités de contrôle, des ministères des Finances, des mécanismes d'assurance des dépôts et d'autres organismes chargés du contrôle des banques, de la résolution des banques et du fonctionnement des filets de sécurité financière.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir une expérience en matière de contrôle et résolution des banques (enjeu ou expérience opérationnelle) ou en matière de protection des déposants.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vue d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la restructuration et à la résolution des banques en difficulté ou défaillantes. Il aborde les thèmes suivants :

- ▶ Recensement et contrôle des banques en difficulté : tour d'horizon des causes les plus courantes des problèmes bancaires et des moyens de les détecter, ainsi que des outils d'intervention rapide et des modes de contrôle des banques fragiles.
- ▶ Préparation opérationnelle : fondements institutionnels du dispositif de sécurité financière et coordination interinstitutions ; éléments des régimes de résolution efficaces (en utilisant comme référence les *Caractéristiques clefs d'une résolution effective des institutions financières* du Conseil de stabilité financière) ; planification du redressement et de la résolution ; mesures visant à déterminer l'état de préparation opérationnelle ; rôle de la garantie des dépôts et traitement préférentiel des déposants.
- ▶ Gestion des crises : aide en liquidités, garanties de l'État et mesures administratives exceptionnelles pour mettre fin à des sorties persistantes de liquidités.
- ▶ Restructuration et résolution bancaires : déclenchement d'une procédure de résolution ; options de résolution pour les banques ayant ou non une importance systémique ; résolution internationale ; considérations liées à l'action des pouvoirs publics et instruments d'appui public aux fonds propres.
- ▶ Gestion des actifs compromis : défaillances des marchés et réformes de politiques publiques ; méthodes de résolution des prêts improductifs – mesures de contrôle, insolvabilité et recouvrement des créances, marchés des actifs compromis et rôle des sociétés de gestion d'actifs.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Expliquer les principaux éléments de la préparation aux crises et de leur gestion.
- ▶ Reconnaître les banques en difficulté et proposer des stratégies visant à faire face à ces situations.
- ▶ Faire ressortir les caractéristiques clés de la conception des régimes de résolution efficaces et les options en vue de renforcer la préparation opérationnelle.
- ▶ Déterminer les options de stabilisation face à une panique financière et concevoir des stratégies crédibles de restructuration et de résolution bancaires pour des cas isolés ou systémiques.
- ▶ Comparer les options d'intervention face aux actifs compromis.

Gestion de trésorerie et gestion de la dette (CDM)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances, des services du Trésor, des services de gestion de la dette, des services de gestion de la trésorerie et des banques centrales.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience équivalente, et posséder au moins deux années d'expérience pratique en gestion de la dette ou en gestion de trésorerie.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé conjointement par le département des finances publiques et le département des marchés monétaires et de capitaux, est destiné à renforcer les capacités dans le domaine des liens entre la gestion de la trésorerie et la gestion de la dette et de leur interaction avec les politiques budgétaires et monétaires, en tenant compte des risques de marché et des risques macroéconomiques. Il porte sur l'importance de prendre en considération la gestion de trésorerie dans la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à l'aide d'un plan d'emprunt annuel et d'un calendrier d'émissions qui reposent sur des prévisions sur les flux et les soldes de trésorerie. De plus, il analyse la gestion de certains passifs éventuels et risques de financement, et leurs conséquences sur les stratégies de gestion de la trésorerie et de la dette.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Décrire le lien entre la gestion de la dette et de la trésorerie.
- ▶ Expliquer l'importance de la gestion de la trésorerie et de la dette de l'État comme un portefeuille intégré.
- ▶ Comprendre comment mieux gérer les passifs éventuels et les risques connexes et leur incidence sur la gestion de la trésorerie et de la dette.
- ▶ Expliquer l'importance d'envoyer au marché des signaux cohérents sur la stratégie de gestion financière des autorités.

Monnaies numériques de banque centrale : principes et considérations pour les pouvoirs publics (CBDC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur dans des banques centrales ou d'autres organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, ce cours vise à doter les participants de notions fondamentales sur les monnaies numériques de banque centrale (MNBC). Il se penche sur les raisons qui peuvent justifier l'adoption des MNBC du point de vue des utilisateurs et des banques centrales. Après une mise en contexte et des remarques liminaires sur la transformation numérique, le cours porte sur les différentes formes de MNBC et expose des facteurs à prendre en compte dans la création d'une MNBC et d'un cadre conceptuel. Il expose les avantages, les coûts et les risques liés aux MNBC. Il examine également leurs conséquences sur la stabilité financière et l'intermédiation bancaire, la transmission de la politique monétaire et l'inclusion financière. Une partie est consacrée aux considérations réglementaires au niveau national et international. Au moyen d'études de cas, les participants mènent une réflexion sur des expériences nationales et en débattent, ils évaluent leur compréhension des modalités de certaines stratégies efficaces et des raisons de leur réussite, et tentent de comprendre pourquoi certains pays ont choisi de ne pas mettre en œuvre des MNBC.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Expliquer les justifications économiques de l'utilisation des MNBC par rapport à d'autres instruments de paiement.
- ▶ Utiliser le cadre exposé lors du cours pour réfléchir à la conception et à la mise en œuvre des MNBC.
- ▶ Utiliser les notions abordées dans le cours pour évaluer les bienfaits et les inconvénients des MNBC.
- ▶ Déceler des menaces pour la stabilité financière et différents risques en s'appuyant sur des études de cas.
- ▶ Tirer des enseignements de programmes pilotes menés dans certains pays pour tâcher d'éviter des écueils de conception.

Dispositif de gestion des garanties et des risques (CRMF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent posséder de l'expérience dans les domaines des opérations des banques centrales, de la gestion des risques, des marchés financiers, ou des compétences quantitatives.

DESCRIPTION DU COURS : Proposé par le département des marchés monétaires et de capitaux, ce cours explique le dispositif de gestion des garanties et des risques dont les banques centrales doivent se doter pour leurs opérations monétaires ordinaires et pour la fourniture de liquidités d'urgence (FLU). Il traite de l'admissibilité des actifs, de l'évaluation, des mesures de contrôle des risques et de la conditionnalité en cas de fourniture de liquidités d'urgence. Il abordera également des questions particulières, telles que l'acceptation de créances privées comme garantie, la fourniture de liquidités d'urgence dans les économies dollarisées et le soutien à la liquidité des institutions financières non bancaires d'importance systémique. Le cours comprend aussi un volet interactif consistant en une simulation de FLU (étude de cas) menée en parallèle à la présentation des concepts de garantie et de conditionnalité mettant en valeur comment une conditionnalité efficace (surveillée dans le cadre d'un plan de financement) peut contribuer à atténuer les pressions liées aux garanties.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Définir les principaux déterminants de l'admissibilité des garanties (sûreté, liquidité, volume, prix observables, risques et coûts opérationnels, disponibilité adéquate dans le système bancaire, certitude juridique, risque de corrélation).
- ▶ Expliquer les avantages et les inconvénients des dispositifs de garantie d'une politique monétaire restrictive ou accommodante.
- ▶ Comprendre les méthodes d'évaluation des actifs négociables ou non sur des marchés liquides ou illiquides.
- ▶ Expliquer l'équivalence des risques en tant que principe directeur des mesures de contrôle des risques et comprendre comment l'absence d'équivalence de risques peut se traduire par des choix de garanties défavorables.
- ▶ Comprendre les principes de l'utilisation et du calibrage de diverses méthodes de contrôle des risques (décotes, majorations de décotes, limites de concentration, garanties excessives, appels de marge).
- ▶ Comprendre le cadre quantitatif général d'établissement des décotes aux fins de la gestion des risques d'une banque centrale, ainsi que les modèles fondés sur le risque d'une variation de cours se situant dans la queue de la distribution applicables aux valeurs mobilières négociables et aux créances non négociables utilisées comme garantie et les exemples et questions pratiques dans la mise en œuvre des décotes.
- ▶ Expliquer les avantages et les inconvénients de l'élargissement de l'admissibilité des garanties aux avoirs libellés en devise.
- ▶ Reconnaître les principes de base de l'acceptation des créances privées comme garanties (cadre juridique, détermination de la

qualité du crédit, critères d'admissibilité, mesures d'atténuation des risques, aspects procéduraux).

- ▶ Débattre des avantages et des inconvénients de l'expansion du dispositif de garantie de la politique monétaire en période de crise.
- ▶ Établir des critères de contrepartie pour les opérations de politique monétaire, ainsi qu'une procédure de suspension des garanties non conformes à ces critères (mécanisme du délai de grâce).
- ▶ Expliquer les principales conditions de la fourniture de liquidités d'urgence (nature temporaire de la tension sur les liquidités, aide en dernier ressort, solvabilité, viabilité, garanties, conditionnalité, suivi au moyen de plans de financement) ainsi que les principaux paramètres de la fourniture de liquidités d'urgence (échéance, délais, taux d'intérêt).
- ▶ Comprendre les différences entre les dispositifs de garantie de la politique monétaire et de la fourniture de liquidités d'urgence.
- ▶ Expliquer les principes clefs des plans de financement et de leur utilisation dans la fourniture de liquidités d'urgence, et dans quelle mesure un dispositif de conditionnalité efficace peut contribuer à alléger les pressions sur les garanties de FLU.
- ▶ Discuter des avantages et des inconvénients de l'expansion de l'admissibilité à la fourniture de liquidités d'urgence aux institutions financières non bancaires.
- ▶ Reconnaître les éléments constitutifs de l'architecture juridique de la fourniture de liquidités d'urgence (loi relative à la banque centrale, réglementation de la FLU, procédures de FLU, protocoles d'accord avec le ministère des Finances et le responsable du contrôle bancaire).
- ▶ Discuter des avantages et des inconvénients de la fourniture de liquidités d'urgence en monnaie étrangère.
- ▶ Concevoir des simulations de FLU afin de soutenir l'état de préparation et de pouvoir opérationnaliser une FLU.

Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (CBS)

PUBLIC VISÉ : Responsables du contrôle bancaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, donne un tour d'horizon complet des grands aspects conceptuels et opérationnels de la réglementation et des contrôles bancaires. Il traite du contrôle et de la réglementation des principaux risques bancaires (risques de crédit, de liquidité, de marché et risques opérationnels) dans le contexte des principes fondamentaux de Bâle et des contrôles axés sur le risque. Les participants acquerront de l'expérience pratique dans le cadre d'ateliers, d'études de cas et d'exercices simulant des scénarios concrets de contrôle, ce qui rehaussera leur compréhension des contrôles bancaires et des normes internationales en la matière. Le cours comprend des mises à jour sur les plus récentes avancées réglementaires. Le cours met l'accent sur les méthodes d'apprentissage interactif ; les participants sont encouragés à partager leurs points de vue et leurs expériences. Des exposés spéciaux présentés par des invités donnent aux participants

d'autres perspectives et rehaussent la qualité de l'expérience d'apprentissage.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Reconnaître et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel.
- ▶ Décrire et appliquer des méthodes et des outils de contrôle efficaces.
- ▶ Tirer des enseignements des menaces passées à la stabilité financière afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent.

Paiements transfrontaliers à l'ère du numérique (CBPDA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés des paiements, des questions juridiques, de la technologie, de la politique monétaire, de la gestion des devises ou de la stabilité financière à la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient posséder de l'expérience en matière d'opérations, de conception de politiques et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation, technologie, politique monétaire, gestion des devises et stabilité financière.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours est fondé sur la feuille de route du G20 pour l'amélioration des paiements transfrontaliers et sur l'approche conjointe du FMI et de la Banque mondiale d'assistance technique en matière de paiements transfrontaliers. Il se veut interactif et allie conférences, études de cas, simulations, exposés de groupe ou individuels et débats. Les conférences portent sur le paysage mouvant des paiements transfrontaliers à l'ère du numérique et donnent un aperçu de la manière dont ceux-ci pourraient être améliorés. Le cours commence par une analyse des difficultés liées à la mise en place de systèmes de paiements transfrontaliers et met en évidence les mesures prises aux niveaux régional et international afin de surmonter ces obstacles, notamment l'élargissement de l'accès aux systèmes de paiement, l'interconnectivité des systèmes de paiement rapides et l'application des règles de LBC/FT. Il porte aussi sur d'autres questions pertinentes comme les cadres de données applicables aux paiements transfrontaliers, l'adoption d'identifiants pour les personnes morales et des mesures de gestion des flux de capitaux. Les participants acquerront des connaissances de base sur les paiements transfrontaliers et sur les actions en cours pour surmonter les difficultés, les mettront en pratique dans des études de cas hypothétiques et tireront des enseignements d'exemples d'améliorations apportées aux paiements transfrontaliers dans le cadre de discussions de groupe sur des études de cas de pays.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre la transformation en cours des paiements transfrontaliers à l'ère numérique, y compris les facteurs influant sur le développement des paiements transfrontaliers.
- ▶ Établir un cadre pour analyser les avantages et les risques liés à l'utilisation des monnaies numériques dans les paiements transfrontaliers.

- ▶ S'exprimer sur les considérations pour l'action des pouvoirs publics en tenant compte du rôle des monnaies numériques dans les paiements transfrontaliers.

Questions actuelles liées à la réglementation et au contrôle des banques (BRS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant dans les services du contrôle et de la réglementation de banques centrales ou d'organismes de contrôle bancaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent posséder de l'expérience dans la réglementation et le contrôle bancaires.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des marchés monétaires et de capitaux, passe en revue les dernières évolutions en matière de contrôle et de réglementation bancaires, y compris les normes de fonds propres, les règles sur la mesure des liquidités, le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, les grandes expositions, les transactions entre parties liées et la résilience opérationnelle. Il traite aussi de l'évolution des points de vue et des stratégies de politiques publiques. Les séances se concentreront sur des aspects qui intéressent chacune des régions en particulier et porteront sur les principales difficultés de mise en œuvre, ainsi que leurs conséquences sur les banques et les autorités de contrôle. Les éléments interactifs, notamment études de cas et ateliers, sont conçus pour présenter des connaissances pratiques et favoriser le partage du savoir entre les participants.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Définir et résumer les principaux éléments des accords de Bâle et les difficultés liées à leur mise en œuvre.
- ▶ Décrire les dernières réformes et les derniers changements intervenus dans d'autres réglementations bancaires internationales.
- ▶ Reconnaître les bonnes pratiques de contrôle permettant de déterminer et d'évaluer les risques bancaires au moyen d'une approche fondée sur les risques et de prendre des mesures efficaces.

Réglementation et surveillance des cyberrisques (CRS)

PUBLIC VISÉ : Responsables du contrôle et de la réglementation du secteur financier qui s'occupent de la réglementation ou de la surveillance des cyberrisques au sein de banques centrales ou d'organismes chargés du contrôle des institutions financières.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir au moins un an d'expérience générale en réglementation et contrôle des institutions financières.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département des marchés monétaires et de capitaux, est une formation de niveau débutant à intermédiaire sur la réglementation et la surveillance des cyberrisques qui s'adresse à des fonctionnaires non spécialistes du contrôle du secteur financier. Particularités du cours : Le cours i) passe en revue les plus récentes tendances en ce qui concerne les technologies adoptées par les entités supervisées, l'évolution constante des

menaces et leurs incidences sur les cyberrisques et la stabilité financière ; ii) décrit les principaux éléments de la réglementation contre les cyberrisques ; iii) traite des approches et des outils de contrôle ; iv) et présente des concepts de cybersécurité en lien avec la gouvernance, l'évaluation des risques et le partage de l'information s'appuyant sur les normes et meilleures pratiques internationales. Le cours fournira essentiellement des enseignements pratiques et des astuces que les fonctionnaires chargés de la réglementation et du contrôle peuvent utiliser au quotidien dans l'exercice de leurs fonctions. Il sera à la fois instructif et interactif grâce à des exercices de groupe, des études de cas, des jeux de rôle et des discussions d'échange d'information.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre les éléments fondamentaux des solutions informatiques utilisées dans les institutions financières, l'état des cybermenaces, les principales caractéristiques du cyberrisque et la place de celui-ci dans le cadre global de gestion des risques d'une entreprise.
- ▶ Définir et résumer les éléments clefs de la réglementation du cyberrisque et des méthodes avisées de surveillance de celui-ci.
- ▶ Comprendre l'incidence du cyberrisque sur la stabilité financière et avoir des points de repère sur la manière d'améliorer la cyber-résilience du secteur financier.

EN LIGNE : Surveillance du cyberrisque (CRSx)

PUBLIC VISÉ : Responsables du contrôle du secteur financier qui n'ont suivi aucune formation systématique sur les technologies de l'information ou la cybersécurité.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir une expérience du contrôle du secteur financier, mais aucune connaissance des technologies de l'information ou de la cybersécurité n'est requise. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Comme la dépendance du secteur financier à l'endroit des technologies de l'information et l'interconnectivité des systèmes continuent de s'accroître, la cybersécurité est devenue un risque pour la stabilité financière. Les responsables du contrôle du secteur financier doivent comprendre la nature du risque, apprendre les concepts essentiels de gestion des cyberrisques et acquérir les compétences élémentaires nécessaires pour imposer une réglementation et un contrôle efficaces. À cette fin, le cours décrit les cyberrisques auxquels sont exposées les institutions financières, les principes fondamentaux d'une saine gestion des risques reposant sur la compréhension de l'architecture des technologies de l'information, les approches en matière de réglementation et les pratiques efficaces de surveillance.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Démontrer qu'ils comprennent l'état des cybermenaces.
- ▶ Définir les principaux facteurs porteurs de risques de cybersécurité.
- ▶ Expliquer les différentes approches de la gestion des risques de cybersécurité.

- ▶ Évaluer les pratiques de gestion des risques.
- ▶ Comprendre les concepts de l'élaboration de la réglementation relative aux risques de cybersécurité.
- ▶ Maîtriser les notions de surveillance des risques de cybersécurité.
- ▶ Déterminer les principales situations qui exigent la supervision d'un spécialiste.

Gestion de la dette, communication de données sur la dette et relations avec les investisseurs (DMIR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des bureaux de gestion de la dette, des ministères des Finances et des banques centrales qui traitent de questions liées à la dette publique dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et des capitaux, renforce les capacités des gestionnaires de la dette en matière de pratiques saines de gestion de la dette, de communication de données sur la dette et de relation avec les investisseurs en vue d'appuyer les opérations de gestion de la dette et d'améliorer la transparence de la dette publique. Le cours se base sur les Directives révisées pour la gestion de la dette publique pour analyser les principales exigences et les avantages de la publication en temps opportun de données exhaustives et exactes sur la dette, notamment grâce à la présentation régulière de rapports ou de bulletins relatifs à la dette. Les fonctionnaires apprennent l'importance de la transparence pour le maintien de bonnes relations avec les investisseurs, le développement des marchés et une gestion saine de la dette. Le cours renforce les capacités de l'État de soutenir la gestion de la dette publique de manière efficace grâce à des pratiques de communication sur la dette et de relations avec les investisseurs qui sont fondées sur les grands principes de gestion de la dette.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre l'importance d'une communication régulière sur la dette dans le contexte des Directives révisées pour la gestion de la dette publique.
- ▶ Expliquer les caractéristiques de risques et de coûts d'un portefeuille d'endettement, y compris de dette garantie.
- ▶ Calculer les indicateurs et les profils de remboursement pertinents d'un portefeuille d'endettement.
- ▶ Expliquer l'importance de publier régulièrement des bulletins de la dette et des rapports annuels de gestion de la dette.
- ▶ Présenter des bulletins et des rapports sur la dette, et l'état des relations avec les investisseurs.
- ▶ Présenter des pratiques de relations avec les investisseurs propres à améliorer la transparence sur la dette.

EN LIGNE : Gestion de la dette, communication de données sur la dette et relations avec les investisseurs (DMIRx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des bureaux de gestion de la dette, des ministères des Finances et des banques centrales qui traitent de questions liées à la dette publique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et des capitaux, renforce les capacités des gestionnaires de la dette en matière de pratiques saines de gestion de la dette, de communication de données sur la dette et de relations avec les investisseurs en vue d'appuyer les opérations de gestion de la dette et d'améliorer la transparence de la dette publique. Le cours se base sur les Directives révisées pour la gestion de la dette publique (*Revised Guidelines for Public Debt Management*) afin d'analyser les principales exigences et les avantages de la publication en temps opportun de données exhaustives et exactes sur la dette, notamment grâce à la présentation régulière de rapports ou de bulletins relatifs à la dette. Les fonctionnaires apprennent l'importance de la transparence pour de bonnes relations avec les investisseurs, du développement des marchés et d'une gestion saine de la dette. Le cours renforce les capacités de l'État à soutenir la gestion de la dette publique de manière efficiente grâce à des pratiques de communication sur la dette et à de relations avec les investisseurs fondées sur les principes fondamentaux de gestion de la dette.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre l'importance d'une communication régulière sur la dette dans le contexte des Directives révisées pour la gestion de la dette publique.
- ▶ Expliquer les caractéristiques de risques et de coûts d'un portefeuille d'endettement, y compris de dette garantie.
- ▶ Calculer les indicateurs et les profils de remboursement pertinents d'un portefeuille d'endettement.
- ▶ Expliquer l'importance de publier régulièrement des bulletins de la dette et des rapports annuels de gestion de la dette.
- ▶ Présenter des bulletins et des rapports sur la dette, et l'état des relations avec les investisseurs.
- ▶ Présenter les pratiques relatives aux relations avec les investisseurs qui sont propres à améliorer la transparence sur la dette.

Développement des marchés intérieurs de la dette (DDM)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de services de gestion de la dette, des banques centrales et des autorités de réglementation dont le travail porte sur des sujets liés aux marchés de titres dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, aborde un large éventail de questions liées au développement des marchés locaux d'obligations souveraines. Le cours a été récemment remanié, et sa nouvelle structure se fonde sur la *Note d'orientation pour le développement des marchés obligataires en monnaie locale*, qui a été conjointement rédigée par la Banque mondiale et le FMI. Les fonctionnaires reçoivent une formation sur l'environnement macrofinancier pertinent et les principaux éléments constitutifs du marché monétaire, du marché primaire, du marché secondaire, de la base d'investisseurs, du cadre légal et réglementaire et des infrastructures de marché qui favorisent le développement des marchés. Le cours permet d'approfondir la compréhension des liens entre ces éléments constitutifs et les difficultés liées à leur développement. À l'aide d'un ensemble d'indicateurs de résultats et d'indicateurs de la politique économique, les participants apprennent à réaliser une autoévaluation du stade de développement de marché des éléments constitutifs afin de recenser les lacunes et les principales contraintes.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Décrire l'importance des marchés connectés pour le développement du marché des obligations souveraines.
- ▶ Évaluer les principales difficultés liées à l'approfondissement d'un marché local de la dette.
- ▶ Formuler des politiques et des pratiques efficaces pour les marchés monétaires et les marchés des obligations souveraines qui favorisent le développement du marché.
- ▶ Expliquer la nécessité d'une coordination des intervenants avec un ensemble d'organismes publics et avec d'autres intervenants sur le marché.
- ▶ Acquérir des pratiques efficaces en matière de relations avec les investisseurs et de diversification de la base d'investisseurs.
- ▶ Entreprendre une autoévaluation du stade de développement du marché afin de recenser les lacunes et les principales contraintes.

Monnaie électronique et paiements mobiles (EMM)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés des paiements, des questions juridiques, de la technologie, de la politique monétaire et de la stabilité financière à la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient posséder de l'expérience en matière d'opérations, de conception de politiques et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation, technologie, politique monétaire et stabilité financière.

DESCRIPTION DU COURS : Présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, ce cours étudie en profondeur les paiements par monnaie électronique et les paiements mobiles en examinant leur évolution un peu partout dans le monde, les conditions préalables, le modèle économique, les plateformes et technologies, notamment la communication en champ propre (CCP), les codes à réponse rapide (codes QR) et les portefeuilles mobiles,

ainsi que les avantages et les risques pour l'économie, la réglementation prudentielle et les plans d'urgence. Le cours se veut interactif et allie conférences, études de cas et simulations, exposés de groupe ou individuels et débats. Les exercices d'autoévaluation reposent sur des procédures ciblées englobant des cas d'utilisation, des éléments, des modèles économiques, des risques et la réglementation. Après avoir acquis une compréhension de base de la monnaie électronique et des paiements mobiles, les participants les appliquent à un pays hypothétique afin de mieux comprendre ou de formuler une stratégie globale de paiement à l'aide des technologies financières et un plan d'action. Après l'autoévaluation pratique, les participants analysent les résultats lors d'exposés de groupe et de comptes rendus.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre les notions fondamentales sur les paiements par monnaie électronique et téléphones mobiles (définition et périmètre, caractéristiques, fonctionnalités, etc.).
- ▶ Comprendre l'évolution des systèmes de paiement par monnaie électronique et téléphones mobiles, leurs plateformes, leur modèle économique et leurs risques.
- ▶ Étudier les dispositifs de surveillance des systèmes de paiement par monnaie électronique et par téléphones mobiles.
- ▶ Expliquer et formuler une stratégie de paiement par monnaie électronique et par téléphones mobiles, ainsi qu'un plan d'action.

Développement financier et inclusion financière (FDFI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier. La priorité est accordée aux candidats travaillant sur des questions directement liées au développement financier et à l'inclusion financière.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance, ou justifier d'une expérience équivalente. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne Développement financier et inclusion financière (FDFI).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par l'Institut pour le développement des capacités, explique la pertinence macroéconomique du développement financier et de l'inclusion financière. Le cours s'ouvre sur une analyse du rôle de la finance dans l'économie et présente un cadre de développement du marché financier, qui recense les principaux acteurs et instruments, met en exergue les obstacles éventuels au développement de ces marchés et les politiques susceptibles de favoriser leur essor. Le cours introduit l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, un point de vue qui ne reçoit de l'attention que depuis peu. Le cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies généralement adoptées pour promouvoir l'inclusion. Des études de cas, des

travaux en groupe et des ateliers sont amplement utilisés pour doter les participants d'une expérience pratique utile pour leur travail.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Déterminer les principaux intervenants et instruments nécessaires au développement du marché financier.
- ▶ Mesurer le degré de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs standard.
- ▶ Utiliser un modèle analytique simple pour prévoir les résultats probables de différentes politiques d'inclusion financière.
- ▶ Évaluer les actions et les stratégies possibles de développement financier et d'inclusion financière d'un point de vue macroéconomique en recherchant les compromis potentiels et les obstacles éventuels.
- ▶ Formuler une stratégie visant à encourager le développement financier d'un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.

EN LIGNE : Développement financier et inclusion financière (FDFI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, offert par l'Institut pour le développement des capacités, montre l'importance, sur le plan macroéconomique, du développement financier et de l'inclusion financière. Il commence par donner un cadre analytique qui définit le rôle de la finance dans l'économie, et passe en revue les publications conceptuelles et empiriques sur l'effet de la finance sur les résultats macroéconomiques et la croissance. Il traite également des principales mesures visant à encourager le développement financier (politiques favorables au marché) et à limiter ses effets déstabilisants potentiels (politiques visant à canaliser le marché). Il présente l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, point de vue qui n'a reçu que récemment toute l'attention qu'il mérite, les débats tournant depuis de nombreuses années autour du concept et des indicateurs de la profondeur financière. Le cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies qui ont été adoptées.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Définir un cadre pour le développement du marché financier et l'inclusion financière et déterminer pourquoi cela est important pour la croissance et le développement économiques.

- ▶ Mesurer le degré de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs standard en utilisant l'étalonnage pour comparer un pays à ses pairs.
- ▶ Définir des stratégies et des politiques pour promouvoir les intermédiaires financiers et les marchés de capitaux dans un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.
- ▶ Comprendre les difficultés particulières que les PME rencontrent pour accéder au financement ; expliquer comment les intermédiaires financiers peuvent mieux adapter leurs produits aux besoins des PME.
- ▶ Élaborer des méthodologies standard pour gérer les risques liés à l'octroi de prêts aux PME ; évaluer comment les politiques publiques peuvent améliorer le paysage du crédit aux PME et comprendre le rôle des banques d'État et des banques multilatérales de développement, notamment en matière de gestion des risques.
- ▶ Évaluer les avantages et les coûts de différentes politiques d'inclusion financière et définir des stratégies visant à promouvoir l'inclusion financière des ménages et des microentreprises.
- ▶ Comprendre les différents usages de la technologie dans le secteur financier (fintech) et comment elle peut servir à améliorer l'efficacité des services financiers et contribuer à l'inclusion, sans provoquer une instabilité financière.

EN LIGNE : Analyse des marchés financiers (FMAx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Le cours s'adresse en particulier aux agents des banques centrales, des ministères des Finances et des organismes de réglementation qui ont une expérience en macroéconomie et qui cherchent à améliorer leur expertise dans le domaine de la finance. Il se déroule en anglais.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir une certaine connaissance des techniques de base en matière de statistiques et de probabilités. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, offert par l'Institut pour le développement des capacités, initie les participants aux techniques fondamentales d'analyse financière incluses dans l'arsenal des responsables de la politique économique. Ces outils servent à étudier les caractéristiques de divers instruments financiers et à déterminer leur prix, à analyser les portefeuilles d'actifs et à se familiariser avec les bases de la gestion de risques. La maîtrise de ces outils est essentielle pour les participants qui souhaitent suivre des cours plus approfondis et plus stratégiques proposés par le FMI dans les domaines financiers ou macrofinanciers. Ce cours couvre, entre autres thèmes, la détermination du cours des valeurs à revenu fixe et des actions, la structure par échéance des taux d'intérêt, la répartition et la diversification des actifs et une introduction de la gestion des risques.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Déterminer le prix d'un éventail d'actifs financiers (instruments du marché monétaire, obligations et actions) en appliquant le principe de valeur actuelle.
- ▶ Mesurer et comparer différents indicateurs de rendement des actifs financiers.
- ▶ Construire et estimer une courbe de rendement à partir d'informations aisément disponibles et utiliser diverses théories pour interpréter son comportement.
- ▶ Établir une corrélation entre les différences de valorisation de telle ou telle action ou de tel ou tel marché et les données fondamentales de l'économie.
- ▶ Construire un portefeuille optimal d'actifs risqués à l'aide de données rétrospectives sur leur rendement et évaluer les changements éventuels de sa composition du fait de l'évolution de la situation macroéconomique.
- ▶ Évaluer le risque de marché d'un investissement en calculant sa valeur à risque (VaR), sa VaR en période de tensions et la perte attendue, et évaluer l'exactitude des VaR passées à l'aide de contrôles *ex post*.

Infrastructures du marché financier : principes et pratiques (FMI-PP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services d'autorités de contrôle bancaire ou de banques centrales chargés des paiements, des questions juridiques, de la gestion des risques ou de la technologie, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient posséder de l'expérience en matière d'opérations, de conception de politiques et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : infrastructures des marchés financiers (systèmes de paiement, systèmes de règlement de titres, dépositaires centraux de titres, contreparties centrales et référentiels centraux), et services responsables des questions juridiques, de la gestion des risques ou de la technologie.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des marchés monétaires et de capitaux, traite essentiellement des principes relatifs aux infrastructures de marchés financiers (PIMF). Le cours se veut interactif et allie conférences, études de cas et simulations, exposés de groupe ou individuels et débats. Les conférences portent sur les 24 principes et les 5 responsabilités des autorités en vertu des principes relatifs aux infrastructures de marchés financiers, du cadre de divulgation et de la méthodologie d'évaluation, ainsi que sur les enjeux actuels liés à la cyberrésilience, à la technologie des registres distribués et aux innovations numériques pertinentes. Après avoir acquis des connaissances fondamentales sur les normes, les participants les appliquent à un pays hypothétique pour évaluer le niveau de conformité de son système de paiement, son système de règlement des titres et son dépositaire central de titres. Les exercices d'autoévaluation s'appuient sur des principes ciblés. Après l'autoévaluation pratique, les participants analysent les résultats lors d'exposés de groupe et de séances de restitution.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre le cadre des principes relatifs aux infrastructures de marchés financiers.
- ▶ Appliquer les normes de conformité du système de paiement, du système de règlement des titres et du dépositaire central de titres.
- ▶ Accroître la sûreté et l'efficacité des paiements, des compensations, des règlements et des enregistrements et, de façon générale, limiter le risque systémique et promouvoir la transparence et la stabilité financière.

Marchés et instruments financiers (FMI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et des organismes de réglementation financière intéressés par des questions financières plus approfondies que celles traitées dans le cours sur l'analyse des marchés financiers.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ce cours exigeant une utilisation intensive des tableurs Microsoft

Excel, les participants doivent en maîtriser l'utilisation. Il est fortement recommandé aux candidats de suivre au préalable le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAx).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, vise à donner aux participants une base solide en matière d'instruments financiers, en allant plus loin que l'étude habituelle des obligations et des actions dans le cadre du cours FMAx. Après un bref tour d'horizon, le cours aborde les contrats à terme de gré à gré ou normalisés, les swaps et les contrats d'option, puis combine l'apprentissage de ces instruments fondamentaux à des applications pratiques. Une partie du temps est consacrée aux conséquences des politiques publiques, en particulier en matière de réglementation des marchés financiers. Mais, pour ceux qui s'intéressent à ce thème, il est recommandé de suivre un cours spécialisé dans les politiques relatives au secteur financier. Les exposés énoncent la théorie de base, tandis que les ateliers et les études de cas permettent aux participants de mettre les connaissances en pratique et d'évaluer leur compréhension de la manière dont certaines stratégies sont employées et pour quelles raisons. Un accent est également mis sur la mauvaise utilisation des instruments financiers, qui peut entraîner des pertes importantes et de l'instabilité financière. Pour terminer, les participants devront faire des exposés sur une série de questions d'actualité précises sur les marchés financiers.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient :

- ▶ Pouvoir expliquer les mécanismes économiques qui sous-tendent différents instruments et marchés financiers.
- ▶ Connaître et utiliser les éléments présentés dans le cours pour construire des instruments financiers.
- ▶ Être en mesure d'utiliser des modèles de valorisation de base pour déterminer l'éventualité de prix faussés et d'usages impropres des instruments financiers.
- ▶ Savoir repérer les menaces à la stabilité financière liées aux marchés et aux instruments, à l'aide d'études de cas de crises financières passées.
- ▶ Pouvoir tirer des enseignements des menaces passées à la stabilité financière pour tenter d'éviter qu'elles se reproduisent.

Politiques relatives au secteur financier (FSP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur participant à la définition des politiques du secteur financier, en particulier agents des banques centrales, des organismes de réglementation financière et de tout organisme chargé de la surveillance micro- ou macroprudentielle.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, posséder des connaissances de base en économétrie et être capables d'interpréter des résultats économétriques. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir suivi en intégralité le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAx) et d'avoir une connaissance pratique de Microsoft Excel. Il est aussi préférable qu'ils aient suivi le cours sur la surveillance du secteur financier (FSS), car il est important de comprendre et d'évaluer les risques sous-jacents du secteur financier pour élaborer des mesures d'atténuation.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, commence par un tour d'horizon des modalités de transmission des risques au sein des secteurs financier et réel et entre ces secteurs. Les participants vont ensuite étudier l'élaboration et les conséquences des politiques relatives au secteur financier qui visent à atténuer les facteurs de vulnérabilité, en commençant par la logique qui sous-tend les politiques microprudentielles et macroprudentielles. Les interactions entre les politiques macroéconomiques et les politiques prudentielles sont aussi abordées. Bien que ce cours insiste plus particulièrement sur les stratégies préventives, il y est aussi question des mesures visant à faire face aux situations de grande difficulté financière exigeant des plans d'urgence. Il combine exposés, études de cas et ateliers pratiques, qui permettent aux participants d'expérimenter diverses stratégies afin d'en évaluer les résultats voulus ou non, et d'en débattre. Les personnes essentiellement intéressées par l'évaluation des risques se reporteront au cours sur la surveillance du secteur financier, dans lequel l'accent est surtout quantitatif.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Déterminer les canaux de transmission des chocs entre le secteur financier et l'économie réelle, ainsi qu'au sein des systèmes financiers et entre eux.
- ▶ Analyser les politiques microprudentielles et macroprudentielles appropriées, leurs interactions probables avec d'autres politiques et les conséquences fortuites éventuelles.
- ▶ Recommander des outils macroprudentiels pour prévenir et atténuer les risques systémiques et signaler des problèmes précis de mise en œuvre.
- ▶ Évaluer l'efficacité des politiques microprudentielles et macroprudentielles.

Surveillance du secteur financier (FSS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur chargés de la surveillance du secteur financier, en particulier agents des banques centrales, des organismes de réglementation financière et d'autres organismes intervenant dans la surveillance macroprudentielle.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finance, de préférence au niveau master, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAX). De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est important d'en connaître les bases.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, initie les participants aux concepts et aux outils clefs utilisés pour déceler et évaluer les facteurs de vulnérabilité et les sources de dynamisme du secteur financier. Le cours propose une panoplie d'outils de base pour évaluer les risques du secteur financier et les mesurer par rapport aux volants de fonds propres et de liquidité disponibles dans le secteur financier. Les travaux se concentrent sur la détection précoce des déséquilibres

macrofinanciers et l'analyse de la transmission des difficultés financières entre les institutions, les marchés et les secteurs de l'économie, en vue de réduire la probabilité et la gravité des crises financières. Des exposés alternent avec des ateliers pratiques et permettent aux participants d'utiliser les principales techniques d'évaluation des risques.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Mesurer les principaux risques qui pèsent sur les banques (crédit, marché, financement, etc.) et leurs volants de fonds propres et de liquidité, du point de vue de la stabilité financière systémique.
- ▶ Élaborer et réaliser des tests de résistance mesurant la solvabilité et la liquidité et interpréter leurs résultats.
- ▶ Comprendre les principaux ressorts des risques climatiques et leurs canaux de transmission vers le bilan des institutions financières, et procéder à des tests de résistance de base au changement climatique.
- ▶ Reconnaître l'importance des intermédiaires financiers non bancaires et leurs liens avec les banques.
- ▶ Évaluer les liens macrofinanciers, notamment les liens entre le secteur financier, le secteur public et l'économie réelle, ainsi que les éventuels mécanismes d'amplification.
- ▶ Suivre l'accumulation des risques systémiques et des vulnérabilités liées au crédit, aux leviers financiers, aux asymétries du bilan et aux interdépendances.
- ▶ Déterminer comment les chocs peuvent s'amplifier à cause du système financier, par exemple par des spirales néfastes pour la liquidité et une interaction négative entre les prix des actifs et l'effet de levier.

Évolution du marché de la fintech et incidences sur le plan de l'action publique (FINTECH)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier. La priorité est accordée aux candidats travaillant sur des questions directement liées au développement financier et à l'inclusion financière, et au contrôle et à la réglementation des nouvelles technologies financières.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats de suivre dans un premier temps le cours Politiques du secteur financier (FSP).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, est conçu pour doter les participants de notions fondamentales sur les nouvelles technologies financières (la fintech), et sur les questions connexes de politique publique. Après un tour d'horizon du paysage de la fintech, le cours se concentre sur plusieurs domaines en plein essor ces dernières années : les paiements fintech, les financements fintech, les cryptoactifs et la finance décentralisée. Il passe en revue les risques liés à l'évolution dans ces domaines, et étudie les ripostes possibles des pouvoirs publics. Outre les exposés, des études de cas et des travaux en groupe ont été amplement utilisés afin de doter les participants d'une expérience pratique qui leur sera utile dans leur activité professionnelle.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Définir et comprendre les notions fondamentales de la fintech.
- ▶ Expliquer les justifications économiques de différents outils de la fintech et leurs implications pour le secteur des services financiers.
- ▶ Définir les principaux risques et les principales préoccupations réglementaires en termes de stabilité financière, d'intégrité financière, de sécurité, de protection du consommateur et d'autres aspects.
- ▶ Reconnaître les ripostes réglementaires prises dans le monde face aux évolutions de la fintech.

Nouvelles méthodes de modélisation de la liquidité systémique de la banque centrale (FMMCBSL)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de banques centrales de niveau intermédiaire à supérieur qui s'intéressent aux opérations de marché ou à la stratégie de la politique monétaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Participants ayant de l'expérience en matière d'opérations de la banque centrale et de marchés financiers et ayant des notions de base des méthodes quantitatives.

DESCRIPTION DU COURS : Le cours propose des méthodes statistiques avancées pour modéliser la liquidité systémique dans le contexte de cadres opérationnels différents. Il aborde des techniques applicables aux :

- i) régimes de change fixe ;
- ii) corridors de taux d'intérêt ;
- iii) systèmes de seuil de taux d'intérêt.

Les méthodes quantitatives conçues par les services du département des marchés monétaires et de capitaux sont également adaptées aux pays disposant de peu de données et dont le marché financier est sous-développé.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Prévoir les facteurs autonomes (monnaie en circulation, avoirs extérieurs nets, solde du compte de l'État) en utilisant un cadre statistique permettant d'effectuer les actions suivantes :
 - i) sélectionner un modèle dynamique parmi une douzaine d'algorithmes reposant sur des résultats hors échantillon ;
 - ii) estimer l'intervalle de confiance des prévisions ;
 - iii) rapprocher les prévisions afin de prévoir la somme des facteurs autonomes (liquidité structurelle) ;
 - iv) redéfinir automatiquement les paramètres du modèle pour l'adapter aux nouvelles données et aux ruptures structurelles.
- ▶ Réaliser une estimation dynamique de la demande de réserves de banque centrale par les banques commerciales au moyen de méthodes paramétriques et non paramétriques.
- ▶ Calibrer de façon optimale :
 - i) les opérations d'open-market ;
 - ii) les réserves obligatoires ;
 - iii) les opérations de liquidité structurelle.

Nouvelles perspectives des politiques macroprudentielles (FMP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, ministères ou autres instances de supervision, soit qui travaillent sur l'évaluation des risques systémiques et les politiques macroprudentielles, soit qui souhaitent connaître les enjeux conceptuels et opérationnels liés à l'utilisation des politiques et cadres macroprudentiels.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Les participants doivent bien connaître les évaluations des risques du secteur financier et le contrôle du secteur financier, et/ou être au fait des liens macrofinanciers.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des marchés monétaires et de capitaux, présente les orientations du FMI sur l'évaluation des risques systémiques et l'usage des instruments macroprudentiels pour maîtriser ces risques. Il repose sur les principes fondamentaux des notes d'orientation du FMI et porte sur la politique macroprudentielle, les expériences nationales et des analyses empiriques s'appuyant sur les bases de données macroprudentielles du FMI. Le cours développe les moyens d'évaluer les risques systémiques et d'intégrer ces évaluations dans les recommandations, de façon à faire face aux risques généraux, sectoriels, structurels et de liquidité. Il analyse en outre les dispositifs institutionnels que les pays ont adoptés pour gérer les risques systémiques. Enfin, ce cours porte sur des questions d'actualité, notamment l'utilisation et la mise en place d'un volant de fonds propres neutre positif, les interactions entre les politiques macroprudentielles et les autres politiques macroéconomiques, ainsi que les conséquences sur la stabilité financière de l'émission d'une monnaie numérique de banque centrale. Les participants doivent faire part de leurs expériences en matière d'élaboration de la politique macroprudentielle.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient :

- ▶ Comprendre les concepts de risque systémique et d'élaboration de la politique macroprudentielle.
- ▶ Comprendre les bases institutionnelles nécessaires à la conduite efficace d'une politique macroprudentielle.
- ▶ Comprendre les avantages et les coûts des politiques macroprudentielles et les limites de ce qu'elles permettent de réaliser.
- ▶ Bien connaître les différents instruments macroprudentiels et les indicateurs souvent utilisés pour guider les décisions de durcissement ou d'assouplissement de ces instruments.
- ▶ Être en mesure de détecter les risques systémiques découlant des facteurs conjoncturels ou structurels de vulnérabilité et comprendre comment les mesures de politique macroprudentielle peuvent servir à atténuer ces risques.
- ▶ Comprendre les conséquences sur la stabilité financière de l'émission d'une monnaie numérique de banque centrale, ainsi que les moyens dont disposent les décideurs pour faire face à certaines d'entre elles.

Cadre juridique et institutionnel de gestion de la dette publique (LIDM)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur, y compris juristes et conseillers juridiques, des ministères des Finances, des services du Trésor, des services de gestion de la dette, des services de gestion de la trésorerie et des banques centrales.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en droit, en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente et posséder cinq années d'expérience professionnelle dans un secteur pertinent de la fonction publique.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé conjointement par le département juridique et le département des marchés monétaires et de capitaux, vise à familiariser les participants avec les bonnes pratiques relatives aux cadres juridiques et dispositifs institutionnels régissant les emprunteurs souverains dans la gestion de leur dette publique et de leurs passifs éventuels. Il porte sur l'importance de disposer de structures et de cadres juridiques efficaces, et favorables à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et pratiques de gestion de la dette judicieuses, de mécanismes de gouvernance sains et d'une transparence accrue de la dette.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient comprendre l'importance d'un cadre juridique performant et d'un dispositif institutionnel et opérationnel qui favorise une saine gestion de la dette publique. Les participants devraient plus particulièrement pouvoir :

- ▶ Décrire les rôles et responsabilités des institutions publiques responsables de la gestion de la dette et le rôle des banques centrales en tant qu'agents financiers de l'État.
- ▶ Analyser les différents modes de conception des services de gestion de la dette et la structure organisationnelle nécessaire pour réaliser les opérations de gestion de la dette.
- ▶ Cerner les principales composantes du cadre juridique et opérationnel d'une saine gestion de la dette publique, notamment les objectifs de la gestion de la dette publique, le périmètre de la dette publique, les pouvoirs, les objectifs et les contraintes dans le processus d'emprunt, les emprunts des entités publiques, les passifs conditionnels, la surveillance, les accords de responsabilité et les régimes de sanctions.
- ▶ Décrire les mécanismes juridiques de coordination de la gestion de la dette publique et des cadres et opérations budgétaires, monétaires et financiers.
- ▶ Décrire les entités chargées de la transparence de la dette publique et formuler des recommandations sur les moyens de renforcer les cadres juridiques et institutionnels de façon à améliorer la communication de données sur la dette publique et les opérations de gestion de la dette.

Tests de résistance macroéconomiques (MST)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des services chargés du contrôle financier ou de la stabilité financière au sein des banques centrales ou d'autres instances de contrôle bancaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir une expérience des tests de résistance, des règles de Bâle et de l'analyse de stabilité financière.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux (MCM), traite de l'évolution récente des tests de résistance des banques, des compagnies d'assurances et des fonds communs de placement. Le cours est aussi adapté aux particularités régionales. Par exemple, celui qui s'adresse à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN) comprend une analyse de la finance islamique. Il offre l'occasion aux participants de découvrir et d'appliquer les nouveaux outils utilisés ou créés par le département des marchés monétaires et de capitaux à des fins de tests de résistance et d'analyse des risques systémiques. Il aborde aussi des thèmes nouveaux dans le domaine des tests de résistance, à savoir les chaînes de réaction entre le secteur réel et le secteur financier, les bradages d'actifs, le climat, la liquidité systémique et les risques liés aux technologies financières. Certains des outils font partie intégrante du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et des missions d'assistance technique. Le cours donne en outre aux participants l'occasion de partager leur expérience des méthodologies de tests de résistance et de l'analyse de stabilité financière. Dans bien des cas, des personnalités du secteur sont aussi invitées pour entretenir les participants sur des thèmes précis. Le cours passe en revue les objectifs, les méthodologies, les techniques et les bonnes pratiques de test de résistance. Le cours est en grande partie constitué de modules pratiques qui exposent les participants à l'ensemble du cycle du test de résistance, notamment la saisie de données, l'estimation de modèles macrofinanciers, la conception de scénarios, le choix des hypothèses, la réalisation des tests, l'intégration des chaînes de réaction entre le secteur financier et le secteur réel, la communication des résultats et leur prise en compte dans la prise de décision, par exemple pour orienter le calibrage des volants de fonds propres et de liquidité.

Le cours accorde une place de choix aux éléments de conception de scénario, de solvabilité et de liquidité des tests de résistance, et à leurs interactions. Il se termine par une table ronde durant laquelle les participants partagent leurs connaissances et l'expérience de leur pays.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Trouver les principales sources de risques pour la stabilité financière.
- ▶ Résumer les principes de l'élaboration de scénarios de stress macrofinanciers.
- ▶ Établir des liens entre l'évolution des variables macroéconomiques ou financières et les résultats financiers et en mesurer les effets.
- ▶ Évaluer la résilience de chaque entité et du système financier à des pressions sur leur solvabilité et leur liquidité.
- ▶ Mettre au point et incorporer des modèles rendant compte des effets secondaires ou des interactions entre différents types de risques.

Gestion du risque de la dette souveraine (MSDR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des services de gestion de la dette, des banques centrales et autres fonctionnaires chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques en matière de surveillance et de gestion des passifs souverains, de la dette ainsi que de l'évolution et du fonctionnement des marchés intérieurs des titres d'endettement.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finance. Il est souhaitable que les participants aient un bagage en comptabilité et en finance et qu'ils soient familiarisés avec la gestion de la dette, les opérations du marché obligataire et l'analyse de viabilité de la dette.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, vise à renforcer les capacités des participants en matière de gestion du risque de dette souveraine et à élargir leur connaissance des coûts et des risques liés aux nouveaux instruments de dette lors de l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette. L'accent est mis sur les enjeux du développement des marchés de la dette auxquels sont confrontés les gestionnaires de la dette, notamment pour ce qui est des marchés obligataires primaires et secondaires. Ces questions sont abordées dans le contexte de l'évolution considérable des marchés mondiaux de la dette et de l'environnement macroéconomique. Le cours associe études de cas et exercices pratiques pour illustrer les théories exposées. Il examine les thèmes suivants :

- ▶ un système d'enregistrement et de gestion de la dette souveraine ;
- ▶ la comptabilité de l'ensemble du portefeuille de dette publique, y compris les partenariats public-privé (PPP) et les passifs éventuels ;
- ▶ les nouveaux instruments de dette et leurs caractéristiques, y compris celles relatives au ratio coût-risque ;
- ▶ la mesure des risques de change, de taux d'intérêt et de refinancement ;
- ▶ l'évaluation de la résilience du portefeuille d'endettement aux chocs extérieurs et de marché ;
- ▶ l'utilisation d'une stratégie judicieuse de gestion de la dette à moyen terme pour bien gérer les risques ;
- ▶ les stratégies d'émission propices au développement du marché de la dette.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Déterminer les composantes d'un cadre de gestion du risque de dette souveraine, y compris les objectifs, la détection des risques et les critères de responsabilisation.
- ▶ Maîtriser les bons principes de réalisation de tests de résistance sur un portefeuille de dette souveraine et de surveillance du risque souverain.
- ▶ Évaluer les principaux risques de portefeuille, y compris de change, de taux d'intérêt et de refinancement.
- ▶ Décrire les aspects techniques et de mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme.
- ▶ Formuler des stratégies d'émissions obligataires tenant compte du lien entre gestion de la dette et analyse de viabilité de la dette.

Stratégie de la gestion de la dette à moyen terme (MTDS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des bureaux de gestion de la dette, des ministères des Finances ou des banques centrales chargés de la gestion de la dette publique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, a pour objectif de renforcer les capacités d'élaboration et d'exécution d'une bonne stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT). Les fonctionnaires sont initiés au cadre SDMT conjoint du FMI et de la Banque mondiale, qui est utile pour illustrer les arbitrages de coûts et de risques auxquels l'État fait face en fonction de la stratégie de gestion de la dette retenue et pour gérer les risques que comporte un portefeuille d'endettement, en particulier la variation éventuelle du coût du service de la dette et son incidence budgétaire. Les participants analyseront les arbitrages de coûts et de risques de différentes stratégies de gestion de la dette à l'aide de l'outil d'analyse de la SDMT (OA SDMT) mis au point par le FMI et la Banque mondiale, en tenant compte de la composition du portefeuille d'endettement, des indicateurs macroéconomiques, des conditions du marché, des sources de financement éventuelles et des liens avec le cadre macroéconomique général à moyen terme.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Décrire les étapes de l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (le cadre SDMT conjoint du FMI et de la Banque mondiale).
- ▶ Analyser le portefeuille d'endettement de l'administration centrale pour déterminer les coûts et les risques inhérents à la dette actuelle.
- ▶ Formuler différents scénarios de risque de marché (scénarios de référence et de choc) en les adaptant à la situation particulière d'un pays.
- ▶ Recenser et évaluer diverses stratégies de financement pour ces différents scénarios et comparer les arbitrages de coûts et de risques qu'ils impliquent.
- ▶ Utiliser l'outil d'analyse quantitative qui accompagne le cadre SDMT.
- ▶ Présenter les résultats de l'analyse d'une manière qui rehausse sa valeur pour la politique économique.
- ▶ Formuler une stratégie adaptée aux objectifs de gestion de la dette.

EN LIGNE : Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (MTDSx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des bureaux de gestion de la dette, des ministères des Finances ou des banques centrales chargés de la gestion de la dette publique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, a pour objectif de renforcer les capacités d'élaboration et d'exécution d'une bonne stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT). Les fonctionnaires sont initiés au cadre SDMT conjoint de la Banque mondiale et du FMI, qui est utile pour illustrer les arbitrages de coûts et de risques auxquels l'État fait face en fonction de la stratégie de gestion de la dette retenue et pour gérer les risques que comporte un portefeuille d'endettement, en particulier la variation éventuelle du coût du service de la dette et son incidence budgétaire. Les participants analyseront les arbitrages de coûts et de risques de différentes stratégies de gestion de la dette à l'aide de l'outil d'analyse de la SDMT (OA SDMT) mis au point par la Banque mondiale et le FMI, en tenant compte de la composition du portefeuille d'endettement, des indicateurs macro-économiques, des conditions du marché, des sources de financement éventuelles et des liens avec le cadre macroéconomique général à moyen terme.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Décrire les étapes de l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (le cadre SDMT conjoint Banque mondiale-FMI).
- ▶ Analyser le portefeuille d'endettement de l'administration centrale pour déterminer les coûts et les risques inhérents à la dette actuelle.
- ▶ Formuler différents scénarios de risque de marché (scénarios de référence et de choc) en les adaptant à la situation particulière d'un pays.
- ▶ Recenser et évaluer diverses stratégies de financement pour ces différents scénarios et comparer les arbitrages de coûts et de risques qu'ils impliquent.
- ▶ Utiliser l'outil d'analyse quantitative qui accompagne le cadre SDMT.
- ▶ Présenter les résultats de l'analyse d'une manière qui rehausse sa valeur pour la politique économique.
- ▶ Formuler une stratégie adaptée aux objectifs de gestion de la dette.

Techniques quantitatives de gestion de la dette (QDM)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances, des services du Trésor, des services de gestion de la dette et des banques centrales.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente et posséder au moins deux années d'expérience professionnelle en gestion de la dette publique.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, a pour objectif de renforcer les connaissances des gestionnaires de la dette sur les principaux concepts quantitatifs du revenu fixe et la réalisation des opérations de gestion de la dette. Il vise à permettre aux participants d'améliorer leur analyse des différentes possibilités de financement et d'évaluation de la tarification des prêts et des titres. En outre, il aidera les gestionnaires de la dette à comprendre les techniques quantitatives utiles dans les opérations de gestion des passifs, et les possibilités de construire et de publier des courbes de rendement lorsqu'ils adoptent une stratégie d'émissions de référence.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre les caractéristiques de différents instruments de gestion de la dette en termes de flux de trésorerie et calculer les prix, les rendements, la duration modifiée et d'autres valeurs.
- ▶ Comprendre la différence entre les rendements à terme, au comptant et au pair et être en mesure de construire des courbes de rendement de base à l'aide de techniques de calage dans Excel.
- ▶ Comprendre comment gérer activement le profil de remboursement à l'aide de rachats de créances, d'adjudications inversées et d'adjudications d'échange, y compris les mécanismes de fixation des prix de ces options.
- ▶ Démontrer qu'ils connaissent d'autres instruments financiers utiles aux gestionnaires de la dette, notamment les accords de pension et les swaps de taux d'intérêt et de taux de change.

Contrôle bancaire basé sur les risques (BSO)

PUBLIC VISÉ : Agents de supervision bancaire de rang intermédiaire à supérieur.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent bien connaître les questions relatives à la réglementation et au contrôle bancaires et posséder plusieurs années d'expérience professionnelle pratique et concrète dans l'application des contrôles bancaires.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, porte sur les aspects fondamentaux du contrôle basé sur les risques (CBR) et sur ses objectifs ; il en examine aussi les défis et les principaux facteurs de réussite. Le cours couvre les principales composantes du CBR et les étapes de leur mise en œuvre en combinant exposés et travaux pratiques. Il donne des orientations sur l'usage de l'évaluation et de la notation

fondées sur les risques afin d'aider les agents de supervision à fixer les priorités pertinentes en matière de contrôle et prendre des mesures d'intervention précoces pour remédier aux fragilités des banques. Ce cours commence par introduire l'approche du contrôle basé sur les risques et les difficultés à la mettre en œuvre efficacement dans la réglementation prudentielle et les processus de contrôle. Il s'attache ensuite à présenter les méthodes d'évaluation, par le CBR, de la solidité financière des banques, en attirant l'attention sur les cadres de gouvernance et de gestion des risques, ainsi que sur les risques dans différents domaines (crédit, liquidité, marché et opérationnel) en faisant référence aux modèles existants de notation bancaire à des fins de contrôle à titre d'exemple.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre l'importance de la supervision bancaire basée sur les risques et les méthodes en la matière.
- ▶ Élaborer des évaluations basées sur les risques et des évaluations prospectives des profils de risque des banques qui pourraient permettre de prendre des mesures de supervision préventives et correctives destinées aux banques fragiles.
- ▶ Bonifier l'approche adoptée par leur pays en matière de contrôle bancaire fondé sur les risques en se concentrant sur la détection précoce des risques significatifs.
- ▶ Intégrer l'approche fondée sur les risques dans les objectifs de contrôle, la planification des contrôles, les mesures de redressement, l'organisation et les processus.

Questions liées à l'évolution du dispositif de réglementation financière (FRF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire des banques centrales et des organismes de réglementation s'occupant de la réglementation bancaire ou de l'analyse de la stabilité financière.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finance et justifier d'expérience professionnelle en matière de réglementation et de contrôle bancaires.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par le département des marchés monétaires et de capitaux, examine des enjeux liés à l'évolution du dispositif de réglementation financière et porte un regard critique sur l'évolution du dispositif pour les banques. Les thèmes abordés sont notamment les exigences de fonds propres de Bâle III, dont les volants de fonds propres contracycliques et les volants pour les banques d'importance systémique, les exigences relatives au levier financier et à la liquidité, ainsi que les politiques macro-prudentielles, la réglementation et la surveillance des risques financiers liés au changement climatique, les enjeux réglementaires liés aux technologies financières et le débat en cours sur la réglementation internationale. Le cours accorde une attention particulière à la proportionnalité de la réglementation et du contrôle bancaires. Il présente les principales difficultés opérationnelles liées à la mise en œuvre du cadre de Bâle et offre des conseils pratiques. Interactives, les séances combinent études de cas et activités de groupe. Les participants sont invités à faire des exposés sur certains sujets en rendant compte de leurs expériences nationales.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Résumer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel des institutions bancaires, y compris les thèmes émergents.
- ▶ Tirer des enseignements des menaces passées à la stabilité financière afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent.
- ▶ Trouver des moyens réglementaires pour atténuer les risques bancaires.

Questions générales relatives à la réglementation et à la surveillance de la fintech (SIFR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés de la réglementation, du contrôle ou de la surveillance, et de la stabilité financière dans les autorités de réglementation ou qui occupent des postes comportant des responsabilités similaires.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent posséder une expérience de la réglementation, du contrôle et de la surveillance (règles de conduite et prudentielles) et souhaiter mieux comprendre les effets des nouvelles technologies sur les services financiers, ou avoir une expérience en la matière.

DESCRIPTION DU COURS : Présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, ce cours interactif associe exposés, études de cas et débats. Il porte sur la réglementation et la supervision de l'innovation financière fondée sur la technologie (fintech), les principales évolutions à l'échelle mondiale, l'utilisation de nouveaux dispositifs institutionnels tels que les pôles d'innovation et les bacs à sable, l'essor des technologies de contrôle et de réglementation (SupTec/RegTech), les effets de l'émergence des géants du numérique sur les services financiers, la réglementation et la surveillance des monnaies électroniques et l'essor de technologies naissantes comme l'intelligence artificielle et des nouveaux modèles d'affaires comme les services bancaires par abonnement. Le cours s'efforce précisément d'aider les autorités à comprendre et à mettre en œuvre les normes mondiales en matière de cryptoactifs et de jetons indexés. Ce cours comprend des études de cas pratiques qui donnent aux participants l'occasion de mettre leurs connaissances en pratique au moyen d'exercices de groupe et d'exposés.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient être mieux outillés pour comprendre les conséquences sur la réglementation et la supervision du recours aux fintech dans les services financiers.

Analyse des risques macrofinanciers systémiques (MFRA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des services chargés de la stabilité financière au sein des banques centrales, des autorités de réglementation et de contrôle bancaires et des ministères des Finances.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finance. Une expérience de l'analyse de la stabilité financière est souhaitable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vue d'ensemble des théories, outils et techniques nécessaires pour réaliser une évaluation approfondie de la stabilité financière. Voici quelques-uns des thèmes abordés :

- ▶ évaluation des risques systémiques à l'aide de divers modèles, de leurs avantages, de leurs inconvénients et de leurs liens ;
- ▶ outils de suivi des risques systémiques : tableau de bord des risques ;
- ▶ modélisation des liens et des chaînes de réaction entre les variables macroéconomiques et le secteur financier, ainsi que des vulnérabilités et risques pour les banques, les institutions financières non bancaires, les sociétés non financières, les ménages et les administrations publiques ;
- ▶ extraction d'information des bilans des entreprises et des données de marchés ;
- ▶ aperçu de haut niveau de l'analyse des risques macrofinanciers à l'aide de tests de résistance des banques, des institutions financières non bancaires, des entreprises et des ménages ;
- ▶ aperçu de haut niveau des réseaux : analyse des effets de contagion et des interconnexions ;
- ▶ aperçu de l'analyse des risques climatiques et des tests de résistance ;
- ▶ analyse des études de cas de pays étoffées par des données publiques et de marché exhaustives ;
- ▶ analyses réalisables dans des pays où les données sont plus limitées (des études de cas nationales et des ateliers de travail sur tableurs seront prévus).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Expliquer comment utiliser les données sur les bilans et les marchés pour construire des indicateurs de risques afin de mesurer et de suivre les risques sectoriels et systémiques.
- ▶ Résumer les outils et les données nécessaires pour procéder à un suivi approfondi des risques systémiques.
- ▶ Définir les entrées et sorties de données et les applications de plusieurs types de modèles de risques systémiques, les avantages et inconvénients des modèles et les relations entre eux.
- ▶ Construire des modèles qui relient les variables macroéconomiques aux séries temporelles des indicateurs de risques.
- ▶ Analyser la transmission des risques et l'interaction entre les variables macroéconomiques et les indicateurs de risque pour les banques, les institutions financières non bancaires, les entreprises, les ménages et les emprunteurs souverains.
- ▶ Comprendre les circuits de transmission des risques climatiques.
- ▶ Analyser les liens entre les banques et les emprunteurs souverains.

Monnaie numérique de banque centrale : examen approfondi (TCBDC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés des paiements, des questions juridiques, de la technologie, de la politique monétaire et de la stabilité financière à la banque centrale, ou qui occupent des postes comportant des responsabilités similaires.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient posséder de l'expérience en matière d'opérations, de conception de politiques et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation, technologie, politique monétaire et stabilité financière.

DESCRIPTION DU COURS : Présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, ce cours porte sur la prise de décision et le processus de gestion de projets de MNBC. Le cours se veut interactif et allie exposés, études de cas et simulations, exposés de groupe ou individuels et débats. Les exposés portent principalement sur le processus de prise de décision concernant les monnaies numériques de banque centrale. La prise de décision doit être envisagée comme un processus dynamique et itératif avec de multiples boucles de rétroaction pour évaluer progressivement la pertinence d'une monnaie numérique de banque centrale. Les exercices d'autoévaluation sont basés sur des procédures systématiques et couvrent les différentes utilisations, les points épineux, les exigences, les solutions, la faisabilité, la validation de principe et les pilotes. Après avoir acquis les bases du processus de prise de décision, les participants mettent leurs connaissances en pratique au moyen d'une étude de cas sur un pays hypothétique pour bien cerner le problème à résoudre et examiner l'ensemble des solutions possibles. Après l'autoévaluation pratique, les participants analysent les résultats lors d'exposés de groupe et de séances de restitution.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre l'évolution mondiale et les tendances du marché de gros et de détail des MNBC.
- ▶ Évaluer les avantages, les coûts, les risques et les exigences.
- ▶ Comprendre les incidences macrofinancières des MNBC, notamment sur la politique monétaire et la stabilité financière.
- ▶ Élaborer un cadre pour guider la conception et l'expérimentation d'une monnaie numérique de banque centrale.
- ▶ Étudier l'évolution de la réglementation et de la législation ou du cadre relatif à la monnaie numérique de banque centrale.

Politique budgétaire



Évaluation et gestion des risques budgétaires (AMFR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères de l'Économie et des Finances, des bureaux du Trésor, des services de comptabilité publique et des organes de planification budgétaire à l'échelle nationale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Posséder une expérience pertinente de la politique budgétaire, de la gestion des risques budgétaires, de la gestion du Trésor ou de la budgétisation.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département des finances publiques, traite notamment des principales institutions qui aident les pouvoirs publics à mieux évaluer et gérer les risques qui pèsent sur leur budget. Il propose un aperçu des risques budgétaires courants (y compris ceux causés par la pandémie de COVID-19), de leur ampleur et de leur importance relative, des méthodes de détection et d'analyse de ces risques, des mesures d'atténuation possibles et des dispositifs institutionnels pour y faire face. Le cours aborde également les normes de communication des risques budgétaires prévues dans le Code de transparence des finances publiques du FMI, ainsi que les enseignements des évaluations de transparence budgétaire réalisées par le FMI. Il offrira également un aperçu et des démonstrations pratiques des aspects pertinents des outils d'évaluation des risques budgétaires du FMI.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Définir les risques budgétaires et les passifs conditionnels et reconnaître leurs principales caractéristiques.
- ▶ Cerner les principaux risques budgétaires auxquels un pays peut être confronté, les évaluer et les classer en fonction de leur importance.
- ▶ Trouver des méthodes d'analyse et de quantification des risques macroéconomiques et des risques provenant de sources particulières, comme les garanties de crédit de l'État, les administrations infranationales, les entreprises publiques, les sociétés d'assurance et les partenariats public-privé.
- ▶ Élaborer un état des risques budgétaires.
- ▶ Déterminer les dispositifs institutionnels nécessaires pour suivre et gérer efficacement les risques budgétaires.

Évaluation et gestion des risques budgétaires liés aux partenariats public-privé (AMFR-PPP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères de l'Économie et des Finances, des services chargés des PPP, des services chargés des investissements publics, des services chargés des risques budgétaires, des ministères de l'Infrastructure ou des organes de planification des finances publiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Expérience pertinente en matière de gestion des investissements publics, d'élaboration et de gestion de projets de PPP, et de gestion des risques budgétaires.

DESCRIPTION DU COURS : Présenté par le département des finances publiques, ce cours donne un aperçu des coûts éventuels et des risques budgétaires liés aux PPP. Il fait découvrir aux participants les normes internationales de comptabilité et d'établissement des rapports sur les PPP, ainsi que les pratiques optimales pour gérer les PPP tout en préservant la viabilité budgétaire. Le cours comprendra des exercices pratiques au cours desquels les participants devraient pouvoir utiliser l'outil d'analyse conjoint du FMI et de la Banque mondiale (PFRAM 2.0) pour déterminer et quantifier l'incidence budgétaire de chacun et de tous les projets du portefeuille de PPP.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Cerner les principaux coûts et risques budgétaires découlant de différents types de PPP.
- ▶ Utiliser l'outil PFRAM 2.0 afin de comprendre les normes internationales de comptabilité et d'établissement des rapports pour enregistrer les transactions liées aux PPP dans les principaux agrégats budgétaires de l'État (déficit et dette) suivant les comptabilités de caisse et d'exercice, ainsi que pour estimer les principaux passifs éventuels résultant des contrats de PPP (garanties d'emprunt, garanties de recettes minimales et clauses de résiliation de contrat).
- ▶ Créer une matrice des risques budgétaires pour différents types de projets de PPP en utilisant le PFRAM 2.0 et présenter les bonnes pratiques internationales en matière de gestion et d'atténuation des risques budgétaires liés aux PPP.
- ▶ Évaluer un portefeuille de projets de PPP en mettant l'accent sur son incidence budgétaire globale selon différents scénarios macroéconomiques, et simuler l'incidence budgétaire d'une résiliation de contrat.

EN LIGNE : Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (LIC-DSFx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne animé conjointement par l'Institut pour le développement des capacités et le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, en collaboration avec la Banque mondiale, offre un aperçu du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD PFR) de la Banque mondiale et du FMI.

Le CVD PFR a été mis au point par le FMI et la Banque mondiale pour aider les pays à faible revenu à atteindre leurs objectifs de développement tout en limitant le risque de surendettement. Ce cours à un module permettra aux participants de se familiariser avec le CVD PFR et, ainsi, d'interpréter ses résultats lorsqu'ils figurent dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI. Le cours présente les étapes du recours au CVD PFR. Premièrement, nous examinons les données requises et les outils de réalisme permettant d'évaluer la plausibilité des prévisions macroéconomiques. Ensuite, le cours aborde la manière dont le CVD PFR calcule la capacité d'endettement d'un pays, qui est utilisée pour déterminer les seuils des indicateurs de la charge de la dette. Lorsqu'un indicateur de la charge de la dette dépasse son seuil, que ce soit dans le scénario de référence ou dans celui du test de résistance, il y a risque de surendettement. Pour finir, le cours examine la manière dont des éléments d'appréciation peuvent être utilisés pour aboutir à la note finale du risque.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Déterminer les données nécessaires pour utiliser le CVD PFR.
- ▶ Définir les étapes de la notation du risque des pays à faible revenu.
- ▶ Comprendre les outils de réalisme du CVD PFR.
- ▶ Interpréter les scénarios de tests de résistance du CVD PFR.
- ▶ Comprendre comment le CVD PFR calcule les seuils des indicateurs de la charge de la dette.
- ▶ Comprendre les notes de risque générées par le CVD PFR.
- ▶ Interpréter les résultats de l'analyse de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, tels que présentés dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI.

Analyse et prévision budgétaires (FAF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires débutants des ministères des Finances ou des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques de la politique budgétaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience en matière d'analyse macroéconomique et savoir utiliser le logiciel Microsoft Excel.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par le département des finances publiques, permet aux participants de se familiariser avec la problématique de la politique budgétaire et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire, mieux qu'ils ne pourraient le faire durant un cours classique sur la programmation et les politiques financières. Plusieurs exposés portent sur les comptes et l'analyse budgétaires, les règles et les conseils budgétaires, les multiplicateurs budgétaires, la gestion des recettes tirées des ressources naturelles, les prévisions budgétaires, la viabilité des finances publiques, la nature des liens entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie, et sur les aspects budgétaires de la programmation financière. Près de la moitié du cours se déroule sous forme d'ateliers. Ces ateliers portent sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, les prévisions budgétaires et la viabilité des finances publiques, les multiplicateurs budgétaires, les règles et les conseils budgétaires, la gestion des recettes tirées des ressources naturelles et l'élaboration de repères en matière de finances publiques et de différents scénarios pour une étude de cas réel portant sur un pays.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Effectuer des analyses détaillées de l'évolution des recettes et des dépenses.
- ▶ Produire des prévisions du solde budgétaire et d'agrégats de recettes et de dépenses et commenter les conséquences sur la politique économique.
- ▶ Appliquer les connaissances et les compétences acquises à des évaluations en groupe de cas réels.

Analyse des politiques budgétaires (FPA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur souhaitant comprendre la politique budgétaire et ses effets macroéconomiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir suivi des cours de macroéconomie de niveau de premier cycle universitaire, ou posséder une expérience équivalente, et avoir des connaissances de base en microéconomie et en économétrie. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours Programmation et politiques financières (FPP). De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est essentiel d'avoir une connaissance de cet outil.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, donne un aperçu des concepts, outils et techniques permettant d'analyser comment la politique budgétaire peut contribuer à assurer une stabilité macroéconomique et une croissance durable à long terme. S'appuyant sur des travaux pratiques, ce cours s'articule autour des éléments fondamentaux de l'analyse macrobudgétaire nécessaires pour analyser les politiques budgétaires. Le cours comprend des données générales empiriques, des ateliers de travail sur Excel et des études de cas, et traite de questions particulières présentant un intérêt régional. Le cours FPA intègre des données de l'après-COVID, des études récentes et des entretiens du FMI. Il comprend aussi un volet sur la croissance inclusive qui met en valeur de nouvelles notions relatives au changement climatique et aux inégalités femmes-hommes. Le cours englobe par ailleurs des exposés sélectionnés sur des questions supplémentaires liées à la réforme des subventions à l'énergie et sur les cadres budgétaires des pays riches en ressources naturelles. Il comprend aussi des séances de revue et des exposés des participants.

Le cours s'adresse plus particulièrement aux fonctionnaires désireux d'approfondir leur compréhension des effets de la politique budgétaire sur l'économie et d'apprendre le mode de fonctionnement des outils analytiques connexes.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Se servir de la politique budgétaire pour atteindre les principaux objectifs du gouvernement, notamment la stabilité macroéconomique, l'équité, l'efficacité et la croissance durable à long terme.
- ▶ Utiliser les outils et techniques acquis pour évaluer l'orientation de la politique budgétaire, les multiplicateurs et la viabilité budgétaires.
- ▶ Évaluer les principaux éléments de la politique fiscale et de la politique de dépenses publiques, y compris la mobilisation des recettes et les projections budgétaires.

Cadres budgétaires (FF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire des ministères de l'Économie, du Plan ou des Finances, du Trésor, des banques centrales, des organismes budgétaires indépendants et d'autres organismes chargés de l'analyse, de la conception, de la conduite et de l'évaluation de la politique budgétaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours Programmation et politiques financières (FPP) et Analyse des politiques budgétaires (FPA) avant de s'inscrire à ce cours. De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est essentiel d'avoir une connaissance de cet outil.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, commence par une revue des objectifs des pouvoirs publics et de la politique budgétaire. On présente ensuite aux participants les outils et méthodologies permettant d'analyser et d'améliorer la politique budgétaire, et d'en assurer le suivi. Il montre la façon d'obtenir des données de qualité et d'améliorer la transparence et la responsabilité de sorte que les autorités rendent des comptes de la réalisation de leurs objectifs budgétaires à moyen et long terme. Il se termine par des exposés thématiques des participants.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Décrire le débat portant sur le rôle approprié des pouvoirs publics et de la politique budgétaire.
- ▶ Utiliser des données pour évaluer la politique budgétaire d'un pays.
- ▶ Définir des règles budgétaires pour répondre aux problèmes particuliers des pays.
- ▶ Suivre les résultats budgétaires.
- ▶ Contribuer à établir un budget à moyen terme (en vue d'un rééquilibrage ou d'une relance) tout en limitant les risques de récession et en respectant la viabilité.

Viabilité budgétaire (FS)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse plus particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des banques centrales ou d'autres organismes publics qui sont chargés de l'exécution des politiques macroéconomiques et de la dette.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec l'utilisation des tableurs.

DESCRIPTION DU COURS : Dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, ce cours présente un outil Excel convivial d'étude de la dynamique de la dette publique (DDT), et explique

comment utiliser cet outil pour établir des projections de l'encours de la dette publique aussi bien pour le scénario de référence (le plus probable) que pour les autres scénarios, y compris les scénarios de catastrophes naturelles, ainsi que des graphiques en éventail. L'outil DDT sert aussi à estimer la trajectoire des ajustements budgétaires nécessaires pour parvenir à un niveau d'endettement déterminé par l'utilisateur. Les participants reçoivent des données préliminaires et doivent présenter, à la fin du cours, une analyse de la situation de la dette publique dans leur pays (ou dans le pays de leur choix).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Établir des projections de la dette publique.
- ▶ Définir les principaux facteurs de variation de la dette publique.
- ▶ Calculer les niveaux d'ajustement budgétaire nécessaires pour atteindre un objectif d'endettement public.
- ▶ Effectuer un test de résistance des projections de la dette publique, notamment en utilisant des graphiques en éventail.
- ▶ Reconnaître les principaux éléments de l'analyse de viabilité de la dette en vue d'évaluer le risque de surendettement.

Budgétisation favorable à l'égalité des sexes (GB)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de divers organismes participant à la budgétisation sensible au genre. Ces organismes sont notamment les services de coordination de la politique en matière d'égalité des sexes, les ministères des Finances, les ministères du Plan et les ministères de la condition féminine. Les participants doivent de préférence, mais pas obligatoirement, posséder des connaissances des concepts ou pratiques de budgétisation sensible au genre.

QUALIFICATIONS REQUISES : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur ayant une expérience de la politique budgétaire ou de la budgétisation.

DESCRIPTION DU COURS : Cet atelier, dispensé par le département des finances publiques, présente le cadre du FMI de budgétisation sensible au genre qui contribue à doter la politique budgétaire de perspectives sensibles au genre au moyen d'outils utilisés à différents moments du cycle budgétaire.

L'égalité des sexes fait partie des orientations des politiques publiques dans de nombreux pays. Le budget étant l'un des principaux instruments de politique publique, il peut jouer un rôle fondamental dans la mise en œuvre des politiques de parité femmes-hommes et dans l'atteinte de leurs objectifs.

Cet atelier aidera les pays à : i) approfondir leur compréhension des pratiques de budgétisation sensible au genre et de leur intégration à chaque étape du cycle de GFP ; ii) appliquer ces connaissances aux pratiques des pays participants dans le cadre d'ateliers ; iii) entamer une conversation entre les pays participants sur la conception et la mise en œuvre d'initiatives et de pratiques de budgétisation sensible au genre, en vue d'en tirer des enseignements et d'améliorer les résultats de ces initiatives. Les participants seront invités à expliquer des pratiques particulières à leur pays, à évaluer les difficultés éprouvées en ce domaine par leur pays et d'autres, et à proposer des solutions.

Il réunit également des représentants de divers organismes publics, notamment des unités de coordination de la parité entre les genres des ministères des Finances et des ministères d'autres secteurs.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de cet atelier, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Cerner les perspectives institutionnelles de la budgétisation sensible au genre et de l'égalité des sexes.
- ▶ Mieux comprendre les niveaux de pratique de la budgétisation sensible au genre à chaque étape du cycle de GFP et les liens entre ces étapes.
- ▶ Comprendre les niveaux de pratique de la budgétisation sensible au genre dans leur propre pays et la manière dont celle-ci peut être compromise par des problèmes de GFP.
- ▶ Définir les étapes précises à suivre pour améliorer la pratique dans leur propre pays, ainsi que les éventuelles synergies entre ces étapes et les réformes de GFP en cours.

Informalité : objectifs, possibilités et contraintes de l'action des pouvoirs publics (POOC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances, du Travail et des Affaires sociales, ainsi que des organismes de sécurité sociale, intervenant dans l'analyse, la conception et l'exécution de la politique fiscale et de la politique de l'emploi, et des programmes d'assurance sociale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences sociales (par exemple sciences économiques ou politique sociale) ou dans une discipline connexe.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des finances publiques, porte sur les incidences de la politique fiscale, de l'administration des recettes, des politiques relatives au marché du travail et des programmes de prestations sociales sur le caractère informel du marché du travail, à la fois en termes d'enregistrement des relations d'emploi et de déclaration des revenus imposables. Stimuler l'emploi est une priorité pour bon nombre de pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale, où le marché du travail est souvent en butte aux tendances démographiques, à une faible participation à la vie active (en particulier chez les jeunes et les femmes) et à une faible croissance de la productivité. Le travail non déclaré demeure un problème majeur qui laisse de nombreuses personnes sans assurance sociale et limite la perception de recettes. Pour ces raisons, bien des gouvernements songent à réduire les impôts sur les salaires pour stimuler l'emploi et réduire le travail non déclaré. Cette démarche génère elle-même des besoins de financement des systèmes d'assurance sociale, en particulier dans des contextes où ces systèmes doivent être renforcés pour offrir une assistance appropriée à grande échelle aux travailleurs et aux ménages. Le cours a pour objet de susciter un débat sur des considérations théoriques, de présenter des exemples de réformes efficaces des politiques publiques menées dans certains pays, et de familiariser les participants avec des outils et des méthodes d'analyse utiles pour concevoir des politiques économiques et en analyser les incidences.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre les principaux enjeux de la fiscalité du travail et des prestations sociales qui sont cruciaux pour promouvoir l'emploi, et réduire le travail et les revenus non déclarés.
- ▶ Concevoir un ensemble de réformes adaptées aux particularités de leur pays, notamment aux capacités administratives dont il dispose pour fournir les prestations sociales aux travailleurs et aux ménages et percevoir les taxes et impôts.

EN LIGNE : Projections relatives à la trajectoire de la dette publique – L'outil de dynamique de la dette publique (DDTx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des banques centrales ou d'autres organismes publics qui sont chargés de l'exécution des politiques macroéconomiques et de la dette.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Présenté par l'Institut pour le développement des capacités, ce cours en ligne de six heures explique comment établir des projections de l'encours de la dette publique au fil du temps, aussi bien pour le scénario de référence (le plus probable) que pour les autres scénarios, et comment estimer la trajectoire des ajustements budgétaires nécessaires pour parvenir à un niveau d'endettement prédéterminé. Cet objectif est atteint au moyen du convivial outil Excel de dynamique de la dette publique (DDT). À l'aide des projections d'une dizaine de variables macroéconomiques et budgétaires clefs, le DDT établit des projections de la dette publique selon le scénario de référence et celui du test de résistance, notamment au moyen de graphiques en éventail qui montrent l'incertitude. Par ailleurs, le DDT définit aussi les principaux facteurs de variation de la dette publique et calcule les niveaux d'ajustement budgétaire nécessaires pour parvenir au niveau d'endettement public visé.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Établir des projections de la dette publique.
- ▶ Définir les principaux facteurs de variation de la dette publique.
- ▶ Calculer les niveaux d'ajustement budgétaire nécessaires pour atteindre un objectif d'endettement public.
- ▶ Effectuer un test de résistance des projections de la dette publique, notamment en utilisant des graphiques en éventail.
- ▶ Reconnaître les principaux éléments de l'analyse de viabilité de la dette en vue d'évaluer le risque de surendettement.

EN LIGNE : Dynamique de la dette publique en période d'incertitude (DDUx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Conjointement présenté par l'Institut pour le développement des capacités et le département des finances publiques, ce cours en ligne montre comment évaluer la dynamique de la dette publique en période d'incertitude. Il enseigne comment aborder les projections de la dette publique lorsqu'il existe une incertitude autour des principales variables de projection de la dette (croissance du PIB, taux d'intérêt et de change et soldes primaires).

Ce cours à module unique vous permettra de produire et d'interpréter des graphiques en éventail (outils graphiques utilisés pour décrire l'évolution incertaine d'une variable dans le temps). En outre, il présente les concepts de plafond d'endettement (niveau d'endettement au-delà duquel l'économie subirait de graves conséquences négatives) et de dette sûre (niveau d'endettement suffisamment inférieur au plafond d'endettement pour constituer un coussin confortable et prudent). Le cours explique comment utiliser les graphiques en éventail pour déduire un niveau d'endettement sûr et comment évaluer les risques budgétaires.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Expliquer ce que c'est qu'un graphique en éventail de la dette.
- ▶ Interpréter un graphique en éventail afin de cerner les risques qui pèsent sur la dynamique de la dette.
- ▶ Comprendre comment produire des graphiques en éventail à l'aide de simples simulations de Monte-Carlo.
- ▶ Comprendre comment produire des graphiques en éventail à l'aide de modèles VAR et de fonctions de réaction budgétaire.
- ▶ Comprendre les concepts de dette sûre et de plafond d'endettement.
- ▶ Évaluer la dynamique de la dette en période d'incertitude.

EN LIGNE : Dette publique, investissement et croissance : modèles DIG et DIGNAR (DIGx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, présenté par l'Institut pour le développement des capacités et le département des études, explique comment analyser la relation entre investissement public, croissance et dynamique de la dette publique en utilisant deux modèles structurels dynamiques : le modèle dette, investissement et croissance (DIG) et le modèle dette, investissement, croissance et ressources naturelles (DIGNAR). Le cours présente et examine les éléments clés de ces modèles (le lien investissement-croissance, l'ajustement budgétaire et la réaction du secteur privé) et leurs interactions, ce qui permet aux apprenants de comprendre et d'évaluer les effets macroéconomiques des plans d'expansion de l'investissement public, notamment sur la croissance et la dynamique de la dette. Il développe des facteurs importants qui peuvent façonner les effets, à savoir le type de financement budgétaire, le taux de rendement du capital public, l'efficacité de l'investissement public et la capacité de l'État à percevoir des recettes.

Au cours des dix dernières années, les modèles DIG et DIGNAR ont été largement adoptés dans les travaux en politique économique. Ils complètent les analyses réalisées à l'aide du cadre de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale et ont déjà été appliqués dans 65 pays, dans le contexte de programmes et de travaux de surveillance appuyés par le FMI. Ils éclairent l'analyse de la politique économique en se basant sur des études qualitatives et quantitatives de scénarios, sur des questions liées non seulement à l'augmentation de l'investissement public, mais également à l'assainissement budgétaire, aux transferts monétaires en faveur des ménages pauvres, au dosage de dépenses publiques courantes et d'équipement, à l'efficacité des dépenses publiques et de l'administration fiscale, et à l'effondrement des cours des produits de base, entre autres domaines. Le cours illustrera certaines de ces applications et expliquera comment interpréter les résultats de ces analyses de scénarios.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Comprendre les fondements des modèles macroéconomiques dynamiques utilisés pour analyser l'expansion de l'investissement public, la croissance et la dynamique de la dette.
- ▶ Comprendre les éléments clés des modèles DIG et DIGNAR.
- ▶ Comprendre comment ces modèles sont utilisés pour analyser dans quelle mesure les effets macroéconomiques des hausses de l'investissement public dépendent des réponses de la politique

économique, du type de financement de ces hausses (par exemple financement fiscal et intérieur ou financement extérieur) et de facteurs structurels (par exemple efficacité de l'investissement public).

- ▶ Interpréter les résultats des analyses de scénarios à l'aide des modèles DIG et DIGNAR, comme ils sont utilisés dans des documents officiels du FMI tels que les rapports des consultations au titre de l'article IV.

EN LIGNE : Gestion des finances publiques (PFMx)

PUBLIC VISÉ : Le cours est ouvert à quiconque s'intéresse aux finances publiques, à la transparence budgétaire et à la responsabilité des pouvoirs publics, y compris les fonctionnaires et le personnel des organismes de développement et des organisations de la société civile. Il s'adresse en particulier aux fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, ou des services de planification financière des ministères sectoriels. La formation est conçue pour des participants qui ont déjà des connaissances de base des systèmes de gestion des finances publiques et s'appuie sur ces connaissances à un niveau intermédiaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance de base des systèmes de gestion des finances publiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, proposé par le département des finances publiques, donne une vue d'ensemble des systèmes et des institutions de gestion des finances publiques et du renforcement des capacités dans ce domaine dans les pays en développement et les pays émergents. Il se concentre sur les questions de GFP à l'appui de la stabilité macroéconomique, de la croissance économique inclusive, de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et du relèvement après-crise. Ce cours couvre un large éventail de thèmes et présente la GFP comme un système intégré, et non pas comme une simple somme de spécialités. Il se concentre donc sur les priorités de la GFP, les objectifs de réforme correspondants et les risques liés à leur mise en œuvre. Le cours associe les concepts à la pratique et comprend des témoignages de ministres des Finances, de praticiens et d'intervenants de divers pays.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Expliquer pourquoi la GFP constitue un important outil de mise en œuvre des politiques publiques.
- ▶ Décrire et analyser le cycle budgétaire et ses principales composantes.
- ▶ Décrire un simple cadre budgétaire à moyen terme, un plan de gestion de trésorerie et une stratégie de réforme de la gestion de l'investissement public.
- ▶ Établir les outils nécessaires pour gérer efficacement les risques budgétaires, les composantes de la transparence budgétaire, la notion de fiabilité des rapports budgétaires et le contrôle interne et externe.

- ▶ Cerner les questions pertinentes pour la hiérarchisation et l'échelonnement des réformes de la GFP, ainsi que les difficultés liées à leur mise en œuvre.
- ▶ Expliquer comment la société civile, la participation de la population et les institutions supérieures de contrôle des finances publiques contribuent à responsabiliser le gouvernement.
- ▶ Décrire le rôle que jouent les conditions sur le terrain et les institutions politiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes.

EN LIGNE : Modèle d'estimation de l'écart de TVA RA-GAP (VGAPx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances et de l'administration des recettes qui s'occupent de l'analyse du manque à gagner fiscal et des résultats de la perception des recettes, tant au niveau de l'administration centrale que des administrations locales.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir une connaissance avancée des finances publiques, de la conception de la taxe sur la valeur ajoutée (VAT) et être familiarisés avec les comptes nationaux. Il est essentiel d'avoir une connaissance de niveau intermédiaire de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Présenté par le département des finances publiques, ce cours en ligne fournit des orientations sur la préparation et l'exécution du modèle d'estimation de l'écart de TVA (VGEM) du Programme d'analyse des écarts créé par le FMI à l'intention des administrations des recettes (RA-GAP). Le cours se divise en cinq modules : survol du cadre de modélisation de l'écart de la TVA ; utilisation du modèle d'estimation de l'écart de TVA ; calcul de la VAT effective ; construction de l'assiette potentielle de la TVA ; exécution, interprétation des résultats et correction des erreurs du modèle.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Préparer les données à inclure dans le VGEM.
- ▶ Produire et interpréter les résultats du VGEM.
- ▶ Diagnostiquer et corriger les erreurs qui pourraient compromettre les résultats.

Réforme des subventions aux combustibles (RFS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances et d'autres ministères ou organismes publics intervenant dans la tarification des produits pétroliers ou dans la politique de subvention à ces produits.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe. Une certaine maîtrise de Microsoft Excel est souhaitable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des finances publiques, examine l'évolution récente de la problématique des subventions aux produits pétroliers, leur impact macro-économique et leurs retombées environnementales et sociales. S'appuyant sur des études de cas nationales, le cours développe les

principaux éléments de la réussite des réformes, dont les mesures de compensation ciblées en faveur des couches de population à faible revenu lésées par la réduction des subventions. Le cours présente également des outils pour mesurer les subventions et évaluer l'impact sur la répartition du revenu, et les divers mécanismes de tarification pouvant aider à lisser la répercussion des variations des cours internationaux des combustibles sur les prix intérieurs tout en protégeant le budget. Les participants pourraient être invités à faire des exposés sur l'expérience de leur pays dans la tarification des carburants et la réforme des subventions.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Expliquer les différentes raisons expliquant les subventions énergétiques et la manière dont elles sont calculées.
- ▶ Décrire les inconvénients des subventions énergétiques.
- ▶ Détecter les obstacles éventuels à une réforme des subventions des combustibles.
- ▶ Élaborer une stratégie de réforme efficace s'inspirant des enseignements de l'expérience d'autres pays.
- ▶ Utiliser des outils adaptés pour définir les subventions aux combustibles, estimer l'effet d'une réforme des subventions des produits pétroliers sur le bien-être des ménages afin d'éclairer l'élaboration des mesures de compensation et de guider le choix d'autres mécanismes de tarification des combustibles.

EN LIGNE : Analyse et prévision des recettes (RFAX)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances ou des administrations des recettes chargés d'effectuer des prévisions de recettes ou d'évaluer les effets des changements de la politique fiscale du point de vue des recettes et de la distribution.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES : Cette formation est conçue pour des participants ayant une connaissance de base ou intermédiaire de la politique fiscale. Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en comptabilité fiscale (idéalement avec quelques notions d'économétrie) et maîtriser l'utilisation de Microsoft Excel. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, offert par le département des finances publiques, se concentre sur les aspects techniques et institutionnels de la prévision des recettes et de l'analyse de la politique fiscale. Il donne un aperçu des méthodes quantitatives requises pour prévoir et évaluer la réaction des recettes aux modifications des principaux impôts, à savoir l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée, les droits d'accise et les taxes sur le commerce international. Par ailleurs, le cours insiste sur la nécessité de créer un cadre institutionnel solide pour accompagner le processus de prévision des recettes.

Ce cours associe les concepts à la pratique et prévoit des activités concrètes pour favoriser l'apprentissage, notamment des questionnaires et des exercices quantitatifs employant des données budgétaires réelles.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Décrire le rôle de la prévision des recettes dans le processus d'élaboration du budget.
- ▶ Recenser les meilleures pratiques émanant du cadre institutionnel qui sous-tend le processus de prévision des recettes.
- ▶ Déterminer les types de données nécessaires pour chaque méthode de prévision des recettes.
- ▶ Appliquer des modèles macroéconomiques pour prévoir le total de recettes fiscales.
- ▶ Appliquer des modèles entrées-sorties et des techniques de microsimulation pour analyser les implications des impôts indirects et directs pour les recettes et la répartition du revenu.
- ▶ Reconnaître les atouts et les faiblesses de différents modèles.

Outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des administrations nationales de l'impôt ou des recettes, des ministères de l'Économie et des Finances ou des services équivalents qui s'occupent des questions de recettes ou d'impôt, des administrations fiscales infranationales, des organismes nationaux d'audit, et des prestataires du développement des capacités accompagnant les réformes de l'administration fiscale, des recettes ou des finances publiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Expérience pertinente en matière d'administration des impôts ou des recettes, ou de développement des capacités dans des domaines ou des projets liés aux questions de réforme des recettes, de la fiscalité ou des finances publiques.

DESCRIPTION DU COURS : Offert par le département des finances publiques, ce cours est conçu pour doter les participants d'une connaissance approfondie de la méthodologie de l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT), des bonnes pratiques internationales de l'administration fiscale et des compétences professionnelles nécessaires pour procéder à un autoévaluation formel ou interne des évaluations TADAT. En outre, les participants apprennent à : i) interpréter les résultats des évaluations et à les utiliser pour renforcer ou actualiser les stratégies de réforme et les plans de travail de l'administration fiscale ; ii) intégrer les indicateurs du TADAT aux systèmes de suivi et d'évaluation des résultats de l'administration fiscale au quotidien et utiliser ces résultats dans des scénarios de référence. Les formateurs auront recours à des exercices pratiques décrivant des scénarios de cas réels pour illustrer l'application de la méthodologie TADAT. Des modèles analytiques tirés de résultats d'évaluations TADAT démontreront l'usage potentiel du cadre TADAT pour améliorer la gestion du civisme fiscal. Un examen (avec 75 % comme mention passable) est proposé aux participants souhaitant obtenir un certificat de formation ou d'évaluateur TADAT, en fonction des critères d'admissibilité.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Démontrer une compréhension approfondie des bonnes pratiques internationales de l'administration fiscale.

- ▶ Comprendre l'utilisation des indicateurs du TADAT pour évaluer les résultats de l'administration fiscale d'un pays.
- ▶ Rédiger des parties d'un bon rapport sur les résultats d'une évaluation TADAT.
- ▶ Interpréter les résultats d'une évaluation TADAT de manière holistique.
- ▶ Comprendre les associations ou les liens entre les différents aspects mesurables du TADAT et comment ils peuvent influencer les uns sur les autres, ainsi que sur les efforts de réforme de l'administration fiscale.
- ▶ Utiliser les résultats de l'évaluation TADAT comme intrants pour élaborer ou renforcer des stratégies de réforme et des plans de travail de l'administration fiscale.
- ▶ Recenser les éléments essentiels d'une équipe d'évaluation, savoir la gérer et comprendre la dynamique des parties prenantes.

Politique et administration fiscales : théorie et pratique (TPAT)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang supérieur des ministères des Finances et des administrations fiscales chargés notamment de conseiller leur ministre sur des questions de politique fiscale et/ou de gérer l'administration fiscale. Parmi les tâches envisagées, on citera la réalisation d'évaluations et d'analyses de politique générale ; la rédaction de propositions de politique générale ; la rédaction de textes de loi en matière fiscale ; et dans les administrations fiscales, la planification stratégique et la gestion des principales fonctions opérationnelles, dont les questions liées à l'organisation, aux technologies de l'information et à l'observance fiscale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants exerçant dans les domaines de politique économique doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en droit ou dans une discipline connexe, et justifier d'une expérience dans la production de rapports analytiques. Les participants travaillant dans l'administration fiscale doivent être des cadres supérieurs aux deux échelons les plus élevés de leur administration.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par le département des finances publiques, vise à étoffer les connaissances des participants sur les principales difficultés que rencontrent les pouvoirs publics en matière de conception, d'administration et de suivi d'un régime fiscal moderne. Il passe brièvement en revue les fondements théoriques de la politique fiscale et examine en détail sa pratique et sa mise en œuvre, en insistant sur la région à laquelle le cours s'adresse. Les participants sont encouragés à partager leur expérience de l'élaboration, de l'exécution et de l'administration de stratégies destinées à améliorer leur régime fiscal. Le cours comprend des exposés, des séances de questions-réponses et des ateliers, dans le but de :

- ▶ Donner un aperçu général des principes de conception de la politique fiscale et de leurs implications pour l'administration fiscale en établissant le lien entre la politique et l'administration fiscales et en expliquant leurs interactions.
- ▶ Étudier les problèmes liés à la conception et à l'administration des principaux impôts d'un régime fiscal moderne (par exemple imposition de la consommation et du revenu à assiette large, impôts

sur le patrimoine, accises ou régime d'imposition des petites entreprises), et examiner les différentes démarches de politique et d'administration fiscales dans des contextes économiques et institutionnels particuliers (par exemple pays riches en ressources naturelles, pays fragiles et pays appartenant à un bloc économique ou à une union douanière), et dans la fiscalité internationale (par exemple fiscalité de l'économie numérique ou imposition des entreprises multinationales).

- ▶ Examiner l'organisation et les opérations des administrations fiscales, ainsi que la gestion de l'observance fiscale, en s'appuyant sur l'expérience de la région et d'autres territoires.
- ▶ Offrir une vue d'ensemble des questions nouvelles et d'actualité relatives à la politique et l'administration fiscales et de la manière dont elles influent sur la fiscalité dans chaque région.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Résumer les principes clefs de conception de la politique fiscale et leur incidence sur l'administration fiscale, par exemple en établissant le lien entre politique et administration fiscales, en expliquant les interactions entre les fonctions et en examinant comment ces principes peuvent varier selon les contextes économiques.
- ▶ Définir les éléments fondamentaux des principaux impôts qui entrent dans un système fiscal moderne (par exemple l'imposition de la consommation et du revenu à assiette large, les impôts sur le patrimoine ou le régime d'imposition des petites entreprises).
- ▶ Connaître les résultats et les conséquences de politiques particulières souvent en place dans certains pays (réductions d'impôts, exonérations, incitations fiscales, retards de remboursement de crédits d'impôt et restrictions aux déductions d'impôts en amont dans la TVA ou de dépenses dans l'impôt sur les sociétés, etc.).
- ▶ Déceler les principaux problèmes qui touchent la fiscalité internationale et les outils destinés à les restreindre (réglementation des prix de transfert, échange d'informations entre pays, etc.), ainsi que la réforme en cours de la fiscalité internationale des entreprises.
- ▶ Décrire et analyser l'organisation et les fonctions essentielles des administrations fiscales modernes, ainsi que les difficultés et les méthodes de gestion de l'observance fiscale.
- ▶ Résumer les approches et les obstacles courants à la réforme des régimes fiscaux, notamment la formulation d'une stratégie de recettes à moyen terme.
- ▶ Comprendre les nouveaux outils d'évaluation et d'analyse d'un régime fiscal, notamment l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT), le programme d'analyse des écarts à l'intention des administrations des recettes (RA-GAP), l'outil d'évaluation des dépenses fiscales, l'enquête internationale sur l'administration des recettes (ISORA), etc.

Compréhension, évaluation et gestion des risques budgétaires (UAMFR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des Finances et de l'Économie, des bureaux du Trésor et de gestion de la dette ou d'autres administrations publiques intervenant dans l'évaluation et la gestion des risques budgétaires.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir une expérience pertinente de la politique budgétaire, de l'élaboration du budget, de la gestion de la trésorerie et de la dette, et de la gestion des risques budgétaires. Ils doivent également avoir une connaissance de Microsoft Excel.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par le département des finances publiques, fait partie de son programme de travail sur les risques budgétaires et traite des principales institutions qui aident les pouvoirs publics à mieux comprendre, suivre et gérer les risques qui pèsent sur les finances publiques. Il offre une vue d'ensemble des principales sources de risques budgétaires, des méthodes d'analyse et d'atténuation de ces risques, et des dispositions institutionnelles permettant d'y faire face. Il présente la boîte à outils du département des finances publiques pour parer aux risques budgétaires, qui comprend un ensemble d'outils Excel conçus pour aider les pays à analyser et quantifier les expositions aux risques budgétaires, ainsi que des formations sur l'application de certains des outils les plus récents. En outre, le cours aborde les normes de déclaration et d'information sur les risques budgétaires, en vertu du code de transparence des finances publiques du FMI.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir les risques budgétaires et les passifs conditionnels et reconnaître leurs principales caractéristiques.
- ▶ Cerner les principaux risques budgétaires auxquels un pays peut être confronté ; les évaluer et les classer en fonction de leur importance.
- ▶ Comprendre les principales techniques et approches d'évaluation des risques macrobudgétaires et des risques émanant de sources particulières comme les prêts garantis par l'État, les entreprises publiques et les partenariats public-privé.
- ▶ Déterminer les dispositifs institutionnels qui permettent de suivre et gérer efficacement les risques budgétaires.
- ▶ Préparer une déclaration de risques budgétaires.

EN LIGNE : VITARA – Programme d’audit (VITARA-AUD)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs des administrations fiscales responsables du développement et de la gestion de la fonction d’audit. Ce cours est également utile aux autres agents de l’administration fiscale qui participent à la définition ou à l’exécution des politiques et procédures d’audit, et à l’élaboration des anticipations budgétaires annuelles pour les audits réalisés.

QUALIFICATIONS REQUISES : Aucune qualification préalable n’est requise. Il est essentiel d’avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d’une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours de huit heures permet de connaître et comprendre la façon dont les audits contribuent au civisme fiscal, ainsi que les principaux éléments à prendre en compte pour gérer et doter en ressources un programme d’audit. Il couvre les principaux thèmes tels que le cadre juridique, l’organisation et la gouvernance de la fonction d’audit, le processus d’audit ainsi que la dotation en personnel, la formation, les systèmes, les outils et les mesures de la performance dans le domaine de l’audit.

Il est le fruit d’une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l’Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l’issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire le rôle de l’audit dans le civisme fiscal.
- ▶ Comprendre le lien entre la gestion du risque de non-conformité, la sélection des dossiers à contrôler et l’audit.
- ▶ Décrire les dispositions législatives nécessaires pour soutenir un programme d’audit.
- ▶ Résoudre les problèmes d’organisation dans le champ de l’audit.
- ▶ Reconnaître les outils et systèmes nécessaires pour mettre en œuvre un programme d’audit.
- ▶ Expliquer les besoins en effectifs pour réaliser un programme d’audit.
- ▶ Recenser les mesures de la performance liées à l’audit aux niveaux stratégique, opérationnel et individuel.

EN LIGNE : VITARA – Gestion du risque de non-conformité (VITARA-CRM)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs des administrations fiscales responsables de la gestion du risque de non-conformité (GRC) ; responsables et personnel des structures centrales chargés de la GRC.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d’avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d’une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours inculque des connaissances fondamentales sur les concepts liés à la gestion du risque de non-conformité (GRC) et à ses composantes au sein d’une administration fiscale. Par ailleurs, il explique en quoi la GRC aide les administrations fiscales à remplir leur cœur de mission consistant à gérer et améliorer l’observance fiscale. Entre autres, le cours porte sur les aménagements à apporter au niveau de l’organisation, de la gouvernance et de la gestion pour une GRC efficace, sur l’importance et l’utilisation des données dans le cadre de la GRC, ainsi que sur les méthodes et processus employés par les administrations fiscales pour améliorer l’observance fiscale.

Il est le fruit d’une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l’Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l’issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir la notion de gestion du risque de non-conformité et ses avantages pour les administrations fiscales.
- ▶ Définir le rôle de la gestion du risque de non-conformité sur le plan stratégique.
- ▶ Décrire le cadre de gestion du risque de non-conformité, ses ressources et ses résultats.
- ▶ Décrire le processus de la gestion du risque de non-conformité.
- ▶ Déterminer les aménagements nécessaires en termes d’organisation et de gouvernance.
- ▶ Expliquer le rôle des hauts responsables d’une administration fiscale dans la gestion du risque de non-conformité.
- ▶ Recenser les questions spécifiques que les pays à faible revenu doivent résoudre pour enclencher leurs initiatives en matière de gestion du risque de non-conformité.
- ▶ Mettre en évidence les facteurs essentiels à la réussite de la gestion du risque de non-conformité.

EN LIGNE : VITARA – Gestion des risques d'entreprise (VITARA-ERM)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs chargés de la gestion générale d'une administration fiscale, et personnel fonctionnel responsable de l'élaboration et de l'exécution d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) et des fonctions connexes telles que la planification, la recherche et l'audit interne.

QUALIFICATIONS REQUISES : Aucune qualification préalable n'est requise. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours de huit heures permet de savoir et de comprendre en quoi l'adoption d'une approche systématique de la GRE aide les administrations fiscales à atteindre leurs objectifs généraux. Il propose des outils pratiques, des méthodes et des modèles qui peuvent grandement faciliter et accélérer la conception et la mise en œuvre de la GRE dans les administrations fiscales.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Reconnaître les avantages de la GRE.
- ▶ Maîtriser les rudiments de la GRE.
- ▶ Expliquer en quoi la GRE diffère de la gestion traditionnelle des risques.
- ▶ Décrire les cadres de GRE tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Comité des organismes de patronage de la Commission Treadway (COSO).
- ▶ Définir les principaux dispositifs de gouvernance.
- ▶ Exposer les principaux éléments d'une politique de GRE.
- ▶ Tracer les contours du processus de GRE.

EN LIGNE : VITARA – Dépôt des déclarations (VITARA-FLD)

PUBLIC VISÉ : Ce module est utile aux cadres et cadres supérieurs responsables de la gestion, de l'organisation ou du contrôle des programmes de base qui, au sein d'une administration fiscale, ont trait aux déclarations des contribuables, aux services aux contribuables ou à la gestion du risque de non-conformité. Il est également pertinent pour le personnel des structures centrales chargé de l'élaboration ou de l'application des politiques de gestion du risque de non-conformité dans une administration fiscale, axées sur la définition et la hiérarchisation des risques liés aux déclarations et sur le suivi des stratégies à l'appui du dépôt des déclarations fiscales.

QUALIFICATIONS REQUISES : Aucune qualification préalable n'est requise. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce petit module présente le concept de déclaration fiscale et le processus de dépôt des déclarations aux

fins de l'administration fiscale. Il explique l'importance des déclarations pour le recouvrement de l'impôt, leur principale fonction et leur finalité. Il met en exergue les risques les plus courants de non-conformité des déclarations, ainsi que les bonnes pratiques internationales qui luttent contre ces risques grâce à la conception et l'application de solutions modernes de gestion du risque de non-conformité. Le module couvre également les questions juridiques et technologiques liées au dépôt des déclarations, ainsi que les questions d'organisation, de gouvernance et de gestion de la performance.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer le rôle de la déclaration fiscale dans un système d'auto-évaluation.
- ▶ Citer les critères généraux et l'objectif premier du dépôt des déclarations définis par les administrations fiscales.
- ▶ Décrire les principales dispositions juridiques qui régissent les protocoles de déclaration fiscale.
- ▶ Définir les risques de non-conformité liés aux déclarations, ainsi que les aspects pertinents d'un programme de gestion du risque de non-conformité (GRC).
- ▶ Expliquer comment développer la composante de déclaration dans un programme de GRC.
- ▶ Décrire les mesures de conformité, à l'appui de la présentation dans les délais des déclarations, notamment le service aux contribuables et les mesures de répression.
- ▶ Expliquer les paramètres liés à l'organisation, à la gestion, aux technologies et aux ressources qui sous-tendent la mise en œuvre d'un programme de conformité fiscale.

EN LIGNE : VITARA – Gestion des ressources humaines (VITARA-HRM)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs des administrations fiscales s'occupant des questions de gestion des ressources humaines, de la stratégie de gestion des ressources humaines ou du capital humain dans une administration fiscale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours inculque des notions fondamentales sur la gestion des ressources humaines dans une administration fiscale, notamment pour ce qui est de l'élaboration et l'exécution d'une stratégie de gestion des ressources humaines, des modèles d'organisation des ressources humaines, des fonctions de gestion des ressources humaines et des principaux attributs d'un système efficace de gestion des ressources humaines.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales

(CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir le concept de gestion des ressources humaines et comprendre comment il peut aider les administrations fiscales à atteindre leurs objectifs stratégiques.
- ▶ Décrire une stratégie de gestion de ressources humaines.
- ▶ Expliquer l'organisation de la gestion des ressources humaines dans une administration fiscale.
- ▶ Décrire un parcours professionnel et la structure de rémunération adéquate au sein d'une administration fiscale.
- ▶ Recenser les domaines clefs d'une gestion efficace des ressources humaines au sein d'une administration fiscale et certains des principes qui les étayent.
- ▶ Décrire la fonction d'apprentissage et de développement et expliquer son importance pour les administrations fiscales.

EN LIGNE : VITARA – Technologies de l'information et gestion des données (VITARA-ITD)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs des administrations fiscales responsables du fonctionnement et du développement des technologies de l'information ou participant aux réformes de modernisation ; responsables et personnel auxiliaire au sein de la structure centrale ayant un intérêt dans les technologies de l'information ou dans la gestion et l'utilisation des données par l'administration fiscale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours inculque des notions de base sur certains thèmes relatifs aux technologies de l'information et à la gestion des données au sein d'une administration fiscale. Il expose les principales notions des technologies de l'information et de la gestion de données, et explique leur importance pour les administrations fiscales, notamment leur rôle dans l'atteinte d'objectifs stratégiques et opérationnels. Il porte sur un large éventail de thèmes pertinents : création et mise en œuvre d'une stratégie en matière de technologies de l'information, principes modernes d'un modèle de fonctionnement automatisé de l'administration fiscale, bonnes pratiques éprouvées s'agissant de la gouvernance et la gestion des technologies de l'information, et qualité et sécurité des données.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer en quoi les technologies de l'information et les données aident les administrations fiscales à atteindre leurs objectifs stratégiques et opérationnels.

- ▶ Décrire l'importance et les bienfaits d'une stratégie de technologies de l'information dans une administration fiscale.
- ▶ Déceler les éventuelles difficultés liées à la mise en œuvre d'une stratégie de technologies de l'information dans une administration fiscale.
- ▶ Définir les principes et composantes essentiels de l'intégration de l'environnement d'une administration fiscale.
- ▶ Déterminer les aménagements nécessaires et les bonnes pratiques en termes de gestion et de gouvernance des technologies de l'information.
- ▶ Expliquer l'importance des données dans une administration fiscale et l'utilisation qui en est faite pour créer de la valeur.
- ▶ Décrire la marche à suivre pour améliorer la qualité et la sécurité des données dans une administration fiscale.

EN LIGNE : VITARA – Gouvernance institutionnelle (VITARA-IGO)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs responsables de la bonne gouvernance dans une administration fiscale ou participant à l'exécution des politiques de gouvernance de l'administration fiscale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours introduit les dispositifs de gouvernance interne et externe des administrations fiscales. Il aborde des thèmes tels que les principes de responsabilisation et de transparence, les garde-fous en matière de gouvernance, la surveillance extérieure, le contrôle interne, les responsabilités des cadres supérieurs en matière de gouvernance dans une administration fiscale et les aspects organisationnels à prendre en compte dans l'élaboration et l'exécution du dispositif de gouvernance.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer la notion de gouvernance institutionnelle de l'administration fiscale et les principaux aspects internes et externes de la gouvernance.
- ▶ Reconnaître la manière dont les principes de responsabilisation et de transparence influent sur la conception de dispositifs d'administration fiscale pour remédier aux facteurs de vulnérabilité de la gouvernance.
- ▶ Décrire les éléments clefs du cadre institutionnel d'une administration fiscale.
- ▶ Reconnaître les garde-fous en matière de gouvernance qui permettent à une administration fiscale d'être efficace, impartiale et libre de toute ingérence politique.
- ▶ Expliquer l'importance de la surveillance extérieure et les mécanismes contribuant à préserver la confiance du public dans le régime fiscal.

- ▶ Comprendre les éléments essentiels d'un dispositif de gouvernance interne.
- ▶ Cerner les responsabilités en matière de gouvernance interne des cadres et des cadres supérieurs de l'administration fiscale.
- ▶ Décrire les principales considérations organisationnelles de l'élaboration et de l'exécution d'un dispositif de gouvernance interne.
- ▶ Décrire les différents types de risques qu'une administration fiscale devrait anticiper et être prête à gérer.
- ▶ Expliquer pourquoi un système de contrôle interne est important dans une administration fiscale.

EN LIGNE : VITARA – Organisation (VITARA-ORG)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs d'une administration fiscale responsables de la modélisation et des opérations organisationnelles, notamment de l'organisation des effectifs, des processus et du travail dans une administration fiscale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours permet de connaître et de comprendre les caractéristiques essentielles de la conception organisationnelle des administrations fiscales.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir la notion de conception organisationnelle et expliquer pourquoi elle est importante.
- ▶ Connaître les principaux modèles organisationnels utilisés dans la conception des administrations fiscales et expliquer les avantages et inconvénients de chacun d'entre eux.
- ▶ Comparer les rôles des opérations au siège et sur le terrain dans la structure organisationnelle d'une administration fiscale.
- ▶ Décrire l'importance des unités et des fonctions spéciales dans la structure organisationnelle d'une administration fiscale.
- ▶ Mieux comprendre comment les modèles organisationnels des administrations fiscales peuvent être adaptés à de nouveaux rôles et responsabilités.
- ▶ Déceler les éléments essentiels et les liens de dépendance dans la conception organisationnelle d'une administration fiscale.

EN LIGNE : VITARA – Gestion des paiements et de la dette (VITARA-PDM)

PUBLIC VISÉ : Ce module est destiné aux cadres et cadres supérieurs responsables de l'élaboration, de l'administration et de la supervision de la fonction de gestion de la dette au sein d'une administration fiscale. Il est également utile aux cadres de niveau intermédiaire, en particulier ceux dénotant d'une capacité à évoluer vers des postes de cadres supérieurs et assumer la responsabilité de questions liées à la gestion de la dette. Il sera aussi jugé pertinent par le personnel des structures centrales de l'administration fiscale chargé d'établir les politiques et procédures administratives de gestion de la dette ; de déceler et de hiérarchiser les risques ; de mettre au point des stratégies de lutte contre ces risques ; d'émettre des recommandations pour améliorer la législation et de déterminer les anticipations de performance annuelle pour le recouvrement de la dette et la gestion des paiements et de la dette.

QUALIFICATIONS REQUISES : Aucune qualification préalable n'est requise. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce module permet de savoir et comprendre en quoi la gestion des paiements et de la dette contribue à l'observance fiscale, et de connaître et comprendre les principaux paramètres liés à l'organisation, à l'administration et aux ressources de la fonction de gestion de la dette dans une administration fiscale. Le module commence par définir le concept de gestion des paiements et de la dette, et son rôle dans l'observance fiscale, avant de se pencher sur la manière d'aborder la conception et mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette. Il passe ensuite aux modalités de gouvernance et d'organisation de la fonction de gestion de la dette, ainsi qu'aux questions de gestion de l'information ; il présente les mécanismes pour l'optimisation des paiements volontaires, les mesures de contrainte juridique, le traitement des créances irrécouvrables ainsi que la résolution des différends en matière de gestion de la dette.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre le rôle des activités de gestion des paiements et des créances dans l'incitation à l'observance fiscale, dans son maintien et dans son application.
- ▶ Définir la stratégie de gestion de la dette d'une administration fiscale, ainsi que ses composantes.
- ▶ Déterminer quels paramètres prendre en compte lors de la création d'une stratégie de gestion de la dette.
- ▶ Décrire en quoi la stratégie de gestion de la dette appuie la stratégie globale de l'administration fiscale.
- ▶ Comprendre le rôle des structures centrales et des opérations de terrain.
- ▶ Décrire une structure organisationnelle standard de gestion de la dette.

- ▶ Expliquer comment fixer des cibles de recouvrement appropriées.
- ▶ Circonscrire les indicateurs de performance pouvant être utilisés.
- ▶ Comprendre les systèmes pertinents de gestion de l'information et en quoi ils peuvent aider au travail de gestion de la dette.
- ▶ Préciser quelle panoplie d'outils est le plus couramment employée par les administrations fiscales modernes pour protéger les recettes publiques, et comment ces outils sont utilisés.
- ▶ Dresser une liste des approches et mécanismes pour communiquer avec les contribuables avant l'échéance, afin de maximiser le recouvrement.
- ▶ Tirer parti des dispositions de radiation, ou en créer, pour effacer des comptes gouvernementaux les dettes qui sont irrécouvrables ou dont le recouvrement coûte plus qu'il ne rapporte.
- ▶ Comprendre la pertinence et l'impact de la résolution des différends s'agissant de la gestion de la dette.

EN LIGNE : VITARA – Gestion des performances (VITARA-PMG)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs des administrations fiscales chargés de suivre, de mesurer et d'améliorer les performances de l'administration fiscale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Le cours expose la notion de gestion des performances dans une administration fiscale. Il décrit les principaux éléments d'un cadre de gestion des performances classique dans une administration fiscale et les aménagements à apporter au niveau de l'organisation pour le faire fonctionner. Il passe en revue les acteurs principaux de la gestion des performances ainsi que leurs rôles et responsabilités. Il explique également le processus de mesure et de communication des performances ainsi que les facteurs essentiels à la création et au maintien d'une culture de la gestion des performances au sein d'une administration fiscale.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer le concept de gestion des performances, son importance et ses avantages pour les administrations fiscales.
- ▶ Définir les principes et composantes essentiels d'un cadre de gestion des performances.
- ▶ Repérer les enjeux et difficultés pratiques liés au suivi, à la mesure et à la communication des résultats au sein d'une administration fiscale.
- ▶ Déterminer les aménagements à effectuer en termes de gestion du personnel et de gouvernance.
- ▶ Décrire la marche à suivre pour améliorer la gestion des performances au sein d'une administration fiscale.

EN LIGNE : VITARA – Aspects fondamentaux de la gestion des réformes : mettre au point un programme de réforme (VITARA-RMF)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs des administrations de l'impôt et des recettes ou des ministères s'occupant de la conception de programmes et de projets de réforme de l'administration fiscale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Conçu pour aider les dirigeants des administrations fiscales à entreprendre des réformes, ce cours explique des concepts clés de la gestion des réformes, le processus d'élaboration d'un programme de réforme de l'administration fiscale, les principales dispositions de gestion et de gouvernance d'une réforme de l'administration fiscale, ainsi que la gestion des projets de réforme de l'administration fiscale.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : Ce module vise à bien expliquer en quoi consiste une réforme de l'administration fiscale, pourquoi elle est importante, en quoi consiste sa mise en œuvre et qui devrait participer au processus de réforme. À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir les termes clés liés à la gestion des réformes.
- ▶ Connaître les étapes de la conception d'un programme de réforme et les liens entre le plan stratégique et le programme de réforme d'une administration fiscale.
- ▶ Reconnaître l'infrastructure de gestion et de gouvernance requise pour s'assurer que des réformes de qualité soient réalisées dans les délais et avec le budget prévu, ainsi que les rôles et les responsabilités des intervenants clés.
- ▶ Comprendre comment préparer et exécuter le plan d'un projet de réforme, en présentant les cinq phases clés d'un projet.
- ▶ Rédiger un projet et d'autres documents.

EN LIGNE : VITARA – Thèmes particuliers de la gestion des réformes : gérer un programme de réforme (VITARA-RMS)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs des administrations de l'impôt et des recettes ou des ministères s'occupant de l'exécution de programmes et de projets de réforme.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours présente des outils et des méthodes de planification, de suivi et d'établissement de rapports sur les programmes de réforme de l'administration fiscale, des approches de dotation en ressources des réformes, les tensions de la gestion des risques et de la dotation en ressources, des pratiques éprouvées de gestion du changement, ainsi que la notion d'évaluation post-exécution.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : Ce cours vise à permettre aux participants de bien comprendre les pratiques éprouvées pour mener à bien des réformes de l'administration fiscale. À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Connaître les outils et les méthodes disponibles dans les domaines de la planification, du suivi, de l'établissement de rapports, de la gestion des risques, de la maîtrise du changement et de la résolution des problèmes liés aux programmes de réforme.
- ▶ Appliquer des solutions permettant de doter le programme de réforme de fonds, d'un personnel compétent, d'outils informatiques et d'autres actifs.
- ▶ Gérer les différentes tensions qui peuvent survenir au cours du processus de réforme.
- ▶ Effectuer les préparatifs nécessaires pour les changements à venir et mettre en place les mécanismes d'accompagnement requis pour une bonne gestion de ces changements.
- ▶ Reconnaître la finalité et les avantages de l'évaluation post-exécution et apprendre à la réaliser.

EN LIGNE : VITARA – Gestion stratégique (VITARA-SMG)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs de l'administration fiscale et des ministères s'occupant de la planification stratégique et de la gestion d'une administration fiscale.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours inculque des connaissances fondamentales sur les concepts liés à la gestion stratégique d'une administration fiscale. En outre, il met en évidence les différents types de plans que les administrations fiscales conçoivent en lien avec leur stratégie et son exécution. Ensuite, il explique le contenu, le calendrier, les ressources et les tâches nécessaires pour élaborer un plan, ainsi que les différentes étapes de la planification. Ce module explique également les difficultés et les risques auxquels les dirigeants d'une administration fiscale sont généralement confrontés, les erreurs fréquentes et les bonnes pratiques internationales à suivre dans la gestion stratégique d'une administration fiscale.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir le concept de gestion stratégique et ses avantages pour les administrations fiscales.
- ▶ Expliquer le concept d'alignement stratégique en lien avec les différents plans des administrations fiscales.
- ▶ Décrire le contenu du plan stratégique d'une administration fiscale.
- ▶ Définir le calendrier, les ressources et les tâches nécessaires à l'élaboration d'un plan.
- ▶ Mettre en évidence les facteurs essentiels à la réussite de la gestion stratégique.
- ▶ Mieux comprendre le rôle des cadres et des cadres supérieurs dans la gestion stratégique.
- ▶ Déterminer l'organisation, les personnes, les activités et les processus nécessaires pour mener à bien la fonction de gestion stratégique au sein d'une administration fiscale.

EN LIGNE : VITARA – Immatriculation des contribuables (VITARA-TAR)

PUBLIC VISÉ : Cadres et cadres supérieurs chargés de la supervision ou de la gestion de l'immatriculation des contribuables, ou qui ont besoin des données d'immatriculation. Ce cours intéresse également d'autres fonctionnaires participant au processus d'immatriculation, ou à la tenue et au nettoyage d'un registre de contribuables.

QUALIFICATIONS REQUISES : Aucune qualification préalable n'est requise. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours de huit heures permet de connaître et comprendre la fonction d'immatriculation des contribuables dans les administrations fiscales. Il explique, entre autres, les caractéristiques pertinentes d'un registre à forte intégrité, adapté à son objet et inscrit dans la durée, et les raisons pour lesquelles il est essentiel au bon fonctionnement de l'administration fiscale.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre pourquoi l'immatriculation des contribuables et la tenue d'un registre exact et exhaustif sont essentielles pour le bon fonctionnement d'une administration fiscale.
- ▶ Décrire les éléments essentiels d'un registre et d'un processus d'immatriculation à forte intégrité, notamment le cadre juridique, les politiques publiques, les technologies de l'information, les procédures et la formation.
- ▶ Dresser la liste des éléments essentiels d'un registre efficace.
- ▶ Concevoir un registre des contribuables de sorte qu'il soit facile de s'y immatriculer.
- ▶ Expliquer comment inciter les contribuables à s'immatriculer correctement dans le système.
- ▶ Élaborer une stratégie en matière de risques et de respect des obligations et un plan d'amélioration des obligations d'immatriculation.
- ▶ Décrire les méthodes de tenue et de nettoyage du registre.
- ▶ Comprendre les dispositifs de gouvernance et de communication d'informations nécessaires à la fonction d'immatriculation.

EN LIGNE : VITARA – Service aux contribuables (VITARA-TPS)

PUBLIC VISÉ : Ce module est destiné aux cadres et cadres supérieurs chargés de la conception, modernisation, gestion ou supervision des programmes à l'appui de l'efficacité et de l'efficience du service aux contribuables ainsi que de l'assistance, du soutien et de l'éducation fournis. Ce cours est également utile aux autres agents de l'administration fiscale qui interviennent dans la prestation et l'application des stratégies de service aux contribuables, des initiatives pour l'observance fiscale et des outils destinés à accroître le respect volontaire et la confiance du public dans le système fiscal.

QUALIFICATIONS REQUISES : Aucune qualification préalable n'est requise. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce bref cours examine les capacités d'un programme modernisé de service aux contribuables, définit des stratégies pour aider les administrations fiscales à élaborer et mettre en œuvre des programmes efficaces de service aux contribuables, et propose des indicateurs de performance pour vérifier que ces programmes donnent les résultats escomptés. Il souligne aussi que les services innovants centrés sur la technologie et le contribuable réduisent les coûts de mise en conformité et d'administration, car, en offrant aux contribuables l'information et l'assistance que ces derniers requièrent pour s'acquitter plus aisément de leurs obligations, ils réduisent la nécessité pour l'administration fiscale de consacrer davantage de ressources onéreuses à des fins de conformité.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer le rôle critique du service aux contribuables dans l'optimisation du civisme fiscal.
- ▶ Décrire les principaux concepts qui sous-tendent la fonction du service aux contribuables.
- ▶ Recenser les éléments essentiels de la conception d'une stratégie de service aux contribuables (SSC), son modèle stratégique et opérationnel, sa structure et les ressources requises.
- ▶ Décrire les principaux défis associés à la SSC, et comment l'établir.
- ▶ Expliquer les différences entre modalités d'information, de soutien et de transaction.
- ▶ Décrire la planification des ressources, des installations et du matériel.
- ▶ Préciser les différents types de canaux de service, l'importance d'une segmentation des contribuables dans la mise au point d'une SSC, et le mode de gestion des performances.
- ▶ Expliquer comment circonscrire les facteurs et causes profondes des demandes de service et les groupes cibles.
- ▶ Expliquer comment élaborer un plan de SSC, et une feuille de route pour sa mise en œuvre.
- ▶ Expliquer comment amorcer la SSC.
- ▶ Décrire les aspects novateurs découlant du processus de dématérialisation.

Analyse macroéconomique générale

Programmation et politiques financières (FPP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou de la Planification ou des banques centrales qui conseillent sur la conception et la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou apportent leur aide en la matière.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Programmation et politiques financières, première partie : comptabilité et analyse macroéconomiques (FPP.1x), et le cours en ligne Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (FPP.2x).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, explique comment diagnostiquer les déséquilibres macroéconomiques et y remédier à l'aide d'un arsenal de mesures d'ajustement coordonnées. Il traite des principales caractéristiques des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et monétaire) et des liens qui existent entre eux, en mettant en évidence les relations en termes de comptabilité et de comportement, à l'aide de données tirées d'une étude de cas nationale.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Créer des projections macroéconomiques de référence cohérentes en retenant l'hypothèse de politiques inchangées, tout en respectant les relations comptables et comportementales entre les variables économiques.
- ▶ Analyser le scénario macroéconomique de référence, pour comprendre l'évolution économique et financière et diagnostiquer les déséquilibres macroéconomiques.
- ▶ Déterminer les facteurs de vulnérabilité économique et les risques dans le scénario de référence, et expliquer comment les pouvoirs publics y font face.
- ▶ Préparer un scénario d'ajustement qui tient compte de ces politiques et de leurs conséquences macroéconomiques.
- ▶ Négocier un programme d'ajustement économique avec la contrepartie dans le contexte d'un exercice de simulation/jeu de rôle.
- ▶ Définir d'autres objectifs et politiques économiques qui seront intégrés dans un cadre à moyen terme.

EN LIGNE : Programmation et politiques financières, première partie : comptabilité et analyse macroéconomiques (FPP.1x)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours est particulièrement pertinent pour les fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification, ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les appliquer. Ce cours est proposé en anglais, en arabe, en espagnol, en français ou en russe.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, explique les compétences de base nécessaires à la programmation financière, les principales caractéristiques des comptes des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et monétaire) et les liens qui existent entre eux. Pour chaque secteur, le cours présente la dimension comptable, les interprétations des variables et des indicateurs de ces comptes, et une analyse de base des comptes.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Calculer des variables économiques à l'aide des principes de comptabilité macroéconomique.
- ▶ Interpréter les comptes des secteurs réel, budgétaire, extérieur et monétaire qui entrent dans la macroéconomie.
- ▶ Décrire les liens entre les comptes macroéconomiques en termes de comptabilité et de comportement.
- ▶ Analyser l'évolution économique et financière d'un pays sous forme d'étude de cas, à l'aide de travaux pratiques sur Microsoft Excel.

EN LIGNE : Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (FPP.2x)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours est particulièrement pertinent pour les fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification, ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les appliquer. Le cours est dispensé en anglais, en espagnol et en français.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, s'appuie sur le cours FPP.1x pour permettre aux participants de mieux comprendre la conception et l'exécution des politiques macroéconomiques et financières. Il présente des méthodes de prévision simples pour chaque secteur macroéconomique, explique les hypothèses de référence du diagnostic des résultats macroéconomiques et décrit l'établissement d'un programme d'ajustement macroéconomique pour une étude de cas nationale.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Construire des projections de référence des secteurs réel, extérieur, public et monétaire à l'aide de variables propres à chaque secteur.
- ▶ Décrire les liens entre les secteurs, tant en termes de comptabilité que de comportement.
- ▶ Créer des projections économiques cohérentes sur un an en retenant l'hypothèse de politiques inchangées.
- ▶ Utiliser un modèle macroéconomique pour analyser en quoi les changements de politique agissent sur les prévisions.
- ▶ Identifier et évaluer les facteurs de vulnérabilité économique inhérents à une économie de marché émergente.
- ▶ Préparer un scénario de politique macroéconomique à l'aide d'un ensemble déterminé de données.

Diagnosics macroéconomiques (MDS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et des ministères des Finances ou de l'Économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser le logiciel Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Programmation et politiques financières, première partie : comptabilité et analyse macroéconomiques (FPP.1x) ou le cours en ligne Diagnostics macroéconomiques (MDSx).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est conçu pour renforcer l'aptitude des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays de manière exhaustive, notamment l'état de l'économie ; l'orientation de la politique budgétaire et monétaire ; la stabilité financière ; le taux de change ; les vulnérabilités dans les différents secteurs ; enfin, les perspectives à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure.

Le cours met l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques, il s'appuie sur des études de cas pertinents pour la région où il est dispensé.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient avoir acquis les compétences suivantes :

- ▶ Analyser la production potentielle, calculer les écarts de production et faire un diagnostic des perspectives économiques.
- ▶ Évaluer l'orientation de la politique budgétaire, monétaire, financière et de change en vigueur.
- ▶ Évaluer les liens macrofinanciers, notamment en analysant les indicateurs de solidité du secteur financier.
- ▶ Évaluer les perspectives économiques à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure.
- ▶ Déterminer les vulnérabilités et les risques économiques extérieurs et intérieurs qui pèsent sur la croissance économique et formuler les politiques appropriées pour y faire face.

EN LIGNE : Diagnostics macroéconomiques (MDSx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux fonctionnaires des banques centrales et des ministères des Finances ou de l'Économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections. Il est dispensé en anglais et en français.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à renforcer la capacité des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays, en mettant l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Il porte sur l'évaluation de la situation macroéconomique du moment; l'orientation des politiques budgétaire et monétaire; la stabilité financière et les perspectives à moyen terme de l'économie, en tenant compte de la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure, des éventuels désalignements du taux de change et des facteurs de vulnérabilité des différents secteurs. Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent être inclus dans le processus d'élaboration des politiques, le cours s'appuie sur une étude de cas.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser la production potentielle, calculer les écarts de production et faire un diagnostic des perspectives économiques.
- ▶ Évaluer l'orientation de la politique budgétaire, monétaire, financière et de change en vigueur.
- ▶ Évaluer les liens macrofinanciers, notamment en analysant les indicateurs de solidité du secteur financier.
- ▶ Évaluer les perspectives économiques à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure.
- ▶ Déterminer les risques économiques extérieurs et intérieurs, ainsi que les vulnérabilités qui pèsent sur la croissance économique et trouver les politiques appropriées pour y faire face.

EN LIGNE : Prévision macroéconomique (MFx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours est destiné en particulier aux agents qui établissent des prévisions utilisées pour la conception et l'exécution de la politique macroéconomique. Il se déroule en anglais.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir une formation de premier cycle universitaire en statistique et des connaissances de base en économétrie. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable. Les démonstrations et les applications sont réalisées à l'aide de EViews, logiciel courant qui sert à estimer et simuler des modèles de prévision sous Windows. Des licences temporaires de EViews sont mises à disposition pendant la durée du cours.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par l'Institut pour le développement des capacités, a pour but de renforcer les compétences des participants dans le domaine de la prévision et de la modélisation macroéconomiques, ainsi que leur utilisation des techniques économétriques modernes. Il inclut un examen de la théorie de base et des démonstrations d'analyses empiriques à l'aide de EViews. Il porte sur quatre aspects de la construction de modèles empiriques et des prévisions :

- ▶ Les propriétés des données et des modèles, telles que la stationnarité, la non-stationnarité et la co-intégration.
- ▶ Les spécifications dynamiques, notamment l'utilisation de modèles de correction d'erreurs.
- ▶ L'évaluation, la conception et la simulation de modèles.
- ▶ Les incertitudes prévisionnelles et l'analyse des politiques.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Faire des prévisions de séries chronologiques et de modèles d'équations multiples à l'aide de EViews.
- ▶ Évaluer les caractéristiques statistiques des séries chronologiques et appliquer les méthodes prévisionnelles voulues.
- ▶ Construire un modèle macroéconomique à l'aide des modèles autorégressifs de moyennes mobiles (ARMA), des modèles vectoriels autorégressifs (VAR) et des modèles vectoriels à correction d'erreurs (VECM).
- ▶ Utiliser diverses techniques statistiques pour évaluer la performance d'un modèle de prévision.

Analyse et prévision macroéconomiques (MFA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés d'élaborer des modèles macroéconométriques aux fins de la prévision, de l'analyse et de la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et posséder des connaissances en économétrie. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'utilisation de EViews pour des applications économétriques. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne Prévisions économiques (MFA).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à inculquer aux fonctionnaires des notions fondamentales solides de l'estimation des modèles macroéconométriques et de leur application dans les prévisions, les prévisions immédiates et les analyses par les banques centrales, les ministères et les organismes publics de recherche. Le cours examine les modèles de séries chronologiques économétriques unidimensionnelles et multidimensionnelles, les modèles d'espace-état et les techniques de prévision immédiate telles que les modèles BRIDGE, MIDAS et U-MIDAS. Chaque thème fait l'objet d'un exposé portant sur la théorie qui le sous-tend et d'un atelier au cours duquel le logiciel d'application EViews est utilisé. Les participants travaillent en groupe pour réaliser des exercices pratiques d'estimation et de prévision.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Connaître les fondements, les caractéristiques et les limites de plusieurs spécifications de modèles économétriques.
- ▶ Utiliser le logiciel EViews pour appliquer des techniques de modélisation qui améliorent l'analyse de la politique économique et les capacités de prévision de leur institution.
- ▶ Appliquer les techniques apprises à des études de cas nationales propres à leur région afin de réaliser des prévisions et des analyses sur un aspect de la politique économique.
- ▶ Appliquer les outils appropriés du logiciel d'économétrie EViews à leur travail ou leurs recherches sur leur pays, ou aux travaux et recherches sur d'autres pays.

Analyse des politiques monétaire et budgétaire à l'aide de modèles d'équilibre général dynamique stochastique (DSGE)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur utilisant les modèles dynamiques d'équilibre général stochastique (modèles DSGE) dans l'analyse macroéconomique des questions de politique monétaire et budgétaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir des connaissances solides de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base des logiciels MATLAB/Octave et Dynare/Iris – mais il n'est pas obligatoire qu'ils en aient une connaissance spécifique. Il est recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Analyse et prévision de la politique monétaire (MPAFx).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est centré sur l'élaboration, l'utilisation et l'interprétation des modèles DSGE. Il vise à initier les participants aux techniques et modèles couramment utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires et budgétaires. De nombreux exposés sont consacrés à l'élaboration des modèles et aux questions de mise en œuvre. Ce cours s'appuie sur des études de cas propres à la région pour illustrer l'application pratique de ces modèles et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques. En outre, il étudie les avantages et les limites de l'utilisation de ces modèles pour analyser les politiques et donner des conseils.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les modèles et les techniques (simulation et estimations) utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires, budgétaires et structurelles.
- ▶ Compléter ou modifier la structure du modèle pour répondre à une question de politique économique.
- ▶ Permettre l'application des modèles DSGE élaborés dans le cours à diverses questions de politique économique et interpréter leurs résultats.
- ▶ Identifier les avantages et les limites des modèles lorsqu'ils servent à analyser les politiques et à donner des conseils.
- ▶ Construire un modèle DSGE de base à partir des premiers principes à l'aide de données propres à leur pays dans la région.

Croissance inclusive et politiques structurelles

Questions climatiques et cadres macroéconomiques (CMF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances, des banques centrales et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans le suivi et l'évaluation des incidences macroéconomiques du changement climatique et des politiques s'y rapportant.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel. Les participants doivent être à même d'utiliser des logiciels quantitatifs tels que EViews et MATLAB, mais il n'est pas obligatoire qu'ils en aient une connaissance spécifique. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Aspects macroéconomiques du changement climatique : considérations scientifiques, coûts économiques et action des pouvoirs publics, ainsi que le cours en ligne Programmation et politiques financières, première partie.

DESCRIPTION DU COURS : Les répercussions du changement climatique sur l'activité économique se font plus marquées que jamais, les politiques climatiques s'apprennent à redéfinir les contours de bien des économies, et les responsables gouvernementaux ont la difficile tâche d'intégrer ces paramètres à leurs dispositifs macroéconomiques. Ce cours, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, a pour but de fournir aux participants des cadres, outils et modèles macroéconomiques développés à partir d'Excel qui permettent d'incorporer des considérations climatiques dans la formulation des politiques. Il prépare aussi les participants à appréhender les facteurs de vulnérabilité et risques économiques liés au climat.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Se servir des données relatives au climat pour contribuer à l'analyse des répercussions macroéconomiques des questions liées au changement climatique.
- ▶ Rendre compte des chocs climatiques dans les dispositifs macroéconomiques.
- ▶ Évaluer la dynamique de la dette publique à la suite de catastrophes naturelles, et les avantages que présente l'investissement dans des infrastructures résilientes.

Problèmes économiques posés par l'intégration régionale (ERI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres ministères et organismes intéressés de pays signataires d'un ou de

plusieurs accords d'intégration régionale ou de pays qui prévoient d'approfondir des accords de ce type. Les fonctionnaires d'organisations régionales (intergouvernementales ou supranationales) sont également invités à participer.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

DESCRIPTION DU COURS : Le principal objectif de ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est d'approfondir la compréhension des différents aspects de l'intégration économique, monétaire et financière, et de ses incidences sur le commerce, l'investissement et la croissance économique au sein de la région ou dans l'économie mondiale. En s'appuyant sur la théorie économique et sur des études de cas issues d'expériences de différentes régions, le cours évoque les éléments indispensables à l'intégration économique, monétaire et financière, et examine les conséquences économiques et politiques de l'intégration régionale. Les ateliers visent à approfondir les connaissances relatives à des aspects particuliers pouvant découler de l'intégration économique et monétaire. Les participants utilisent les études de cas basées sur des données nationales pour effectuer des évaluations des avantages et difficultés liés à l'intégration régionale et devront présenter leurs conclusions à l'occasion de brefs exposés.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser les différents types d'intégration régionale et évoquer les nouvelles tendances en la matière.
- ▶ Repérer et analyser les possibilités et difficultés que présentent différents programmes d'intégration pour leurs pays.
- ▶ Évaluer le processus d'intégration régionale s'agissant de ses répercussions sur la croissance économique et les inégalités, et le niveau et la vitesse de convergence des principales variables économiques dans la période précédant une intégration plus poussée.
- ▶ Faire la synthèse des arguments économiques et politiques de l'intégration pouvant concerner leur propre pays.

EN LIGNE : Réforme des subventions énergétiques (ESRx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Les agents des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification qui jouent un rôle de consultation en matière de politique macroéconomique ou qui sont chargés de son exécution devraient trouver ce cours particulièrement bénéfique. Le cours est dispensé en anglais et en arabe.



QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne est proposé conjointement par l'Institut pour le développement des capacités, le département des finances publiques, le département Moyen-Orient et Asie centrale et le département Asie et Pacifique. Il s'appuie sur une vaste analyse internationale et une expérience pratique de la conception de l'assistance technique et des réformes des subventions pour formuler des recommandations sur la meilleure manière de réduire les subventions. Le cours introduit le concept des subventions énergétiques (définition et mesure) et présente leurs implications économiques, sociales et environnementales. Il présente également des outils permettant d'évaluer les effets redistributifs d'autres scénarios de réforme des subventions et d'élaborer un mécanisme de tarification des combustibles. Enfin, il passe en revue les pratiques optimales en matière de réforme des subventions énergétiques et présente des réussites et des échecs dans des contextes nationaux particuliers.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer le concept de subventions énergétiques et estimer les subventions avant et après impôt.
- ▶ Donner la définition des taxes énergétiques correctives et expliquer comment les calculer.
- ▶ Décrire les conséquences économiques, sociales et environnementales des subventions énergétiques.
- ▶ Expliquer comment élaborer des stratégies robustes de réforme des subventions.
- ▶ Concevoir des politiques publiques visant à atténuer les effets des réformes des subventions sur l'inflation et le bien-être des ménages.
- ▶ Utiliser l'outil Microsoft Excel pour évaluer les effets d'autres scénarios de réforme des subventions énergétiques sur des ménages appartenant à des groupes de revenus différents.
- ▶ Élaborer des mécanismes de tarification des combustibles efficaces pour atténuer la volatilité des prix des combustibles.

Égalité des genres et macroéconomie (GM)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sensibles au genre.

QUALIFICATIONS REQUISES : La priorité sera donnée aux candidatures de fonctionnaires participant actuellement à la formulation et à la mise en œuvre de politiques sensibles au genre, ou à ceux possédant une expérience dans ces domaines. Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en sciences sociales, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, met en évidence les conséquences macroéconomiques des inégalités femmes-hommes et offre un aperçu

des mesures que peuvent prendre les pouvoirs publics pour aider les femmes à s'émanciper. Il étudie l'évolution des inégalités entre les genres dans le temps et selon les pays, et notamment les conséquences de la pandémie de COVID-19 ; souligne l'importance pour une croissance inclusive et durable de la suppression des disparités entre hommes et femmes ; et analyse les actions possibles dans les domaines du budget, de l'emploi, de la finance et du droit pour réduire les inégalités entre les genres. Le format privilégie l'apprentissage actif en combinant exposés, ateliers, discussions de groupes, exercices et interventions des participants. L'objectif est d'aider les participants à appliquer les connaissances et compétences acquises pour analyser les grands enjeux liés à l'égalité des genres dans leurs pays respectifs et de formuler des programmes de réforme hiérarchisés.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre les liens entre l'égalité des genres et la macroéconomie, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de viabilité.
- ▶ Utiliser les principales sources de données ventilées par genre et les boîtes à outils pertinentes pour évaluer la progression des pays vers l'égalité des genres, en tenant compte de l'impact de la pandémie de COVID-19 et de l'incidence des inégalités entre les genres sur les résultats macroéconomiques.
- ▶ Expliquer les politiques et mesures de réduction des inégalités femmes-hommes, y compris les pratiques en matière de budgétisation sensible au genre.
- ▶ Formuler des programmes de réforme hiérarchisés pour réduire les inégalités entre les genres dans leur pays.

Croissance inclusive (IG)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des stratégies et politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités, à combattre le changement climatique et à promouvoir la création d'emplois.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en sciences sociales, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Croissance inclusive (IGx), ou toute partie des modules du cours en ligne Croissance inclusive (IGx), par exemple Croissance inclusive – Concepts et indicateurs (IGx-CI), Croissance inclusive – Politique budgétaire (IGx-FP), Croissance inclusive – Gouvernance (IGx-GOV), Croissance inclusive – Changement climatique (IGx-CC) et Croissance inclusive – Égalité des genres et technologie sur les marchés du travail (IGx-LMGT).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à mieux comprendre la croissance inclusive et à doter les participants de certains outils analytiques et opérationnels – tels que le tableau de bord de la croissance inclusive – pour évaluer, mesurer et suivre les effets des politiques macroéconomiques sur la croissance, la pauvreté, les inégalités et la création d'emplois. Il couvre également les obstacles à l'inclusion que sont les tendances structurelles à long terme telles que la démographie

et le changement climatique. Des exposés initient les participants aux notions élémentaires de la croissance inclusive, en insistant sur les questions de viabilité à long terme, tandis que des ateliers leur permettent d'appliquer ces notions et de réfléchir à l'élaboration de stratégies de croissance inclusive à l'aide d'études de cas nationales.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Interpréter les indicateurs de pauvreté et d'inégalités.
- ▶ Analyser comment les politiques macroéconomiques favorisent la croissance, combattent les inégalités et réduisent la pauvreté.
- ▶ Mettre en évidence les obstacles à une croissance inclusive et classer les réformes par ordre de priorité.
- ▶ Élaborer une stratégie de croissance inclusive adaptée à leur propre pays.

EN LIGNE : Croissance inclusive (IGx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à approfondir les connaissances des participants sur le lien entre politiques macroéconomiques et réformes, compétitivité et croissance. L'évolution de la conjoncture mondiale soulève des préoccupations liées aux perspectives de croissance moroses, au chômage élevé et aux inégalités de revenus et de chance. Dans ce contexte, le cours se concentre sur les politiques micro- et macroéconomiques destinées à promouvoir la croissance économique, l'emploi et la répartition équitable du revenu. Il examine également les divers mécanismes par lesquels les réformes de politique économique peuvent promouvoir une croissance inclusive et génératrice d'emplois. Le cours traite ainsi des démarches classiques qui misent sur l'accumulation de capital et la croissance de la productivité grâce à l'acquisition de connaissances, ainsi que des approches récentes qui s'intéressent à la mauvaise affectation des ressources et aux imperfections dans les établissements de crédit et les institutions publiques. Les liens empiriques entre la croissance, l'emploi et la répartition du revenu sont interprétés à la lumière de ces différents modèles. Le cours met en relief le rôle des politiques cruciales qui traduisent la croissance économique en réduction de la pauvreté et en amélioration généralisée des niveaux de vie.

Il s'appuie sur la théorie, des études empiriques nationales et des études de cas traitant de l'expérience de plusieurs régions du monde. Les principaux thèmes abordés sont i) les liens entre emploi et croissance ; ii) les effets des politiques, des institutions et de la réglementation sur l'emploi et la croissance ; et iii) les stratégies pour promouvoir une croissance inclusive. Les ateliers permettent aux participants d'appliquer des outils empiriques et d'utiliser des tableaux pour analyser les chiffres de la pauvreté et des inégalités,

les tendances du chômage et les effets des politiques du marché du travail sur l'emploi, ainsi que d'examiner et d'analyser les répercussions des politiques macroéconomiques sur l'égalité, l'emploi et la croissance dans leur propre pays. Les études de cas nationales utilisées lors des ateliers ou des exposés sont adaptées à la région où le cours est dispensé, en vue de rehausser leur pertinence pour les participants.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir le concept de croissance inclusive et ses nombreux aspects, concevoir un cadre pour analyser les enjeux de la croissance inclusive de manière systématique et établir les liens entre croissance et inclusion.
- ▶ Déterminer dans quelle mesure un pays réalise une croissance inclusive, en utilisant une large gamme d'indicateurs.
- ▶ Expliquer comment la politique budgétaire peut contribuer à une croissance inclusive et mettre en évidence les pratiques optimales pour concevoir des politiques fiscales et des programmes de dépenses en vue de promouvoir l'inclusion.
- ▶ Évaluer le degré d'inclusion du marché du travail, notamment d'un point de vue tenant compte de la problématique femmes-hommes ; expliquer comment les progrès technologiques peuvent influencer sur l'inclusion dans le marché du travail ; examiner les politiques relatives au marché du travail et à la dimension de genre, les difficultés de leur mise en œuvre et les arbitrages qu'elles impliquent.
- ▶ Expliquer pourquoi la bonne gouvernance est importante pour une croissance inclusive, choisir des indicateurs clefs pour mesurer la qualité de la gouvernance et résumer les mesures visant à l'améliorer.
- ▶ Détecter les principaux risques pour la croissance durable et inclusive qui sont liés au changement climatique ; trouver le dosage approprié de mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

EN LIGNE : Croissance inclusive – Gouvernance (IGx-GOV)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Le cours examine la notion de gouvernance et explique l'importance d'améliorer sa qualité pour s'efforcer de réaliser une croissance inclusive. Il explore les liens entre gouvernance et croissance inclusive. Il passe en revue les principales mesures permettant d'améliorer la gouvernance, notamment les réformes structurelles, l'automatisation, l'amélioration des règles et procédures (pour les politiques budgétaire et monétaire), et de limiter ainsi les erreurs dans l'action publique. Le cours porte sur les politiques en matière de ressources humaines, le développement des capacités, les dispositifs efficaces de lutte contre la corruption pour inciter les décideurs à prendre des décisions dans l'intérêt

public, ainsi que sur la transparence, la responsabilisation et le caractère inclusif des institutions politiques, qui permettent d'étayer l'élaboration de politiques efficaces sur le plan de la gouvernance. Enfin, il donne des exemples de problèmes de gouvernance dans de grands domaines de l'action publique, et fournit des solutions.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les liens entre gouvernance et croissance inclusive.
- ▶ Citer les principaux indicateurs de mesure de la gouvernance et de ses sous-composantes, comme la lutte contre la corruption, et expliquer les préjudices causés par la corruption dans un pays.
- ▶ Synthétiser les mesures destinées à améliorer la gouvernance et expliquer les principaux vecteurs par lesquels elles influent ou fonctionnent.

EN LIGNE : Croissance inclusive – Changement climatique (IGx-CC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Le cours porte sur la nature du changement climatique et sur le fait qu'il menace fortement la viabilité et le caractère inclusif de nos sociétés. Il examine le changement climatique et ses incidences sur nos vies, et présente des mesures destinées à lutter contre ses effets. Ces recommandations et solutions comprennent des efforts d'atténuation, l'adaptation aux inévitables changements à venir (malgré l'atténuation) et la façon de rendre ces réformes inclusives.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir le changement climatique, et les risques sociétaux, économiques et environnementaux posés au niveau national et mondial.
- ▶ Expliquer les principales mesures permettant d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter.
- ▶ Concevoir une stratégie de réforme pour faire face au changement climatique, en tenant compte des circonstances propres aux pays et en veillant au caractère inclusif des réformes.

EN LIGNE : Croissance inclusive – Politique budgétaire (IGx-FP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours porte sur le rôle de la politique budgétaire, qui conjugue politique de dépenses et politique fiscale, dans la promotion d'une croissance inclusive, et il expose les bonnes pratiques pour la conception de programmes de dépenses et de politiques fiscales favorables à l'inclusion. Il décrit les principaux objectifs d'une politique budgétaire inclusive et les éventuels arbitrages entre croissance et équité. Il étudie les effets positifs ou négatifs de programmes de dépenses et mesures de politique fiscale pour la croissance inclusive. Enfin, il met en évidence les difficultés et considérations de politique économique liées aux réformes budgétaires et explique comment améliorer leur mise en œuvre pour favoriser l'inclusion.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Évaluer dans quelle mesure les programmes de dépenses publiques et la politique fiscale favorisent une croissance inclusive.
- ▶ Mettre en évidence les difficultés et considérations de politique économique liées aux réformes budgétaires et expliquer comment améliorer leur mise en œuvre pour favoriser l'inclusion.
- ▶ Décrire les principaux objectifs de la politique budgétaire et les éventuels arbitrages entre croissance et équité.

EN LIGNE : Croissance inclusive – Concepts et indicateurs (IGx-CI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours inculque aux participants les notions et dimensions de la croissance inclusive, et tout l'éventail d'objectifs dont les décideurs doivent tenir compte. Il examine des théories et des données empiriques sur les politiques économiques efficaces dans la stimulation de la croissance, et cherche à déterminer si la croissance contribue à la réduction de la pauvreté ou s'il faut opérer un arbitrage entre accélération de la croissance et réduction des inégalités. Dans sa deuxième partie, le cours aborde la mesure du caractère inclusif de la croissance, en commençant par les groupes les plus défavorisés pour mesurer la pauvreté, puis en l'élargissant aux autres groupes de revenu afin de mesurer les inégalités. Cette analyse porte sur des indicateurs monétaires des niveaux d'inclusion, de revenu et de consommation. Le cours s'intéresse également aux dimensions non monétaires du bien-être économique, comme les niveaux des systèmes de santé et d'éducation.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir la croissance inclusive et ses nombreuses dimensions, en dissociant les résultats obtenus des possibilités offertes.
- ▶ Mettre en évidence les liens entre croissance, pauvreté et inégalité.
- ▶ Examiner les bienfaits et les inconvénients des mesures ci-dessus.

- ▶ Décrire un cadre global favorable à la croissance inclusive et réaliser un diagnostic permettant à un pays d'établir un ordre de priorité dans ses actions.
- ▶ Définir et calculer des indices de pauvreté et d'inégalité, notamment des courbes d'incidence de la croissance.
- ▶ Repérer des indicateurs d'inclusion non fondés sur le revenu et décrire des mesures multidimensionnelles du bien-être social.
- ▶ Examiner les bienfaits et les inconvénients des mesures ci-dessus.

EN LIGNE : Croissance inclusive – Égalité des genres et technologie sur les marchés du travail (IGx-LMGT)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Le cours aborde le thème de la croissance inclusive sous l'angle du marché du travail. Il explique en quoi un marché du travail inclusif, en plus de jouer un rôle important dans le bien-être économique d'un individu, aide une économie à fonctionner de façon plus efficace. Il examine certains des facteurs déterminants des résultats du marché du travail, notamment le thème majeur de la discrimination, et la façon d'y faire face. Il étudie également les incidences de l'intelligence artificielle et des progrès technologiques sur l'inclusion au sein du marché du travail et présente des actions envisageables pour orienter le progrès technologique de manière à ce qu'il favorise l'inclusion. Enfin, le cours porte sur la discrimination fondée sur le genre et sur les bienfaits que peut apporter l'inclusion de tous les genres. Il examine les mesures pouvant être mises en œuvre pour réduire les nombreuses dimensions des écarts entre les genres.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les implications du caractère inclusif d'un marché du travail.
- ▶ Interpréter des indicateurs de l'inclusion sur le marché du travail.
- ▶ Examiner les facteurs déterminants des résultats du marché du travail, notamment les qualités d'un individu, le cycle économique, les chocs et la technologie.
- ▶ Étudier les conséquences de l'informalité et de la segmentation sur le marché du travail.
- ▶ Analyser les inégalités entre genres et leurs répercussions économiques négatives.
- ▶ Examiner les actions que les décideurs peuvent prendre pour améliorer l'inclusivité tout en évaluant les compromis possibles entre égalité et efficacité.

Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel. Il est recommandé aux candidats d'achever au préalable le cours en ligne Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours porte sur les questions de politique macroéconomique et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Il permet aux participants de comprendre les aspects macroéconomiques de la croissance et de la diversification, la gestion de la politique budgétaire, la coordination de la politique macroéconomique et la gestion des actifs du secteur public dans les pays riches en ressources naturelles. Le cours comprend des exposés, des ateliers pratiques, des débats et des études de cas.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser les résultats économiques des pays riches en ressources naturelles, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de durabilité.
- ▶ Concevoir des cadres de finances publiques adéquats en appliquant les règles appropriées pour déterminer s'il faut consommer, épargner et/ou investir le produit de la vente des ressources naturelles.
- ▶ Définir les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base.
- ▶ Concevoir des politiques afin de promouvoir la transparence dans la gestion des ressources naturelles, notamment en créant les structures institutionnelles appropriées pour les fonds souverains.

EN LIGNE : Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours est particulièrement destiné aux fonctionnaires de banques centrales, de ministères des Finances et d'autres organismes publics qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques dans les pays riches en ressources naturelles. Le cours est dispensé en anglais, en français et en russe.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur avec une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, animé conjointement par l'Institut pour le développement des capacités, le département

des finances publiques et le département des statistiques, porte sur les questions de politique macroéconomique et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Il permet aux participants de comprendre les aspects macroéconomiques de la croissance et de la diversification, la gestion de la politique budgétaire, la coordination de la politique macroéconomique et la gestion des actifs du secteur public dans les pays riches en ressources naturelles.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser les résultats économiques des pays riches en ressources naturelles, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de durabilité.
- ▶ Concevoir des cadres de finances publiques adéquats en appliquant les règles appropriées pour déterminer s'il faut consommer, épargner ou investir le produit de la vente des ressources naturelles.
- ▶ Définir les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base.
- ▶ Concevoir des politiques en vue de promouvoir la transparence dans la gestion des ressources naturelles.

Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCC)

PUBLIC VISÉ : Les fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur sont invités à s'inscrire. Ce cours est particulièrement utile aux fonctionnaires de banques centrales, de ministères des Finances et d'autres organismes publics qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques liées à la macroéconomie et au changement climatique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel. Il est recommandé aux candidats d'achever au préalable le cours en ligne Aspects macroéconomiques du changement climatique : considérations scientifiques, coûts économiques et action des pouvoirs publics (MCCx-SEP).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours donne une vue d'ensemble des considérations scientifiques et des coûts économiques du changement climatique, examine les actions envisageables en matière d'adaptation et d'atténuation (notamment la tarification des émissions de carbone et la suppression des subventions aux combustibles fossiles), et analyse les difficultés et possibilités que suppose une transition vers des modèles économiques plus verts.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre les coûts entraînés par le changement climatique.
- ▶ Élaborer des stratégies globales en vue de la mise en œuvre des engagements en matière d'atténuation et des investissements dans une transition vers un scénario à zéro émission nette.
- ▶ Se servir des données relatives au climat pour contribuer à l'analyse des répercussions macroéconomiques des questions liées au changement climatique.

EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Considérations scientifiques, coûts économiques et action des pouvoirs publics (MCCx-SEP)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours est particulièrement destiné aux fonctionnaires de banques centrales, de ministères des Finances et d'autres organismes publics qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques liées à la macroéconomie et au changement climatique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, le département des finances publiques, le département des études, et le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, constitue la première des six parties de la série Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCCx). Ce volet familiarisera les participants avec les aspects scientifiques et économiques du changement climatique, avec le cadre des mesures mondiales en matière de climat et avec l'implication du FMI sur les thématiques liées au changement climatique.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Mettre en évidence les causes du changement climatique, la source des émissions, les différents types d'émissions et les dégâts matériels provoqués par le changement climatique.
- ▶ Expliquer les répercussions générales du changement climatique au niveau de l'économie et des conditions de vie.
- ▶ Décrire l'évolution des cadres mondiaux traitant des questions relatives au climat, ainsi que les difficultés et possibilités qui s'y rapportent.
- ▶ Expliquer pourquoi et comment le FMI incite ses pays membres à s'attaquer aux questions relatives au changement climatique.

EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Stratégies d'atténuation (MCCx-MS)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Les agents des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification qui jouent un rôle de consultation en matière de politique macroéconomique devraient trouver ce cours particulièrement bénéfique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, le département des finances publiques, le département des études, et le département de la stratégie, des

politiques et de l'évaluation, constitue la deuxième des six parties de la série Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCCx). Dans ce volet, les participants découvriront des stratégies globales d'élaboration de politiques d'atténuation, apprendront à analyser leurs incidences et se verront présenter des arguments en faveur de la mise en place accélérée de la tarification du carbone.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les justifications des mesures d'atténuation prises par les pouvoirs publics.
- ▶ Mettre en évidence les composantes nécessaires des instruments d'atténuation dont disposent les pouvoirs publics.
- ▶ Mettre en balance les avantages et les inconvénients de la tarification du carbone en tant que principal instrument d'atténuation des pays.
- ▶ Analyser et quantifier les incidences macroéconomiques des politiques d'atténuation.
- ▶ Déterminer les principales considérations dont les décideurs doivent tenir compte pour élaborer une stratégie d'accélération de la mise en place de la tarification du carbone aux niveaux national et international.

EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Transition vers un scénario zéro émission nette (MCCx-TNZ)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Les agents des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification qui jouent un rôle de consultation en matière de politique macroéconomique devraient trouver ce cours particulièrement bénéfique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, animé par l'Institut pour le développement des capacités et le département des études, constitue la troisième des six parties de la série Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCCx). Ce volet exposera aux participants les investissements généraux nécessaires à une transition vers un scénario à zéro émission nette ainsi que la feuille de route de la décarbonation de l'ensemble des secteurs.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir les quatre éléments structurels d'une stratégie d'atténuation favorables à la croissance et à la distribution.
- ▶ Comparer les effets des politiques d'atténuation sur les prix des produits de base, la configuration des échanges commerciaux et l'activité économique des pays exportateurs de combustibles fossiles, aux niveaux national et international.
- ▶ Décrire les investissements généraux nécessaires à une transition vers un scénario à zéro émission nette.
- ▶ Définir une feuille de route pour la décarbonation de l'ensemble des secteurs.

EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Considérations économiques de l'adaptation (MCCx-EA)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Les agents des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification qui jouent un rôle de consultation en matière de politique macroéconomique devraient trouver ce cours particulièrement bénéfique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, animé par l'Institut pour le développement des capacités, le département des finances publiques et le département des études, constitue la quatrième des six parties de la série Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCCx). Ce volet fournit aux participants une description de l'adaptation ainsi que des politiques et stratégies pour la promouvoir et la généraliser. Ce cours présente aussi DIGNAD, un outil des modélisations du changement climatique que les pays peuvent utiliser pour analyser leur résistance face aux chocs climatiques.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir l'adaptation au changement climatique et expliquer en quoi elle revêt une importance capitale sur le plan macroéconomique.
- ▶ Décrire des mesures de promotion de l'investissement dans l'adaptation au changement climatique.
- ▶ Expliquer la stratégie à trois piliers utilisée pour élaborer et généraliser des politiques d'adaptation.

EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Risques liés au changement climatique pour le secteur financier (MCCx-CRFS)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Les agents des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification qui jouent un rôle de consultation en matière de politique macroéconomique ou qui sont chargés de son exécution devraient trouver ce cours particulièrement bénéfique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, animé par l'Institut pour le développement des capacités et le département des marchés monétaires et de capitaux, constitue la cinquième des six parties de la série Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCCx). Ce volet présentera aux participants les principales composantes de politiques monétaires et financières pouvant aider à faire face aux risques posés par le changement climatique sur le plan matériel et en termes de transition.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre la nécessité d'améliorer la disponibilité de données financières relatives au changement climatique et les trois piliers de leur architecture.
- ▶ Expliquer les dernières évolutions de la réglementation et du contrôle des risques financiers liés au changement climatique et les fondements théoriques justifiant la prise en compte de ces risques dans la conception des cadres de réglementation et de contrôle.
- ▶ Décrire l'importance d'évaluer les risques liés au changement climatique en utilisant des cadres de tests de résistance et de produire une vue d'ensemble des scénarios climatiques ainsi que des dispositifs d'analyse des risques liés au changement climatique.
- ▶ Décrire les conséquences des risques liés au changement climatique sur les activités des banques centrales et les éventuels ajustements que ces dernières peuvent apporter à leurs activités pour atténuer les risques financiers posés par le changement climatique.

EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Finances publiques et respect de l'environnement (MCCx-GPF)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Les agents des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification qui jouent un rôle de consultation en matière de politique macroéconomique ou qui sont chargés de son exécution devraient trouver ce cours particulièrement bénéfique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, animé par l'Institut pour le développement des capacités et le département des finances publiques, constitue la dernière des six parties de la série Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCCx). Dans ce volet, les participants apprendront comment les pays peuvent intégrer des considérations liées au changement climatique dans leur gestion des finances publiques.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Recenser les principaux liens entre les enjeux liés au changement climatique et la gestion des investissements publics.
- ▶ Décrire l'outil EGIP-Climat et la façon dont il est appliqué en pratique afin de favoriser l'intégration des considérations liées au changement climatique dans la gestion des investissements publics.
- ▶ Définir la gestion des finances publiques.
- ▶ Mettre en évidence les principaux points d'entrée de la généralisation du changement climatique sur l'ensemble du cycle budgétaire et au-delà.

- ▶ Dégager les principes fondamentaux d'une mise en œuvre efficace d'une stratégie de réforme de la gestion des finances publiques respectueuse de l'environnement.
- ▶ Décrire les principales fonctionnalités de DIGNAD, un outil de modélisation du changement climatique, et comprendre les scénarios pouvant être analysés dans une application type.

Diagnostiques de vulnérabilité (VDS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de tous les niveaux des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics dotés d'un service macrobudgétaire (par exemple Cabinet, assemblée législative) chargés de suivre et d'évaluer les vulnérabilités et les risques aux échelles nationale, régionale ou multisectorielle.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, avoir des connaissances de base en économétrie et être familiarisés avec l'utilisation de logiciels d'applications économétriques.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, complète le cours Diagnostiques macroéconomique (MDS). Il vise à renforcer la capacité des participants à évaluer les facteurs de vulnérabilité budgétaire, financière et extérieure de façon intégrée en faisant appel à plusieurs outils et méthodes de diagnostic capables de cerner les risques extrêmes.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Évaluer les risques au moyen des indicateurs de vulnérabilité des secteurs budgétaire, financier, extérieur et réel.
- ▶ Expliquer comment les vulnérabilités peuvent se muer en difficultés débouchant sur une crise, en raison de chocs ou d'un ensemble de politiques mal avisées.
- ▶ Utiliser des outils de diagnostic (notamment ceux actuellement employés par le FMI pour la surveillance) afin de suivre les vulnérabilités multisectorielles et de prédire les indicateurs de risques situés en queue de distribution.
- ▶ Adapter les outils de diagnostic (organisés sous forme de modèles de rapports sur les vulnérabilités des pays) aux données nationales.

Questions juridiques

EN LIGNE : Contrôle fondé sur les risques de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) au niveau des institutions financières (AML/CFT)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des ministères des Finances ou d'entités équivalentes, des cellules de renseignement financier, des banques centrales, des agences de contrôle et des organes d'audit du secteur public qui peuvent gagner à approfondir leurs connaissances sur l'élaboration et l'application d'une approche fondée sur les risques du contrôle des institutions financières en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir au moins trois à cinq ans d'expérience dans la mise en œuvre d'une approche fondée sur les risques pour le contrôle de la LBC/FT au niveau des institutions financières dans le respect des principes fondamentaux. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur doté d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par le département juridique, a pour but de mettre en évidence les piliers essentiels et fondamentaux d'un cadre de réglementation et de supervision fondé sur les risques des activités sur site et hors site des autorités de contrôle. Il présente l'approche basée sur les risques de la réglementation et du contrôle de la LBC/FT appliquée aux institutions financières dans le respect des principes fondamentaux et souligne l'importance d'élaborer des cadres de contrôle fondés sur les risques solides, efficaces et conformes aux normes internationales relatives aux banques, opérateurs sur titres et compagnies d'assurance.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre le cadre juridique et réglementaire indispensable à un contrôle de la LBC/FT fondé sur les risques.
- ▶ Déceler les domaines présentant des risques particulièrement élevés en fonction des facteurs de risques (clients, produits/ services, zones géographiques et canaux de distribution).
- ▶ Élaborer des méthodologies, des outils, des systèmes et des processus de contrôle fondés sur les risques bien adaptés aux entités ou secteurs réglementés.
- ▶ Formuler des stratégies, des plans et des approches de contrôle adéquats en fonction des résultats des évaluations des risques.
- ▶ Affecter des ressources pour le contrôle en fonction des risques recensés.

Cours de bonnes pratiques de LBC (Réforme juridique LBC) (CFT-BPC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires nationaux de niveau débutant à intermédiaire et décideurs chargés des activités de lutte contre le terrorisme et son financement, telles que les activités relevant du renseignement financier, des sanctions financières ciblées, des enquêtes, poursuites et jugements.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en droit, en criminologie, en sciences économiques ou en sciences politiques ou, à défaut, justifier d'une expérience dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme (FT) qui peut inclure le renseignement financier, les sanctions financières ciblées, les poursuites et l'appareil judiciaire. Une connaissance de base des cadres des Nations Unies relatifs au FT et aux sanctions financières ciblées est hautement souhaitable. Il est également utile d'avoir travaillé sur des cas de FT au titre du renseignement financier, des sanctions financières ciblées, ainsi que de l'application des lois avec connaissance de la rédaction juridique.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département juridique, a une finalité éminemment pratique et se fonde sur les conclusions de la publication du FMI sur la lutte contre le financement du terrorisme et sur les bonnes pratiques pour gagner en efficacité (*Countering the Financing of Terrorism: Good Practices to Enhance Effectiveness*). Il est articulé de manière à refléter la structure du manuel, il présente des exemples et scénarios fondés sur la réalité, et il place l'accent sur le travail d'équipe et les efforts de groupe pour parvenir à des solutions bien pensées. Les cas illustrent des problématiques réelles, notamment les informations asymétriques, les défis juridiques, les contraintes de temps, les obstacles au niveau des enquêtes et la nécessité d'évaluer les risques, pour pleinement comprendre les menaces et vulnérabilités liées aux questions de FT.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Jauger les risques, menaces et facteurs de vulnérabilité dans le contexte de l'évaluation des risques liés au FT et de leur atténuation.
- ▶ Formuler des solutions pragmatiques pour mettre à mal le financement du terrorisme et des organisations terroristes.
- ▶ Circonscrire les difficultés auxquelles se heurte le secteur privé s'agissant de détecter et signaler les activités suspectes liées au financement du terrorisme et de mettre en œuvre des sanctions financières ciblées (SFC).
- ▶ Comprendre en quoi la collecte et diffusion de renseignements financiers est au cœur de la lutte contre le FT et tirer parti de

- sa valeur stratégique pour ce qui est d'orienter les opérations antiterroristes.
- ▶ Connaître et utiliser la gamme d'outils nécessaire à mener des enquêtes pouvant aboutir à la poursuite effective des acteurs illicites et les soumettre à des mesures efficaces, proportionnées et dissuasives.
 - ▶ Faire valoir une solide connaissance du fonctionnement des sanctions financières ciblées liées au terrorisme, ainsi que de leur cadre international, et de la manière dont leur application et leur efficacité peuvent être optimisées, parallèlement à une solide connaissance des principaux éléments d'une mise en œuvre efficace (par exemple règle des 24 heures, facteurs de temps et de domestication).
 - ▶ Appréhender les différents instruments juridiques à l'appui d'une coopération internationale entre agences, pour lutter conjointement contre le financement du terrorisme.

Lutte contre la corruption macrocritique (CMCC)

PUBLIC VISÉ : Responsables d'instances décisionnaires, et d'organes de réglementation et de législation, et praticiens participant à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes, politiques et plans d'action de lutte contre la corruption.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent posséder au moins trois ans d'expérience de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de programmes, politiques ou plans d'action destinés à prévenir, combattre et sanctionner les comportements de corruption et à renforcer la responsabilisation, la transparence, l'intégrité et l'état de droit.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département juridique, donne aux décideurs et aux praticiens un aperçu des stratégies et méthodes permettant de réduire la corruption et de renforcer l'état de droit. Il est cohérent avec le cadre 2018 pour le renforcement de l'action du FMI en matière de gouvernance et l'expérience de différents pays en matière de lutte contre la corruption. À partir d'analyses et d'études de cas, il porte sur les aspects juridiques et institutionnels des dispositifs de lutte contre la corruption et leur efficacité, et montre qu'il est important de comprendre l'économie politique de la corruption. Il complète les activités existantes du FMI de renforcement des capacités sur les moyens de remédier aux carences de la gouvernance et de renforcer les systèmes plus vastes de gouvernance.

Le cours traite des aspects suivants :

- i) l'importance de la corruption, notamment d'un point de vue macroéconomique, et l'engagement du FMI aux côtés des pays membres dans la lutte contre la corruption (avec notamment la Politique de gouvernance de 1997, le cadre pour un renforcement de l'action du FMI en matière de gouvernance de 2018 et l'examen de la stratégie du FMI pour les États fragiles et touchés par des conflits de 2023);

- ii) l'identification et la hiérarchisation des facteurs de vulnérabilité à la corruption – corruption systémique, systèmes corrompus par opposition à transactions entachées de corruption (notamment l'économie politique de la corruption) et effets de la corruption sur les fonctions essentielles de l'État;
- iii) les stratégies de lutte contre la corruption – importance de politiques adaptées, échelonnées et ciblées, et adaptation au fil du temps;
- iv) les lois efficaces de lutte contre la corruption – normes internationales et compétences locales;
- v) la mise en place d'institutions efficaces – dispositions organisationnelles et conduite efficace des réformes en matière de lutte contre la corruption.

Chaque module définit la question à l'étude, repère les points d'entrée des changements, expose les difficultés de mise en œuvre généralement rencontrées et offre des occasions de débattre. Chaque module présente des études de cas tirées de la région.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Repérer les problèmes de corruption dans leurs pays respectifs et définir des actions à court, moyen et long terme pour combattre la corruption et améliorer la gouvernance.
- ▶ Appliquer les enseignements tirés des expériences d'autres pays dans la mise en œuvre de réformes en matière de lutte contre la corruption.
- ▶ Établir des stratégies visant à optimiser la préparation, l'examen, l'approbation et la mise en œuvre de politiques de lutte contre la corruption, et de promotion de la transparence et de l'intégrité.

EN LIGNE : Fondements de la législation relative à la banque centrale (FCBLx)

PUBLIC VISÉ : Conseillers juridiques des banques centrales ou des ministères des Finances.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en droit et travailler sur des questions juridiques relatives à la banque centrale, que ce soit au sein d'une banque centrale ou d'un ministère des Finances. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur doté d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités et le département juridique, initie les participants aux fondements de la législation relative à la banque centrale. Le cours aborde les conditions juridiques à remplir pour qu'une banque centrale soit solide et efficace. Il analyse les fondements juridiques de la mission, des structures décisionnelles, de l'autonomie, de la responsabilisation, de la transparence et des opérations des banques centrales. Il associe des notions théoriques et des exercices pratiques sur l'analyse et l'élaboration d'une législation sur la banque centrale.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Connaître les principales questions juridiques que doit aborder une législation sur la banque centrale et savoir comment les bonnes pratiques internationales répondent à ces questions.

- ▶ Interpréter les principales questions juridiques et les bonnes pratiques internationales et donner des conseils sur leur application dans la législation nationale.
- ▶ Analyser et évaluer la législation nationale concernant la banque centrale par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Élaborer et formuler des recommandations sur la manière de modifier la législation sur la banque centrale au moyen d'une réforme juridique, afin de l'aligner sur les bonnes pratiques internationales.
- ▶ Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la loi sur la banque centrale et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.

Application des normes internationales de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (AMLS)

PUBLIC VISÉ : Rédacteurs juridiques, décideurs, responsables du contrôle du secteur financier, responsables de la réglementation de certaines professions ou activités non financières, fonctionnaires des cellules de renseignement financier, fonctionnaires de la justice pénale et autres fonctionnaires chargés de lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération, y compris les fonctionnaires qui se préparent pour les évaluations mutuelles de leurs pays.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT). La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par le département juridique, vise à renforcer les capacités des fonctionnaires chargés de mettre en application les nouvelles normes internationales applicables à la LBC/FT. Il permettra aux participants de mieux comprendre les exigences des normes internationales révisées de LBC/FT, les 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), ainsi que la nouvelle *Méthodologie d'évaluation de la conformité technique aux recommandations du GAFI et de l'efficacité des systèmes de LBC/FT*. Le cours prévoit des exercices pratiques ainsi que des analyses approfondies sur la mise en application de certains aspects des 40 recommandations du GAFI.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Mieux comprendre les normes GAFI sur la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération.
- ▶ Élaborer un plan d'action pour contribuer à une meilleure mise en œuvre des recommandations du GAFI dans leurs systèmes nationaux.

Application des normes internationales de LBC/FT – Amélioration des cadres pour la transparence de la propriété effective (AMLCFT-ETF)

PUBLIC VISÉ : Rédacteurs juridiques, décideurs, cellules de renseignement financier, registres de sociétés, autorités fiscales, forces de l'ordre, responsables du contrôle du secteur financier et autres autorités de supervision, autorités de passation des marchés et ministères concernés, susceptibles d'intervenir dans la mise en place de cadres sur la transparence et les bénéficiaires effectifs et/ou dans l'utilisation d'informations relatives aux bénéficiaires effectifs au sein de leur territoire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir au moins deux ans d'expérience dans les domaines de la LBC/FT et de la transparence des entreprises. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION DU COURS : La transparence des informations relatives aux propriétaires effectifs – soit les personnes qui, dans les faits, possèdent et contrôlent une entreprise ou autre type de structure sociétaire – joue un rôle important dans la lutte contre l'utilisation à mauvais escient des entités juridiques. Ce cours, animé par le groupe intégrité financière du département juridique, vise à renforcer les capacités des fonctionnaires chargés de mettre en œuvre les normes internationales applicables à la LBC/FT, et plus particulièrement les recommandations révisées numéros 24 et 25 du GAFI relatives à la transparence des personnes morales et des constructions juridiques, conformément à la publication du FMI sur la question (*Unmasking Control: A Guide to Beneficial Ownership Transparency*, disponible sur IMF.org). Il a pour objectif de permettre aux participants de mieux comprendre les exigences techniques attachées aux recommandations 24 et 25 du GAFI ; la manière de les intégrer aux cadres juridique et réglementaire d'un territoire de sorte que les pays disposent d'informations adéquates, exactes et actualisées sur les bénéficiaires effectifs ; les différentes manières d'établir et de gérer les registres de bénéficiaires effectifs ; les exigences liées à l'identification, la vérification, l'accès et la diffusion d'informations sur les bénéficiaires effectifs ; enfin, de mieux comprendre en quoi ces informations peuvent être utiles dans toutes sortes de domaines stratégiques (par exemple LBC/FT, passation de marchés publics, conflit d'intérêts, sanctions).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire, résumer et analyser les exigences des recommandations révisées 24 et 25 du GAFI.
- ▶ Préparer un plan d'action à moyen terme pour mettre en place des dispositifs exhaustifs à l'appui de la transparence de la propriété effective dans un pays.
- ▶ Définir/comprendre les considérations/décisions stratégiques, juridiques et réglementaires requises pour l'établissement de registres de bénéficiaires effectifs dans un pays.

Questions internationales liées à l'élaboration du droit fiscal (TLWD)

PUBLIC VISÉ : Juristes des ministères des Finances et autorités fiscales des pays membres chargés des aspects juridiques de l'élaboration de la politique fiscale et de l'administration de l'impôt.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine et posséder une bonne connaissance du droit budgétaire et fiscal. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par les services du département juridique et par des experts externes, traite de la problématique actuelle de la conception et de l'élaboration du droit fiscal. Il aborde les divers enjeux auxquels sont confrontés les responsables de la politique fiscale aujourd'hui, notamment les problèmes transfrontaliers ou internationaux, l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices, ainsi que l'évasion fiscale concernant l'impôt sur le revenu et les taxes à la consommation, au regard notamment de la récente solution à deux piliers du Cadre inclusif de l'Organisation de coopération et de développement économiques et du Groupe des Vingt sur la fiscalité internationale des entreprises. Ce cours examine l'élaboration d'instruments pour s'attaquer à ces questions, sans perdre de vue les problèmes fiscaux qu'entraîne le passage au numérique. Il traite également d'autres aspects de la conception du droit fiscal qui peuvent avoir une incidence sur les finances publiques d'un pays, comme l'élaboration d'exonérations fiscales et d'autres régimes particuliers (par exemple la fiscalité des ressources naturelles), la conception d'une politique globale et appropriée de négociation et de signature de conventions fiscales, et l'amélioration du mécanisme de résolution des contentieux fiscaux pour gérer les arriérés et améliorer la certitude en matière fiscale.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les liens entre les différents aspects du cadre juridique qui régit le budget et leurs conséquences.
- ▶ Identifier les grandes questions juridiques et de politique générale ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, notamment par une réforme juridique.
- ▶ Analyser et évaluer la législation fiscale nationale par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.
- ▶ Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la législation fiscale et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.

Aspects juridiques des institutions financières internationales (LAIF)

PUBLIC VISÉ : Juristes, juristes chevronnés et autres professionnels des banques centrales, des ministères des Finances, des ministères de la Justice et d'autres organismes, principalement dans les pays émergents, chargés des aspects juridiques des relations avec les institutions financières internationales (IFI).

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine et de préférence un diplôme en droit. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département juridique, aborde les questions juridiques, institutionnelles et opérationnelles relatives aux IFI (essentiellement le FMI et la Banque mondiale). Il examine les liens entre ces institutions et leurs États membres. Les institutions étudiées dans le cours peuvent changer d'une année à l'autre.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Faire preuve d'une connaissance approfondie de l'histoire, de la mission, de la gouvernance, de la structure et des fonctions du FMI, de la Banque mondiale et d'autres IFI ainsi que de leurs relations avec les pays membres.
- ▶ Contribuer plus efficacement aux interactions entre les pays membres et des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et le FMI.
- ▶ Mettre en évidence les difficultés et les tendances auxquelles les institutions financières internationales sont actuellement confrontées.
- ▶ Dégager des enseignements pour aider les pays membres à élaborer des instruments et des cadres juridiques plus sensibles et capables de promouvoir une croissance économique plus équilibrée.

Cadres juridiques du contrôle et de la résolution bancaires : thèmes principaux et évolution juridique récente (LBSR)

PUBLIC VISÉ : Juristes des banques centrales, des ministères des Finances, des instances de contrôle bancaire, des autorités de résolution et des organismes de garantie des dépôts se consacrant aux activités de réglementation, de contrôle ou de résolution bancaires et à la gestion de crises. Ce cours s'adresse aux juristes chevronnés. Les participants doivent donc avoir une bonne connaissance des principales questions juridiques relatives au secteur financier.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance des lois régissant le secteur financier et, de préférence, un diplôme d'études supérieures en droit. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION DU COURS : Dispensé par le département juridique, ce cours aborde les principaux enjeux liés à l'infrastructure institutionnelle et juridique propice à la réglementation et au contrôle des banques, à la résolution bancaire, à l'établissement de dispositifs de protection et à la gestion des crises, en tenant compte de l'évolution juridique récente qui est pertinente pour le secteur financier, par exemple en matière de technologies financières et de changement climatique.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Cerner les principales questions juridiques liées à certains aspects de la réglementation et du contrôle des banques : résolution bancaire, dispositifs de protection et gestion des crises ; comprendre comment les meilleures pratiques internationales y répondent.
- ▶ Comprendre l'évolution juridique récente de la réglementation et du contrôle du secteur financier, notamment en ce qui concerne les changements climatiques, les technologies financières et la monnaie électronique.
- ▶ Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces dans les principaux domaines et pour les thèmes nouveaux couverts par le cours, en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.
- ▶ Analyser et évaluer la législation nationale du secteur financier par rapport aux bonnes pratiques internationales dans les sujets et nouveaux domaines juridiques couverts pendant le cours.
- ▶ Élaborer et formuler des recommandations et travailler avec les parties intéressées sur la manière de modifier les aspects de la législation du secteur financier abordés par le cours en réformant la législation pour l'harmoniser avec les bonnes pratiques internationales.

Considérations pratiques dans les enquêtes pour fait de blanchiment (PCMLI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des cellules de renseignement financier ; agents des forces de l'ordre ; autres fonctionnaires nationaux qui interviennent dans la conduite d'enquêtes et poursuites pour fait de blanchiment, ainsi que dans la confiscation et le recouvrement d'actifs.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la LBC/FT.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours d'une semaine, présenté par le département juridique, vise à renforcer et améliorer les capacités des fonctionnaires chargés des aspects opérationnels de l'application des lois dans les affaires de blanchiment. Il est destiné aux fonctionnaires des cellules de renseignement financier, aux agences de répression, aux procureurs et aux juges qui interviennent dans le renseignement financier et l'application effective des lois contre les infractions liées au blanchiment de capitaux, dont l'obtention de condamnations, la confiscation sur les plans national et international, et la récupération des actifs. Il prévoit des discussions approfondies sur les aspects pratiques et stratégiques de l'application des lois relatives au blanchiment, accompagnées notamment d'exercices pratiques.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre comment se servir des outils et sources de données clefs pour aider à monter un dossier dans le cadre d'une enquête pour fait de blanchiment.
- ▶ Comprendre les défis et les principales mesures requises pour mener à bien des poursuites judiciaires.
- ▶ Mettre au point des politiques et stratégies pour ancrer les bonnes pratiques, à l'appui de l'application effective des mesures anti-blanchiment de capitaux.

Viabilité de la dette et restructuration de la dette (DSDR)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, des banques centrales, des services de gestion de la dette et d'autres organismes publics impliqués dans les questions relatives à la dette publique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département juridique, le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, le département des marchés monétaires et de capitaux et l'Institut pour le développement des capacités, donne des orientations sur l'évaluation de la viabilité de la dette et l'atténuation des risques liés à la dette, ainsi qu'un aperçu du processus de restructuration de la dette souveraine, y compris le rôle et les politiques du FMI. Des experts extérieurs possédant une expérience pratique de la dette souveraine, ainsi que d'autres institutions ayant des compétences applicables dans le développement des capacités (Facilité africaine de soutien juridique de la Banque africaine de développement et Banque mondiale, par exemple) peuvent également intervenir. Le cours encourage l'apprentissage par les pairs.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient être en mesure de comprendre et d'appliquer :

- ▶ les instruments d'analyse de viabilité de la dette ;
- ▶ les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette souveraine ;
- ▶ les principes et dispositifs de restructuration de la dette souveraine, y compris l'expérience passée de différents pays ;
- ▶ le rôle et le mandat du FMI en matière de restructuration de la dette souveraine.

Cadres juridiques de la gestion des finances publiques (LFPFM)

PUBLIC VISÉ : Juristes des ministères des Finances, des ministères sectoriels, des banques centrales, des cours des comptes, des entreprises publiques, des fonds souverains et des bureaux de procureur traitant de questions liées à la gestion des finances publiques. Le cours s'adresse aux responsables des services juridiques et aux juristes chevronnés. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance des questions juridiques relatives à la gestion des finances publiques et, de préférence, un diplôme d'études supérieures en droit.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par le département juridique, traite des questions institutionnelles et juridiques liées à une gestion saine et efficace des finances publiques. Les thèmes qu'il aborde sont notamment les fondements juridiques et la gouvernance de la formulation, de la préparation et de l'exécution du budget ; les règles et institutions budgétaires ; la gestion de la dette publique et la transparence dans ce domaine ; la gouvernance budgétaire des entreprises publiques, la gestion de l'investissement public, les partenariats public-privé ; enfin, les fonds souverains. Il prend aussi en compte les nouveaux éléments juridiques pertinents pour la gestion des finances publiques, par exemple en matière de genre et de changement climatique.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Reconnaître les bonnes pratiques en matière de résolution des questions juridiques liées à la gestion des finances publiques.
- ▶ Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.
- ▶ Analyser et évaluer la législation nationale de la gestion des finances publiques par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Élaborer et formuler des recommandations sur la manière de réformer la législation de la gestion des finances publiques afin de l'aligner sur les bonnes pratiques internationales.
- ▶ Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la loi sur la gestion des finances publiques et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.

Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (CHI)

PUBLIC VISÉ : Hauts responsables chargés de l'élaboration ou de l'application de la législation sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages et de questions connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance du régime d'insolvabilité et, de préférence, un diplôme d'études supérieures en droit. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

DESCRIPTION DU COURS : Cet atelier, animé par le département juridique, offre aux fonctionnaires une tribune pour partager avec leurs pairs leur expérience en matière de réforme et de mise en application de la législation sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages, ainsi que sur des questions connexes comme le recouvrement des créances et les autres moyens de faire face aux créances compromises. La crise financière mondiale et les crises qui l'ont suivie dans les différents pays ont mis en évidence la nécessité de disposer de régimes efficaces d'insolvabilité. De nombreux pays ont engagé ou achevé des réformes des régimes d'insolvabilité pour faire face aux conséquences de l'évolution de la conjoncture. L'atelier est interactif et s'adresse aux responsables de divers pays s'occupant de questions liées à l'insolvabilité des entreprises et des ménages, aux experts internationaux et aux représentants du département juridique et d'autres départements géographiques ou fonctionnels du FMI, de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de cet atelier, les participants pourront :

- ▶ Évaluer les liens d'interdépendance entre les objectifs de politique générale et les solutions techniques dans le domaine de l'insolvabilité des entreprises et des ménages et dans des domaines connexes.
- ▶ Dégager des tendances pour l'évolution future de la législation sur l'insolvabilité.
- ▶ Tirer des enseignements des expériences positives et négatives des pays étudiés.

Statistiques macroéconomiques

Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale : niveau intermédiaire (BPIIPS-M)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques du secteur extérieur (de la balance des paiements ou de la position extérieure globale [PEG]) et ayant par ailleurs une connaissance de la méthodologie de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique et justifier d'au moins deux années d'expérience pertinente en matière d'établissement de statistiques, ou avoir suivi le cours Établissement des statistiques de la balance des paiements.

DESCRIPTION DU COURS : Animé par le département des statistiques, ce cours s'adresse aux statisticiens ayant une certaine expérience de l'établissement ou de l'analyse de la balance des paiements et de la PEG. Il a pour but d'approfondir la compréhension des concepts, des sources de données et des techniques d'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la PEG ainsi que de leur application pour la résolution de problèmes méthodologiques complexes. Ce cours de niveau intermédiaire ne traite pas des concepts élémentaires de la balance des paiements et de la PEG, car il part du principe que les participants en possèdent déjà une connaissance. Il s'étendra sur les thèmes abordés au cours du processus actuel de mise à jour du *MBP6*.

Le cours s'articule autour d'une série d'exposés et d'ateliers pratiques consacrés à l'analyse et s'appuyant fortement sur les données de cas de pays ; il favorise l'apprentissage entre pairs et le partage des connaissances acquises sur le terrain. En tenant compte des difficultés liées à l'établissement des données dans les nouveaux domaines d'intérêt des usagers, le cours met l'accent sur des thèmes particuliers, notamment l'estimation des activités transfrontalières informelles et le traitement des entités à vocation spéciale. Le cours aborde les sujets et enjeux émanant de l'évolution de l'économie mondiale, et les participants ont l'occasion de débattre de la manière dont ceux-ci influent sur leur travail d'établissement des statistiques. Certains exercices ont été spécialement conçus pour harmoniser l'établissement de données avec la surveillance et les conseils stratégiques du FMI, et pour montrer les usages analytiques possibles des statistiques du secteur extérieur.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Utiliser les connaissances acquises pour régler des questions complexes de méthodologie et d'établissement des données liées aux statistiques de la balance des paiements et de la PEG.

- ▶ Décrire les thèmes de haut niveau qui sont traités dans le cadre de la mise à jour du *MBP6*.
- ▶ Savoir reconnaître les sources potentielles de données et les techniques d'établissement à utiliser pour améliorer la couverture des activités découlant de la mondialisation dans les statistiques du secteur extérieur.
- ▶ Décrire les usages analytiques des statistiques de la balance des paiements et de la PEG.

EN LIGNE : Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (BOP-IIPx)

PUBLIC VISÉ : Ce cours s'adresse aux personnes souhaitant maîtriser les bases de l'établissement des comptes internationaux pour couvrir les statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (PEG), conformément aux normes internationales en la matière. Il s'agit d'un cours de niveau élémentaire, qui transmet les bases permettant ensuite de participer au cours de niveau intermédiaire consacré aux statistiques de la balance des paiements et de la PEG. Ce cours est accessible aux personnes qui s'occupent d'établir des statistiques de la balance des paiements et de la PEG ou qui en ont l'intention ; il est également ouvert au grand public.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance des sciences économiques et de la statistique ou connaissance pratique équivalente serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Présenté par le département des statistiques, ce cours permet d'acquérir les connaissances de base nécessaires à l'établissement des comptes internationaux. Il introduit l'appareil conceptuel statistique de la balance des paiements et de la PEG, rendu compatible avec d'autres cadres de statistique macroéconomique, tel qu'il est présenté dans la sixième édition du *Manuel des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*. Ce cours permettra aux participants de comprendre les soldes des transactions courantes, du compte de capital et du compte d'opérations financières, ainsi que la manière dont ils reflètent les relations économiques qu'entretient leur pays avec le reste du monde. Il aborde un certain nombre de notions, de définitions et de classifications de base, et traite des principales règles comptables (notamment en matière d'évaluation et de date de comptabilisation) qui s'appliquent à l'établissement des comptes internationaux. Le cours se penche aussi sur les catégories fonctionnelles, comme l'investissement direct. Il traite également de la nécessité d'intégrer la balance des paiements avec la PEG aux fins de l'établissement de statistiques exhaustives et comparables au niveau international.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire le système de comptes internationaux sur lequel reposent la balance des paiements, la PEG et d'autres indicateurs pertinents comme les soldes des transactions courantes, du compte de capital et du compte d'opérations financières, ainsi que la PEG nette.
- ▶ Appliquer les concepts et définitions essentiels en matière de comptes internationaux, comme la résidence, le territoire économique, le centre principal des intérêts économiques, ainsi que les règles comptables.
- ▶ Classer les transactions et les positions transfrontalières, conformément aux normes internationales contenues dans le *MBP6*.
- ▶ Comptabiliser les principales composantes du compte des transactions courantes, dont les biens et services et les revenus primaires et secondaires, ainsi que du compte de capital.
- ▶ Recenser les transactions sur actifs et passifs financiers, et établir leurs liens avec les revenus des investissements.
- ▶ Décrire le cadre de l'investissement direct et son rôle dans l'économie du pays, y compris comme source de financement.
- ▶ Comparer les différentes catégories fonctionnelles et comprendre l'interprétation économique qui est faite de chaque catégorie.
- ▶ Reconnaître l'intérêt d'intégrer la PEG dans les statistiques de la balance des paiements pour établir des données cohérentes.

Analyse bilancielle (BSA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes responsables i) de l'établissement des statistiques monétaires et financières, des statistiques de la dette et des finances publiques, et des statistiques du secteur extérieur ; ii) de la supervision et de la réglementation des institutions financières ; iii) de la conduite d'analyses de stabilité financière ou d'analyses macrofinancières.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par le département des statistiques, fournit aux participants les compétences requises pour établir et analyser la matrice BSA, soit une statistique financière tridimensionnelle. L'outil mis au point par le département des statistiques repose sur une approche bilancielle et combine les bilans des principaux secteurs d'une économie, à savoir le secteur financier, l'administration centrale, le secteur des sociétés non financières, les ménages, et le secteur extérieur au sein d'une unique matrice, pour générer une répartition sectorielle des créances et des dettes sur une base « de qui à qui ». Le cours oriente les fonctionnaires nationaux dans le processus de formulation d'une matrice BSA à partir de statistiques portant sur le secteur financier, le secteur extérieur et sur le budget. L'analyse de la matrice BSA permet aux fonctionnaires de comprendre l'ensemble des liens du bilan et de détecter des expositions et des vulnérabilités particulières, comme le recours excessif au financement extérieur, l'accroissement du levier financier du secteur des entreprises et le recours excessif au secteur bancaire pour le placement de la dette souveraine.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Établir la matrice d'analyse bilancielle en se fondant sur les données des secteurs public, monétaire et extérieur.

- ▶ Étudier et synthétiser les données sources utilisées pour établir la matrice d'analyse bilancielle et déceler de graves lacunes de données dans leur pays.
- ▶ Élaborer des plans de travail pour combler ces lacunes de données à moyen terme, afin de permettre aux dirigeants de disposer d'une matrice d'analyse bilancielle utile du point de vue analytique.
- ▶ Utiliser les informations de la matrice d'analyse bilancielle pour reconnaître les déséquilibres de bilan, les expositions et les risques de chocs tels que les sorties soudaines de capitaux ou les dépréciations nettes du taux de change.

Méga-données pour statistiques macroéconomiques (BDMS)

PUBLIC VISÉ : Ce cours est destiné au personnel technique des offices nationaux de la statistique et des banques centrales (économistes ou statisticiens, et spécialistes des données) qui travaillent sur les statistiques macroéconomiques, les prévisions immédiates et les projets de science des données.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en statistique ou en science des données, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des statistiques, s'adresse aux fonctionnaires des offices nationaux de la statistique et des banques centrales qui souhaitent acquérir les connaissances et compétences requises pour exploiter les méga-données et les technologies avancées, aux fins de générer des statistiques détaillées et à haute fréquence et d'ainsi améliorer le suivi macroéconomique et la recherche dans la région. Les experts de la BAfD et du FMI animeront des conférences et des ateliers pratiques couvrant diverses applications des méga-données pertinentes pour les statistiques macroéconomiques, offrant des enseignements issus du point de vue des producteurs comme de celui des utilisateurs. Les participants auront en outre la possibilité de présenter et de commenter leurs cas pratiques, de participer à des discussions et de bénéficier des idées et expériences partagées.

L'atelier est dispensé conjointement par le laboratoire d'innovation des données (Data Innovation Lab) de la BAfD et le centre de méga-données (Big Data Center) du FMI.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Aider à mettre en place une architecture de méga-données englobant l'extraction de données, le prétraitement et la visualisation dans diverses organisations.
- ▶ Faire valoir une connaissance pratique de la modélisation par apprentissage automatique, de la sélection de variables, de l'analyse de performance, ainsi que de la sélection de modèles, à des fins de prévision immédiate du PIB et de surveillance des échanges commerciaux (sur la base de la plateforme « PortWatch » du FMI).
- ▶ Faire valoir des compétences pratiques dans l'utilisation de Google Earth Engine (GEE), Dynamic World, Jupyter Notebook, et autres outils de données géospatiales et de science des données aux fins d'analyser des données satellitaires et de générer des statistiques macroéconomiques à haute fréquence.

- ▶ Réaliser une analyse de sentiment à l'aide des technologies de traitement du langage naturel (NLP) pour étayer l'analyse macroéconomique.
- ▶ Démontrer l'application de ces technologies et ressources en mégadonnées pour améliorer les délais et la granularité de leurs statistiques officielles.
- ▶ Faciliter l'apprentissage par les pairs sur les applications des mégadonnées et explorer les possibilités de collaboration entre les agences travaillant sur des projets d'intérêt commun.

Établissement des statistiques de la balance des paiements (BPSCG)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la responsabilité principale est l'établissement des statistiques de la balance des paiements et/ou de la position extérieure globale. Les participants doivent être au fait de la méthode appliquée dans la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou avoir au moins une année d'expérience de l'établissement des statistiques de la balance des paiements ou de la PEG.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, donne des orientations pratiques sur l'établissement et la diffusion des statistiques des comptes internationaux (balance des paiements et PEG) sur la base du *Guide pour l'établissement des statistiques selon le MBP6*. L'objectif du cours est de montrer comment le cadre conceptuel qui est décrit dans le *MBP6* peut être mis en pratique. Le cours comprend une série d'exposés, d'ateliers et de débats sur les méthodes d'établissement des comptes internationaux. Les échanges portent sur les méthodes d'établissement des données, y compris les sources de données qui peuvent être utilisées pour établir les comptes internationaux. Ils abordent aussi des questions complexes de méthodologie et d'établissement qui sont liées à des composantes particulières de la balance des paiements et de la PEG, ainsi que d'autres questions concernant à la fois divers types de comptes. Les participants ont l'occasion de traiter des problèmes qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques et de développer leur connaissance des applications analytiques des comptes internationaux.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Établir et diffuser les statistiques de la balance des paiements et de la PEG en suivant les techniques décrites dans le *Guide*.
- ▶ Trouver de nouvelles sources de données pouvant servir à améliorer la façon dont les statistiques de la balance des paiements et de la PEG sont établies.
- ▶ Utiliser des techniques statistiques permettant de remédier à des problèmes complexes en lien avec la méthodologie et l'établissement des données.
- ▶ Mieux comprendre l'usage analytique des statistiques de la balance des paiements et de la PEG.

EN LIGNE : Fondements de l'établissement des statistiques macroéconomiques (CBMSx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques macroéconomiques et financières au sein des bureaux nationaux de statistiques, des ministères des Finances, de l'Économie ou de la Planification, ou des banques centrales.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance des sciences économiques et des statistiques serait utile. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, animé par le département des statistiques, revient sur les compétences de base, les concepts et les principes requis pour l'établissement et la diffusion de statistiques macroéconomiques et financières. Parmi les thèmes traités figurent la résidence, les unités institutionnelles, les secteurs institutionnels, les règles comptables, les instruments financiers, les stocks et les flux et les initiatives de normalisation des données du FMI. Le cours présente les liens macroéconomiques fondamentaux entre ces statistiques.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, en utilisant les concepts et les principes fondamentaux de l'établissement et de la diffusion des statistiques macroéconomiques et financières, les participants pourront :

- ▶ Faire la distinction entre unités et secteurs institutionnels.
- ▶ Appliquer le concept de résidence.
- ▶ Enregistrer les stocks et les flux de manière intégrée.
- ▶ Appliquer les règles comptables appropriées.
- ▶ Classer les instruments financiers.
- ▶ Résumer les exigences et les recommandations des initiatives de normalisation des données du FMI.
- ▶ Évaluer les interconnexions macroéconomiques.

Établissement des statistiques macropertinentes sur l'environnement et le changement climatique : notions fondamentales (CMECC-F)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des agences nationales de statistiques, des ministères des Finances, de la Planification et de l'Environnement, des banques centrales, des organismes de contrôle du secteur financier et d'autres organismes, qui sont chargés d'établir les statistiques et indicateurs liés à l'environnement et/ou au changement climatique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, et travailler ou prévoir de travailler dans l'établissement de statistiques sur l'environnement et le changement climatique.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par le département des statistiques, familiarise les participants avec les sources et les

méthodes permettant d'élaborer des indicateurs pertinents sur le plan macroéconomique liés au changement climatique, susceptibles de guider les politiques économiques et financières. Les participants sont en mesure de mieux appréhender divers sujets, dont :

- i) les besoins en matière de données macropertinentes sur le changement climatique ;
- ii) les concepts utilisés dans la comptabilité environnementale ;
- iii) les comptes d'émissions énergétiques et atmosphériques à l'appui des politiques pour la transition et l'atténuation énergétiques ;
- iv) les comptes des actifs en minerai et en énergie, dont les énergies renouvelables et les minerais essentiels ;
- v) les risques liés au changement climatique qui menacent l'économie et le secteur financier ;
- vi) l'empreinte carbone nationale et l'empreinte carbone de l'investissement direct étranger ;
- vii) le rôle du financement de l'action climatique dans la lutte contre le changement climatique ;
- viii) les dépenses liées à l'environnement et au climat ;
- ix) l'actuelle mise à jour des normes statistiques internationales à des fins d'inclusion du changement climatique, et l'actualisation des classifications internationales ;
- x) les outils du FMI pour évaluer les incidences du changement climatique ;
- xi) l'utilisation de données non traditionnelles (par exemple données satellitaires) et l'accès à des ensembles de données mondiales/ouvertes.

Le cours comprend une série d'exposés, d'ateliers et de discussions plénières sur les pratiques des pays relatives aux méthodes pour établir les statistiques sur l'environnement et le changement climatique (les sources de données y seront abordées). Les participants ont la possibilité d'évoquer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques et de mieux comprendre les applications analytiques des statistiques sur l'environnement et le changement climatique. L'atelier est focalisé sur certains sujets précis, ce qui garantit que le public voulu sera invité à participer. Compte tenu du large éventail d'experts spécialisés dans les statistiques de l'environnement et du changement climatique, il importe de veiller à ce que chaque atelier soit bien ciblé.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Offrir une vue d'ensemble des concepts et des classifications utilisés dans la comptabilité environnementale.
- ▶ Donner un aperçu des données et du type d'indicateurs qui peuvent être utilisés pour aider à comprendre les implications économiques et financières du changement climatique, dont les risques liés au changement climatique.
- ▶ Identifier les sources de données et comprendre les méthodes d'établissement des principales statistiques macroéconomiques pertinentes sur l'environnement et le changement climatique.
- ▶ Décrire le rôle essentiel du financement climatique dans la lutte contre le changement climatique.
- ▶ Comprendre comment ces indicateurs peuvent être utilisés pour élaborer des politiques économiques visant à atténuer le changement climatique et/ou à s'y adapter.

EN LIGNE : Indice des prix à la consommation (CPIx)

PUBLIC VISÉ : Statisticiens chargés d'établir les indices des prix à la consommation (IPC) et utilisateurs des données relatives aux IPC souhaitant comprendre les concepts de base et les différents enjeux liés à l'établissement des données.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES : Il est utile que les participants possèdent déjà des connaissances en sciences économiques et en statistique, ou qu'ils disposent d'une expérience équivalente dans le domaine des IPC. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, dispensé par le département des statistiques, présente aux participants certaines notions de base et méthodes ayant trait aux IPC. Le cours donne un aperçu des notions et des définitions élémentaires dans le domaine des IPC, ainsi que de leur application pratique. Il offre une vision d'ensemble de différentes formules de calcul d'indices et des implications pratiques du choix d'une formule de calcul de l'indice à des niveaux plus ou moins élevés d'agrégation. Le cours se penche également sur les sources de données et les méthodes à suivre concernant les zones géographiques d'échantillonnage, les produits, les points de vente et les variétés ; il aborde aussi le traitement des prix indisponibles (de manière temporaire ou permanente), ainsi que l'actualisation et l'enchaînement des séries de données sur les IPC. Il met en évidence les liens avec le *SCN 2008* et, notamment, les principes de champ d'application, de couverture et d'évaluation. Le cours traite des questions suivantes :

- ▶ définition et application des concepts essentiels en matière de données IPC, et leur influence sur la manière dont un IPC est construit ;
- ▶ satisfaction des besoins des utilisateurs de données pour assurer la pertinence ;
- ▶ calcul des indices élémentaires et de niveau plus élevé ;
- ▶ méthodes à suivre concernant les zones d'échantillonnage, les produits, les points de vente et les variétés ;
- ▶ méthodes à suivre pour le traitement des prix indisponibles (de manière temporaire ou permanente) et pour corriger les prix de façon à tenir compte des changements de qualité ;
- ▶ enchaînement et mise en concordance des indices avec la révision des structures de pondération.

Le cours suit les principes et recommandations du *Manuel de l'indice des prix à la consommation (2020)*.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours en ligne, les participants pourront :

- ▶ Reconnaître les principaux usages pouvant être faits des données IPC et expliquer les notions et définitions essentielles en la matière, ainsi que la manière dont ces notions et définitions sont appliquées en pratique.
- ▶ Reconnaître et expliquer les différences entre les diverses formules de calcul des indices.
- ▶ Définir et expliquer les différents niveaux d'échantillonnage au sein d'un IPC, ainsi que la manière dont les méthodes d'échantillonnage sont appliquées en pratique.

- ▶ Reconnaître et expliquer les différentes méthodes de traitement des prix manquants, et décrire la manière dont elles sont appliquées en pratique.
- ▶ Réviser les pondérations de l'IPC et mettre en concordance les nouveaux indices avec les anciens afin de disposer de séries chronologiques ininterrompues.

Indice des prix à la consommation : niveau avancé (CPI-A)

PUBLIC VISÉ : Statisticiens chargés d'établir les indices des prix à la consommation (IPC).

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des statistiques, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les concepts et les méthodes d'établissement des IPC, ainsi que les difficultés qui s'y rapportent. Les concepts et méthodes présentés dans le cours en ligne CPLx sont traités de manière plus approfondie afin de résoudre les problèmes auxquels se heurtent les participants dans l'établissement des indices. Le cours offre une vision d'ensemble de la théorie des indices et des conséquences concrètes du choix d'une formule de calcul de l'indice à des niveaux plus ou moins élevés d'agrégation. Le cours traite des sources de données et des méthodes à suivre pour déterminer et valider les pondérations, et de l'application pratique des méthodes utilisées pour les zones géographiques d'échantillonnage, les produits, les points de vente et les variétés. Il aborde les sources de données nouvelles et émergentes, ainsi que les nouvelles techniques de collecte. Il traite également des questions de pointe, notamment celle de savoir comment gérer au mieux l'économie numérique. Il met en évidence les liens avec le *SCN 2008* et, notamment, les principes de champ d'application, de couverture et d'évaluation.

Le cours traite des questions suivantes :

- ▶ calcul des indices élémentaires et de niveau plus élevé ;
- ▶ méthodes de traitement des prix indisponibles (de manière temporaire ou permanente) ;
- ▶ introduction de nouveaux points de vente, produits et variétés ;
- ▶ correction des prix pour tenir compte des changements de qualité ;
- ▶ chaînage et mise en concordance des indices avec les structures de pondération révisées ;
- ▶ réponse aux besoins des usagers de données pour garantir la pertinence.

Le cours suit les principes et recommandations du *Manuel de l'indice des prix à la consommation (2020)*.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Appliquer les méthodes recommandées de calcul des indices.
- ▶ Appliquer des méthodes permettant de résoudre les difficultés d'établissement des indices comme les articles indisponibles, les changements de qualité et l'actualisation des indices.
- ▶ Déterminer le degré de conformité d'un IPC aux pratiques optimales au niveau international.

Statistiques de la position transfrontalière (CBPS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de position extérieure globale ou des statistiques de la dette extérieure, ainsi que de celles ayant trait à l'*Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP)* et à l'*Enquête coordonnée sur l'investissement direct (ECID)*.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique et avoir au moins une année d'expérience dans l'établissement des statistiques de la PEG ou de la dette extérieure.

DESCRIPTION DU COURS : Dispensé par le département des statistiques, ce cours offre une formation sur la méthodologie d'établissement et de diffusion des statistiques de la position transfrontalière, y compris la PEG intégrée, les données pour mémoire et les données supplémentaires, conformément à la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)* ; sur l'établissement des statistiques de la dette extérieure (SDE), y compris la composition par monnaie, l'échéance résiduelle et le calendrier du service de la dette ; sur l'*ECIP*, y compris les données sectorielles ; et sur l'*ECID*. Le cours sera donné sous forme d'une série d'exposés, de discussions et de travaux pratiques. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices donnent aux participants l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises. Les participants ont la possibilité d'évoquer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques, et peuvent acquérir une meilleure compréhension des applications analytiques des comptes internationaux. Le cours est fondé sur le *BPM6*, et le guide de 2013 intitulé *Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs*, le *Guide ECIP* de 2017 et le *Guide ECID* de 2015.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Établir la PEG, les SDE, l'*ECIP* et/ou l'*ECID*, ainsi que les données pour mémoire, les données supplémentaires de la PEG et les tableaux sur les statistiques de la dette extérieure, suivant le cadre conceptuel.
- ▶ Trouver de nouvelles sources potentielles de données pour établir les statistiques de la position transfrontalière.
- ▶ Appliquer les techniques d'établissement des données et les pratiques optimales de diffusion liées aux statistiques de la position transfrontalière.
- ▶ Illustrer les liens entre la PEG intégrée et la balance des paiements, et l'intégration des données sur la position transfrontalière dans le cadre macroéconomique général.
- ▶ Décrire l'utilisation analytique des statistiques de la position transfrontalière.

Statistiques du secteur extérieur : niveau intermédiaire (EDS-M)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette extérieure (SDE) et/ou de la position extérieure globale (PEG).

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, ils doivent posséder une connaissance élémentaire des concepts relatifs aux comptes internationaux et avoir au moins une année d'expérience en matière d'établissement des statistiques de la dette extérieure ou de la PEG.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, vise à donner aux participants une profonde compréhension des normes internationales d'établissement des statistiques de la dette extérieure, qui figurent dans le *Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (Guide SDE 2013)*. Le cours offre aussi aux participants des conseils pratiques sur les sources de données, sur les techniques d'établissement des statistiques de dette extérieure et sur l'analyse des données, en tenant compte de l'évolution des marchés financiers internationaux. Il comprend une série d'exposés, des exercices pratiques et des études de cas abordant les thèmes suivants :

- ▶ l'évolution récente des marchés financiers internationaux (processus de désintermédiation, abandon des outils traditionnels d'investissement international, etc.) et ses répercussions sur l'établissement des SDE ;
- ▶ la mise en œuvre du *Guide SDE 2013* et comment assurer la cohérence et la comparabilité entre les statistiques de la dette extérieure et d'autres statistiques macroéconomiques, notamment celles de la balance des paiements, de la position extérieure globale, des finances publiques et de la comptabilité nationale ;
- ▶ la diffusion des données et les exigences de la base de statistiques trimestrielles de la dette extérieure de la Banque mondiale (STDE).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les événements récents qui influent sur les statistiques de la dette extérieure.
- ▶ Appliquer le cadre conceptuel de l'établissement des SDE en suivant le *Guide SDE 2013*.
- ▶ Déceler des lacunes dans les données et élaborer une stratégie en vue d'améliorer l'établissement des statistiques de la dette extérieure.
- ▶ Décrire les liens entre les statistiques de la dette extérieure et d'autres ensembles de données macroéconomiques.

EN LIGNE : Statistiques de la dette extérieure (EDSx)

PUBLIC VISÉ : Ce cours s'adresse aux personnes souhaitant acquérir les notions fondamentales sur l'établissement des comptes internationaux, en particulier sur les statistiques de la dette extérieure (SDE) et/ou la position extérieure globale (PEG). Il s'agit d'un cours de niveau élémentaire, qui donne les bases permettant ensuite de

participer en personne au avancé consacré aux SDE. Ce cours est accessible aux personnes qui s'occupent d'établir des statistiques de la dette extérieure et de la PEG, ou qui en ont l'intention ; il est également ouvert au grand public.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance des sciences économiques et de la statistique ou des connaissances pratiques équivalentes constituent un atout. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, assuré par le département des statistiques, vise à donner aux participants les outils pour maîtriser les normes internationales d'établissement des statistiques de la dette extérieure, qui figurent dans le *Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (Guide SDE 2013)*. Il abordera un certain nombre de notions, de définitions et de classifications de base, et traitera des principales règles comptables (notamment en matière d'évaluation et de date de comptabilisation) qui s'appliquent à l'établissement des SDE. Enfin, les participants passeront en revue les notions de base du cadre d'analyse de viabilité de la dette.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire le système de comptes internationaux sur lequel reposent les statistiques du secteur extérieur.
- ▶ Appliquer les méthodes d'évaluation de la dette extérieure sous l'angle du débiteur ainsi que les principes comptables qui s'y rapportent.
- ▶ Examiner la présentation des SDE.
- ▶ Définir la restructuration de la dette et expliquer les quatre types de restructuration de la dette.
- ▶ Comprendre l'objectif du cadre d'analyse de viabilité de la dette ainsi que les facteurs qui influent sur la viabilité de la dette d'un pays.

Indicateurs de solidité financière (FSI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de contrôle du secteur financier qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière (ISF).

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des statistiques, initie les participants aux aspects fondamentaux de l'établissement et de l'utilisation des ISF à l'appui de l'analyse macroprudentielle. Il couvre les aspects méthodologiques et techniques de la construction des ISF exposés dans le *Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière* de 2019 (le *Guide ISF 2019*). Le cours emploie une démarche interactive en ayant recours à des exercices pratiques pour traiter des principaux thèmes, énumérés ci-dessous :

- ▶ production d'états financiers sectoriels et établissement des ISF pour les établissements de dépôt, autres sociétés financières (ASF) et sociétés non financières (SNF) ;

- ▶ cadre réglementaire régissant les établissements de dépôt ;
- ▶ principes comptables et consolidation des données relatives à l'établissement des ISF des établissements de dépôt ;
- ▶ rapports sur les métadonnées ;
- ▶ vue d'ensemble des ISF des marchés immobiliers et du secteur des ménages.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Produire les états financiers sectoriels et établir les ISF pour les établissements de dépôt, conformément à la méthode exposée dans *le Guide ISF 2019*.
- ▶ Établir et actualiser les métadonnées des ISF suivant les principes comptables et le cadre réglementaire applicables aux établissements de dépôt.
- ▶ Collecter les données et préparer les états financiers sectoriels pour établir les ISF des ASF, des SNF et des ménages.
- ▶ Interpréter les ISF à des fins de surveillance macrofinancière.

EN LIGNE : Indicateurs de solidité financière (FSIx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de contrôle du secteur financier qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière (ISF).

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en statistique, en finances ou en comptabilité, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des statistiques, initie les participants aux concepts, aux définitions et à la méthodologie qui sous-tendent l'établissement des indicateurs de solidité financière (ISF) conformément au *Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière de 2019 (Guide ISF 2019)*. Les ISF ont été créés par le FMI à la fin des années 90 et, aujourd'hui, plus de 150 pays établissent des ISF et les communiquent au FMI. Ces indicateurs sont largement utilisés par des chercheurs, des analystes et des décideurs du monde entier pour exercer un suivi sur la solidité de l'ensemble du système financier dans une perspective macroprudentielle ; ils sont aussi utilisés par les services du FMI à des fins d'analyse et de surveillance de la stabilité financière. Ce cours retrace l'histoire des ISF et de leur application dans la surveillance et l'analyse macroprudentielle, et porte sur le cadre conceptuel des ISF, le processus de collecte des données pour établir les ISF et la méthodologie sous-jacente d'agrégation et de consolidation, ainsi que sur l'utilisation des ISF centraux et complémentaires dans l'analyse macroprudentielle.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir les concepts fondamentaux des ISF ainsi que leur application à la surveillance et à l'analyse macroprudentielle.
- ▶ Définir le cadre conceptuel, notamment l'application des concepts de fonds propres réglementaires, de ratio d'endettement et de liquidité utilisés pour établir les ISF.

- ▶ Décrire le processus de préparation des données pour établir les ISF et appliquer les méthodes recommandées d'agrégation et de consolidation.
- ▶ Détailler chacun des ISF centraux et complémentaires pour les établissements de dépôt et expliquer leur application dans l'analyse macroprudentielle.
- ▶ Recenser les données sources et préciser les ISF pour les institutions non collectrices de dépôts et expliquer leur application dans l'analyse macroprudentielle.

Statistiques de finances publiques : cours avancé (GFS-A)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité depuis au moins trois ans est l'établissement et la diffusion des statistiques de finances publiques (SFP), et qui traitent régulièrement de questions complexes de méthodologie et d'établissement des SFP, comme celles décrites ci-dessous.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en gestion des finances publiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats de suivre au préalable le cours en ligne Statistiques de finances publiques (GFSx) ou le cours Statistiques de finances publiques : notions fondamentales (GFS-F). La sélection des participants se fera parmi les fonctionnaires qui ont suivi avec succès l'un ou l'autre cours.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des statistiques, porte sur le cadre conceptuel des SFP, tel que décrit dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014)* du FMI, en insistant sur les nouveaux concepts présentés dans ce manuel. Les participants doivent s'être préalablement familiarisés avec le cadre de SFP de base et son système de classification. En s'appuyant sur le cadre intégré de SFP, le cours aborde des questions transversales complexes de SFP, telles que la protection sociale, les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les régimes de garantie standard, les contrats, les locations, les licences, les partenariats public-privé et les bilans du secteur public. Le cours examine en outre le périmètre du secteur public en accordant une attention particulière aux cas complexes et limites. Il traite de la concordance des données sur le plan interne et intersectoriel, de la coordination entre organismes producteurs de données, de la présentation des données et de la communication avec les utilisateurs. Le cours comprend des exposés et des débats.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les nouveaux concepts adoptés dans le *MSFP 2014*.
- ▶ Appliquer les principes généraux du *MSFP 2014* aux questions complexes et transversales de SFP dans le cadre intégré, notamment la protection sociale, les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les systèmes de garantie standard, les contrats, les locations et les licences, les partenariats public-privé et les bilans du secteur public.

Statistiques de finances publiques : notions fondamentales (GFS-F)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de finances publiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en gestion des finances publiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des statistiques, porte à la fois sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), comme il est présenté dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* du FMI (*MSFP 2014*), et sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre de la méthodologie du *MSFP 2014*, qui est harmonisée avec le *Système de la comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*. Le cours examine les règles de comptabilité et le champ d'application des SFP (notamment la comptabilité sur la base des droits et obligations), l'évaluation, la classification, la dette, les bilans, ainsi que les sources et les méthodes utilisées dans l'établissement des statistiques. Il couvre également la déclaration des données au FMI. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les concepts de base, définitions et principes comptables du cadre intégré de SFP.
- ▶ Classer la situation des stocks et des flux de base de l'État conformément au *MSFP 2014* et dresser les situations et tableaux pertinents des SFP.
- ▶ Appliquer les principes généraux pour classer une entité dans le secteur public ainsi que dans des sous-secteurs pertinents comme les administrations publiques et les entreprises publiques.

EN LIGNE : Statistiques de finances publiques (GFSx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de finances publiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en gestion des finances publiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des statistiques, porte à la fois sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), comme il est présenté dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* du FMI (*MSFP 2014*), et sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Les concepts fondamentaux, les définitions, les normes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre du *MSFP 2014*, qui est harmonisé avec le *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*. Le cours examine le cadre de SFP, ainsi que son champ

d'application et ses normes comptables (notamment la comptabilité sur la base des droits et obligations), la classification, les bilans, la dette et les sources et méthodes utilisées dans l'établissement des SFP. Enfin, le cours traite de la diffusion des SFP et de leur utilisation dans l'élaboration et l'analyse de la politique budgétaire.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer le cadre intégré des SFP, comprendre ses avantages et l'importance de données budgétaires complètes, cohérentes et comparables à l'échelle internationale pour la conception, le suivi et l'évaluation de la politique budgétaire.
- ▶ Appliquer les grands principes macroéconomiques pour établir les unités institutionnelles du secteur public et faire la distinction entre les unités de l'administration publique et les entreprises publiques.
- ▶ Appliquer les concepts et principes macroéconomiques fondamentaux, ainsi que les règles comptables de base, pour définir, classer et enregistrer les transactions, d'autres flux économiques et l'encours des stocks.
- ▶ Expliquer comment certaines opérations de l'État et d'autres flux ne relevant pas du contrôle de l'État influent sur le déficit ou l'excédent budgétaire, la dette et la valeur nette.
- ▶ Décrire les liens entre les principaux agrégats budgétaires et entre ceux-ci et d'autres indicateurs macroéconomiques.

Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (IEA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés d'établir les indicateurs économiques à court terme ou mensuels dans les banques centrales et les services statistiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, traite du recensement et de l'évaluation des indicateurs élémentaires, ainsi que des techniques employées pour les amalgamer dans un indice global de l'activité économique afin de suivre les tendances de l'économie. Les estimations ou les indices instantanés de l'activité économique réunissent une série d'indicateurs élémentaires spécifiques pour produire une série d'indicateurs globaux de l'activité économique en temps utile. Ces indicateurs sont une source d'informations utiles pour les dirigeants, car ils complètent les estimations annuelles et trimestrielles du PIB (plus exhaustives, mais généralement disponibles seulement après un certain temps), et présentent un panorama plus complet qu'un ensemble d'indicateurs mensuels et trimestriels (ces derniers dépeignent la situation presque en temps réel, mais ne sont le reflet que d'une portion de l'économie globale).

Ce cours s'adresse aux statisticiens et aux statisticiens potentiels chargés d'établir des indicateurs à court terme dans les banques centrales ou les offices de statistiques, ou bien aux statisticiens intervenant dans l'établissement d'indicateurs mensuels. Les participants travailleront avec leurs propres séries chronologiques mensuelles et trimestrielles pendant le cours. Ces indicateurs seront utilisés pendant la séance pratique pour élaborer des estimations expérimentales.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir :

- ▶ Expliquer la nature et les utilisations possibles des statistiques à haute fréquence de l'activité économique, ainsi que leur relation avec le système de comptabilité nationale et leur cohérence au sein de celui-ci.
- ▶ Créer un cadre simple en vue d'établir un indice de l'activité économique, de la collecte de données sources à l'exécution de simples méthodes statistiques et techniques d'établissement d'indicateurs.
- ▶ Exploiter les informations utiles de courte durée contenues dans l'indicateur de l'activité économique en appliquant des outils analytiques, en générant des tableaux et en créant des procédures statistiques.

Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique : niveau avancé (IEA-A)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés d'établir les indicateurs économiques à court terme ou mensuels dans les banques centrales et les services statistiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours de deux semaines, dispensé par le département des statistiques, traite du recensement et de l'évaluation des données élémentaires, ainsi que de certaines techniques employées pour les combiner dans des indicateurs afin de suivre les tendances des différentes activités économiques. Sous forme agrégée, les estimations ou indices instantanés de l'activité économique rassemblent une série d'indicateurs économiques qui permettent de donner en temps voulu une mesure globale de l'activité économique. Ces indicateurs sont une source d'informations utiles pour les dirigeants, car ils complètent les estimations annuelles et trimestrielles du PIB (plus exhaustives, mais généralement disponibles seulement après un certain temps), et présentent un panorama plus complet qu'un ensemble d'indicateurs mensuels et trimestriels (ces derniers dépeignent la situation presque en temps réel, mais ne sont le reflet que d'une portion de l'économie globale).

Ce cours s'adresse aux statisticiens chargés d'établir des indicateurs à court terme dans les banques centrales, les offices de statistiques ou autres ministères de l'administration publique, ou bien aux statisticiens intervenant dans l'établissement d'indicateurs mensuels. Les participants travailleront avec leurs propres séries chronologiques mensuelles et trimestrielles pendant le cours. Ces indicateurs seront utilisés pendant la séance pratique pour élaborer des estimations expérimentales.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre le rôle et le champ d'application des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique et les différentes utilisations qui peuvent en être faites. Décrire les différentes méthodes d'établissement des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, et notamment des indicateurs composites.
- ▶ Examiner et évaluer les sources de données disponibles permettant d'établir les indicateurs à haute fréquence de l'activité économique.

- ▶ Expliquer l'utilisation des mesures de volume et leur lien avec les effets de prix, et décrire en détail la manière de détecter et de résoudre certaines difficultés comme la nécessité de mettre à jour les pondérations et reconnaître la perte d'additivité dans les estimations de volumes chaînées.
- ▶ Utiliser les techniques appropriées pour rendre cohérentes les séries établies à des fréquences différentes ou provenant de cadres différents. Se servir de techniques de base pour remédier aux lacunes de données, détecter les valeurs aberrantes et relier les séries.
- ▶ Reconnaître les bonnes pratiques de correction des variations saisonnières (y compris les effets de calendrier), appliquer les techniques de correction des variations saisonnières aux séries chronologiques et comprendre l'utilisation de la décomposition des séries chronologiques.
- ▶ Utiliser différentes méthodes analytiques pour communiquer efficacement les résultats de mesures à court terme, notamment par une politique de révision équilibrée.

Comptes du secteur institutionnel (ISA)

PUBLIC VISÉ : Statisticiens chargés de l'établissement des comptes nationaux, y compris les statistiques des comptes financiers et du bilan, et utilisateurs souhaitant comprendre les notions de base des comptes du secteur institutionnel et les questions liées à leur établissement.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est utile que les participants aient des connaissances en sciences économiques et en statistique, ou qu'ils disposent d'une expérience équivalente dans les statistiques des comptes nationaux.

DESCRIPTION DU COURS : Proposé par le département des statistiques, ce cours d'une semaine présente aux participants les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes du secteur institutionnel : comptes des transactions courantes, comptes de capital, comptes financiers, autres changements de volume de comptes d'actifs, comptes de réévaluation et bilans par secteur institutionnel. Le cours est fondé sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)* et il vise à doter les participants des compétences nécessaires pour établir les comptes par secteur institutionnel.

Le cours traite des questions suivantes :

- ▶ cadre méthodologique, concepts et définitions relatifs aux comptes du secteur institutionnel, notamment les principes comptables, l'évaluation, les unités et secteurs institutionnels, les instruments financiers et les stocks et flux non financiers ;
- ▶ problèmes de cohérence et d'équilibre ;
- ▶ relations entre les secteurs institutionnels.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Appliquer les principes qui sous-tendent l'établissement des statistiques des comptes du secteur institutionnel.
- ▶ Décrire les liens entre les différents comptes de la séquence comptable et jeter ainsi les bases de l'établissement intégré des données sur la production, le revenu, les mouvements de capitaux et les flux financiers, et les bilans.

- ▶ Vérifier les estimations des comptes du secteur institutionnel pour s'assurer de leur cohérence tout au long de la séquence des comptes ainsi qu'avec d'autres statistiques macroéconomiques.
- ▶ Reconnaître l'importance et l'utilité de dresser les comptes du secteur institutionnel pour analyser des thématiques économiques et financières.

Comptes du secteur institutionnel : niveau avancé (ISA-A)

PUBLIC VISÉ : Statisticiens chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux, y compris les statistiques de comptes financiers et les comptes sur une base « de qui à qui » utilisés par des organismes nationaux de statistiques et des banques centrales.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, se fonde sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*. Il porte sur des aspects méthodologiques et pratiques avancés liés à l'établissement de la séquence de comptes du SCN (compte des transactions courantes et de capital, comptes financiers, autres changements de volume de comptes d'actifs, comptes de réévaluation et bilans) pour les secteurs institutionnels. Il explique aussi comment les liens entre les secteurs institutionnels servent de base pour l'établissement des comptes sur une base « de qui à qui ». Il vise à donner aux participants les aptitudes nécessaires pour établir (ou améliorer) les comptes du secteur institutionnel de leurs pays, ainsi que les bilans. Le cours est constitué d'exposés sur les aspects conceptuels et méthodologiques, d'ateliers traitant des aspects pratiques de l'établissement des données, et de débats sur les enjeux financiers émergents comme la fintech et les cryptoactifs. Il comprend aussi des études de cas sur de nouvelles applications des comptes, comme la répartition du revenu des ménages, la consommation et la richesse. Le cours se penche également sur les multiples manières dont la politique économique peut s'appuyer sur les comptes du secteur institutionnel. Les exposés offrent une perspective complète du cadre méthodologique, des concepts et des définitions relatives aux comptes et aux bilans sectoriels des secteurs institutionnels, passent en revue les sources de données potentielles pour l'établissement des comptes annuels et trimestriels des secteurs institutionnels, et illustrent les procédures et techniques possibles d'établissement des comptes. Le cours offre aussi aux participants un forum d'échange des pratiques et expériences nationales relatives à l'établissement des comptes et des bilans du secteur institutionnel.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Créer des comptes de flux financiers sur une base « de qui à qui » et des bilans.
- ▶ Comprendre les liens entre les statistiques financières et non financières, élaborer une approche intégrée pour l'établissement des données relatives aux activités économiques et financières et aux transactions financières, et dresser des bilans par secteur institutionnel.
- ▶ Analyser les comptes du secteur institutionnel en appliquant le prisme « de qui à qui », en reconnaissance des contreparties des transactions enregistrées dans ces comptes.

- ▶ Appliquer les connaissances acquises sur les concepts et la méthodologie pour cerner les déficits de données ainsi que les forces et les faiblesses des données existantes.
- ▶ Expliquer aux décideurs l'importance et la pertinence de dresser les comptes du secteur institutionnel et les bilans pour analyser l'évolution de la situation économique et financière.

EN LIGNE : Comptes du secteur institutionnel (ISAx)

PUBLIC VISÉ : Statisticiens chargés de l'établissement des comptes nationaux, y compris les statistiques des comptes financiers et du bilan, et utilisateurs souhaitant comprendre les notions de base des comptes du secteur institutionnel et les questions liées à leur établissement.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est utile que les participants se soient déjà familiarisés avec les sciences économiques et la statistique, ou qu'ils disposent d'une expérience équivalente dans les statistiques des comptes nationaux. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par le département des statistiques, couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes du secteur institutionnel (comptes des transactions courantes, comptes de capital, comptes financiers, autres changements de volume de comptes d'actifs et comptes de réévaluation) et des bilans par secteur institutionnel. Le cours se fonde sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)* et vise à doter les participants des connaissances nécessaires pour établir les comptes par secteur institutionnel.

Le cours traite des questions suivantes :

- ▶ cadre méthodologique, concepts et définitions relatifs aux comptes du secteur institutionnel, notamment les principes comptables, l'évaluation, les unités et secteurs institutionnels, les instruments financiers et les stocks et flux non financiers ;
- ▶ problèmes de cohérence et d'équilibre ;
- ▶ sources de données possibles pour l'établissement des comptes du secteur institutionnel ;
- ▶ relations entre les secteurs institutionnels.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Appliquer les principes qui sous-tendent l'établissement des statistiques des comptes du secteur institutionnel.
- ▶ Décrire les liens entre les différents comptes de la séquence comptable et jeter ainsi les bases de l'établissement intégré des données sur la production, le revenu, les mouvements de capitaux et les flux financiers, et les bilans.
- ▶ Connaître les sources de données utilisées pour établir les comptes du secteur institutionnel.
- ▶ Vérifier les estimations des comptes du secteur institutionnel pour s'assurer qu'elles sont cohérentes tout au long de la séquence des comptes ainsi qu'avec d'autres statistiques macroéconomiques.
- ▶ Reconnaître l'importance et l'utilité de dresser les comptes du secteur institutionnel pour analyser des thématiques économiques et financières.

Statistiques macropertinentes sur l'environnement et le changement climatique : introduction (CCS-I)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des agences nationales de statistiques, des ministères des Finances, de la Planification et de l'Environnement, des banques centrales et d'autres agences, qui sont chargés d'établir et/ou d'utiliser les indicateurs liés à l'environnement et au changement climatique.

QUALIFICATIONS : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique.

DESCRIPTION DU COURS : D'une durée de cinq jours, ce cours, dispensé par le département des statistiques, familiarise les participants avec les principaux indicateurs liés au changement climatique que l'on peut élaborer pour mieux orienter les politiques économiques et financières. Les statistiques abordées concernent les recettes et les dépenses environnementales, les comptes de ressources naturelles, les indicateurs de risque physique et de transition, les comptes d'émissions atmosphériques et les indicateurs de finance durable. Le cours consiste en une série d'exposés au cours desquels sont présentés les méthodes d'établissement des indicateurs liés au changement climatique et un aperçu des applications analytiques de ces indicateurs.

OBJECTIF DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Donner un aperçu du type d'indicateurs qui pour aider à comprendre les implications économiques et financières du changement climatique.
- ▶ Trouver les sources de données et comprendre les méthodes d'établissement et l'utilisation des principaux indicateurs du changement climatique.

Statistiques monétaires et financières : niveau avancé (MFS-A)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de réglementation chargés d'établir les statistiques monétaires.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est recommandé aux participants d'avoir suivi au préalable le cours d'introduction MFS, en personne, ou MSFx en ligne.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des statistiques, porte sur les aspects conceptuels et pratiques de l'établissement des statistiques monétaires en se concentrant sur les autres sociétés financières (ASF) comme présenté dans l'édition 2016 du Manuel et Guide d'établissement des statistiques monétaires et financières (MFSMCG). Le but principal de ce cours est de favoriser une compréhension approfondie des ASF (sociétés d'assurance, fonds de pension, fonds de placement non monétaires, etc.), de la structure habituelle de leur bilan et de la manière dont leurs données financières peuvent servir à établir l'ensemble de statistiques monétaires

le plus large possible pour mieux comprendre la liquidité et le financement accordé aux secteurs non financiers et aux non-résidents par les sociétés financières. Le cours aborde également certains aspects des statistiques financières, dont le rôle des statistiques monétaires et financières (SMF) dans l'approche bilancielle servant à l'analyse des facteurs de vulnérabilité macrofinancière et la manière dont les SMF peuvent être intégrées aux programmes financiers du FMI. Le cours comprend des discussions sur des enjeux à la fine pointe comme les fintech, les monnaies numériques et le financement de l'action climatique, qui ont tous des liens avec les SMF. S'appuyant sur une judicieuse combinaison de conférences, d'exposés sur des pays et d'études de cas, le cours donne aux participants l'occasion de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement de statistiques issues de l'enquête sur les autres sociétés financières et les sociétés financières. Ce cours met aussi l'accent sur l'apprentissage par les pairs et permet aux participants de faire part de leurs expériences nationales respectives.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Discuter du cadre conceptuel qui sous-tend l'établissement des SMF, en se concentrant sur la sectorisation, la classification et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur les principes comptables.
- ▶ Décrire le rôle des ASF dans le secteur financier en général et faire la distinction entre les différentes catégories d'ASF et leur incidence sur la collecte de données aux fins des statistiques monétaires.
- ▶ Produire des exposés analytiques détaillés de haut niveau sur les données monétaires et, notamment, sur l'enquête sur les institutions de dépôt et l'enquête sur les sociétés financières, au moyen du formulaire standard de déclaration de données du FMI.
- ▶ Comprendre les liens entre les SMF et le cadre macroéconomique du FMI et l'approche bilancielle.
- ▶ Acquérir une compréhension fondamentale des effets de la fintech et du changement climatique sur les statistiques du secteur financier.

Statistiques monétaires et financières : cours d'introduction (MFS-I)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de réglementation chargés d'établir les statistiques monétaires.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, est une introduction aux aspects conceptuels et pratiques de l'établissement de statistiques monétaires couvrant la banque centrale et les autres institutions de dépôt, conformément à l'édition 2016 du Manuel et Guide d'établissement des statistiques monétaires et financières (MFSMCG). Il introduit les principes de résidence et de sectorisation des unités institutionnelles, les caractéristiques et types d'instruments financiers, les principes d'évaluation et d'autres questions comptables qui se rapportent à l'établissement des statistiques monétaires. Les participants se familiarisent en outre avec les caractéristiques constitutives des institutions de dépôt, notamment leur rôle comme émettrices de monnaie, et avec la manière dont les bilans des institutions de dépôt sont consolidés et restructurés en

exposés analytiques des principaux agrégats financiers comme les agrégats monétaires et les agrégats de crédit. Le cours introduit aussi les ASF et aborde la question du traitement des monnaies numériques de banque centrale et de la monnaie électronique dans les SMF. Le cours prend la forme d'exposés et d'exercices portant sur les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires, et en particulier sur l'utilisation des formulaires de déclaration normalisés du FMI et sur la manière de dresser les situations monétaires respectives de la banque centrale, des autres institutions de dépôt et de l'ensemble du secteur des institutions de dépôt. Ce cours met aussi l'accent sur l'apprentissage par les pairs et permet aux participants de faire part de leurs expériences nationales respectives.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre le cadre conceptuel qui sous-tend l'établissement des SMF, en se concentrant sur la sectorisation, la classification et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur les principes comptables.
- ▶ Établir des statistiques monétaires (enquêtes et bilans sectoriels) pour les banques centrales, les institutions de dépôt et les autres institutions de dépôt.
- ▶ Comprendre dans quelle mesure l'analyse de la politique monétaire peut s'appuyer sur l'enquête sur les institutions de dépôt et sur les principaux agrégats monétaires et de crédit.
- ▶ Maîtriser les notions de base de l'établissement des statistiques monétaires pour les autres sociétés financières.
- ▶ Avoir une compréhension de base du traitement de la monnaie électronique, notamment l'argent mobile et les monnaies numériques de banque centrale (MNBC), dans les statistiques monétaires et financières.

EN LIGNE : Statistiques monétaires et financières (MFSx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et/ou des organismes de réglementation financière ou les personnes intéressées souhaitant comprendre les mécanismes de l'établissement et de l'analyse des statistiques monétaires et financières (SMF).

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance des sciences économiques et de la statistique ou des connaissances pratiques équivalentes serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par le département des statistiques, sert de base aux personnes qui s'intéressent à l'établissement ou à l'analyse des SMF, soit, nommément, les statisticiens et utilisateurs des statistiques. Il y est question des principes et des concepts qui sous-tendent la méthodologie de collecte, d'établissement et de présentation analytique des statistiques monétaires énoncés dans l'édition 2016 du Manuel et Guide d'établissement des statistiques monétaires et financières (MFSMCG). Le cours initie les participants au cadre d'établissement des statistiques monétaires, notamment à leurs éléments constitutifs. Ces éléments englobent les concepts principaux que sont les unités institutionnelles et les secteurs, la résidence et le territoire économique, et les caractéristiques des actifs et passifs financiers. Il explique aussi les règles comptables régissant l'établissement des SMF, y compris les dates de comptabilisation et les méthodes

d'évaluation. Après cette mise en contexte, le cours approfondit la manière dont l'information extraite des registres comptables des sociétés financières (banque centrale, autres institutions de dépôt et autres sociétés financières) est transformée en bilans sectoriels au moyen du cadre établi qui est la pierre d'assise des exposés analytiques sur les statistiques monétaires. Enfin, le cours fera la lumière sur le processus d'établissement des agrégats monétaires et des agrégats de liquidité, du crédit intérieur et des autres indicateurs pertinents, ainsi que sur leur importance aux fins de l'analyse macroéconomique et de la formulation des politiques publiques.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue du cours, les participants seront en mesure de comprendre :

- ▶ le champ d'application des SMF et l'utilisation qui peut en être faite, y compris les données sources des statistiques monétaires et le processus permettant d'établir ces dernières ;
- ▶ les composantes fondamentales des SMF, y compris les concepts de résidence, de territoire économique et de secteur institutionnel ainsi que les caractéristiques des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers ;
- ▶ les règles comptables qui régissent l'établissement des SMF, y compris celles sur la date de comptabilisation et sur les principes d'évaluation ;
- ▶ les différentes mesures de la masse monétaire et des autres principaux agrégats ainsi que les méthodes permettant de les établir à partir des bilans des sociétés financières ;
- ▶ la structure et les composantes des bilans sectoriels de la banque centrale, des autres institutions de dépôt et des autres sociétés financières et leurs liens avec les enquêtes analytiques.

Statistiques des comptes nationaux (NAS)

PUBLIC VISÉ : Statisticiens chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux utilisées par les offices nationaux de statistiques, les banques centrales ou les autres organismes à qui il appartient de compiler les données.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des statistiques, couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*. Le cours inclut des séances sur les questions de méthodologie et d'établissement du *SCN 2008* et des ateliers qui donneront lieu à des travaux pratiques d'établissement des comptes. Le but principal de ce cours est d'apprendre aux participants à établir le produit intérieur brut (PIB) à la fois aux prix courants et en termes de volume, en suivant l'approche de la production et des dépenses. Il aborde les principaux concepts liés aux transactions, aux autres flux économiques, aux stocks, aux unités institutionnelles et aux classifications de produits.

Les principaux exposés et ateliers portent notamment sur :

- i) le compte de production et la mesure de la production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée, et les questions de valorisation ;

- ii) la collecte des données sources et l'estimation de la valeur ajoutée dans certains secteurs précis ;
- iii) le calcul des mesures en volume de la valeur ajoutée ;
- iv) les questions particulières liées aux transactions portant sur des biens et services, y compris le développement d'un cadre d'approvisionnement et d'utilisation, l'ajustement de la valeur des stocks et la mesure de la consommation de capital fixe ;
- v) la manière dont est couverte l'économie informelle.

Les participants sont invités à faire part de comment s'effectuent la collecte de données et l'établissement des statistiques dans leur pays.

Le cours comprend aussi une séance sur le processus de la mise à jour 2025 du SCN ainsi que sur les principales questions que cette mise à jour soulève.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre les principaux concepts et définitions du *SCN 2008*.
- ▶ Décrire le calcul du PIB selon les optiques de la production, de la dépense et du revenu.
- ▶ Comprendre l'importance des mesures de prix et de volume dans la comptabilité nationale.
- ▶ Expliquer aux décideurs publics et aux chefs d'entreprise l'intérêt de disposer de statistiques de qualité en matière de comptabilité nationale.

Statistiques de la comptabilité nationale : cours avancé (NAS-A)

PUBLIC VISÉ : Statisticiens chargés de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale au sein des organismes publics responsables de l'établissement des statistiques des comptes nationaux.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des statistiques, couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*. Le cours comporte des exposés sur les questions complexes soulevées par le *SCN 2008* en matière de méthodologie et d'établissement des données, ainsi que des travaux pratiques de tenue de comptes organisés sous forme d'ateliers. Le principal objectif du cours est d'apprendre aux participants à mettre au point et à utiliser des techniques d'établissement de données plus perfectionnées dans des domaines tels que la production de tableaux des ressources et des emplois (TRE), de tableaux entrées-sorties, de mesures de prix et de volume, et de comptes thématiques et étendus. Le cours porte sur le cadre du SCN et sur la manière d'étendre les comptes nationaux pour répondre aux besoins particuliers des utilisateurs. Les principaux exposés et ateliers portent notamment sur :

- ▶ le cadre conceptuel du SCN ;
- ▶ l'estimation de la production issue de certaines activités, dont l'agriculture, les services financiers et la construction ;
- ▶ les TRE et les tableaux entrées-sorties ;

- ▶ les techniques de mesure de prix et de volume, notamment celle du chaînage ;
- ▶ l'ajustement de la valeur des stocks, les travaux en cours et la consommation de capital fixe ;
- ▶ les comptes thématiques et étendus, y compris ceux de l'économie informelle et de la comptabilité du travail.

Les participants sont invités à faire part de comment s'effectuent la collecte de données et l'établissement des statistiques dans leur pays.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire le cadre conceptuel du SCN.
- ▶ Appliquer des techniques spécifiques pour calculer la valeur ajoutée dans des cas particuliers.
- ▶ Appliquer les techniques employées pour équilibrer les TRE.
- ▶ Comprendre le processus de conversion des TRE en tableaux entrées-sorties.
- ▶ Appliquer les techniques appropriées pour calculer les mesures de volume de la valeur ajoutée et le chaînage.
- ▶ Comprendre les principes et l'application de l'estimation de la consommation de capital fixe en employant des modèles d'inventaire perpétuel.
- ▶ Comprendre les principales caractéristiques des comptes thématiques et étendus et comment ces derniers s'inscrivent dans la production d'analyses économiques pertinentes pour la formulation des politiques.

EN LIGNE : Statistiques des comptes nationaux (NASx)

PUBLIC VISÉ : Personnes souhaitant apprendre comment établir les statistiques des comptes nationaux ou comment utiliser ces statistiques aux fins d'analyses macroéconomiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Une connaissance des sciences économiques et de la statistique ou une connaissance pratique équivalente serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, présenté par le département des statistiques, initie les participants à l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*. Il couvre la séquence des comptes nationaux, les règles comptables applicables, ainsi que les principaux agrégats macroéconomiques du cadre du SCN. Les participants apprendront les trois manières de mesurer le PIB (approche par la production, par le revenu ou par les dépenses) et la manière d'estimer les mesures de volume de la valeur ajoutée.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire le cadre du SCN et reconnaître les principaux indicateurs macroéconomiques.
- ▶ Définir les composantes du PIB selon les optiques de la production, des dépenses et du revenu.
- ▶ Appliquer les concepts, règles et méthodes comptables et les sources de données nécessaires à l'estimation du PIB.

Statistiques des prix à l'importation, à l'exportation et à la production (PEI)

PUBLIC VISÉ : Statisticiens chargés de l'établissement des indices des prix à la production (IPP) ou des indices des prix à l'exportation et à l'importation (IPXI).

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par le département des statistiques, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les concepts et méthodes d'établissement des IPP et des IPXI. Il donne une vue d'ensemble des étapes à suivre pour établir des indices de prix (détermination des pondérations, échantillonnage des établissements, sélection et spécification des transactions à évaluer, calcul des indices et diffusion des résultats). Le rôle de déflateur des indices de prix dans le *SCN 2008* est également analysé, tout comme les principes de champ d'application, de couverture et d'évaluation. Le cours aborde tout particulièrement les questions liées à l'extension de la couverture des secteurs des services, et notamment les méthodes d'évaluation appliquées aux services d'information et de communication, aux transports, à la distribution et au tourisme.

Le cours traite des questions suivantes :

- ▶ calcul d'indices fondés sur des agrégats élémentaires, avec ou sans pondération ;
- ▶ méthodes de traitement des articles indisponibles (de manière temporaire ou permanente) ;
- ▶ chaînage et mise en concordance des indices avec les structures de pondération révisées ;
- ▶ établissement d'indices des prix à l'exportation–importation en utilisant la méthodologie hybride ;
- ▶ extension de la couverture du secteur des services.

Ce cours s'inspire des principes et recommandations pratiques formulés dans les manuels de l'IPP (2004) et des IPXI (2009).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Appliquer des principes précis pour élaborer et mettre à jour les pondérations des indices.
- ▶ Calculer les indices des prix à partir des prix relevés et des pondérations.
- ▶ Appliquer des méthodes permettant de surmonter certaines difficultés éprouvées dans l'établissement des indices, comme les articles indisponibles, les changements de qualité et la substitution d'articles.
- ▶ Déterminer des méthodes d'évaluation et les appliquer aux activités de service.
- ▶ Trouver des sources de données permettant d'établir de manière fiable les indices des prix à l'exportation et à l'importation.

EN LIGNE : Indice des prix à la production (PPIx)

PUBLIC VISÉ : Ce cours d'initiation en ligne s'adresse à toute personne souhaitant apprendre comment établir et diffuser des indices des prix à la production (IPP).

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par le département des statistiques, a pour objectif de donner aux participants une compréhension globale des concepts et méthodes nécessaires à l'établissement des IPP. Il donne une vue d'ensemble des étapes à suivre pour établir des indices de prix (détermination des pondérations, échantillonnage des établissements, sélection et spécification des transactions à évaluer, calcul des indices et diffusion des résultats).

Le rôle de déflateur des indices de prix dans le *SCN 2008* est également abordé, tout comme les principes de champ d'application, de couverture et d'évaluation. Le cours aborde tout particulièrement les questions liées à l'extension de la couverture des secteurs des services, et notamment les méthodes d'évaluation appliquées aux services d'information et de communication, aux transports, à la distribution et au tourisme.

Le cours traite des questions suivantes :

- ▶ le calcul d'indices fondés sur des agrégats élémentaires, avec ou sans pondération ;
- ▶ les méthodes de traitement des articles non disponibles de manière temporaire ou permanente ;
- ▶ le chaînage et la mise en concordance des indices avec les structures de pondération révisées ;
- ▶ l'extension de la couverture du secteur des services.

Ce cours s'inspire des principes et recommandations pratiques formulés dans le manuel de l'IPP (2004).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Appliquer des principes précis pour élaborer et mettre à jour les pondérations des indices.
- ▶ Calculer les indices des prix à partir des prix relevés et des pondérations.
- ▶ Appliquer des méthodes permettant de surmonter certaines difficultés rencontrées dans l'établissement des indices, comme les articles indisponibles, les changements de qualité et la substitution d'articles.
- ▶ Déterminer des méthodes d'évaluation et les appliquer aux activités de service.

Statistiques de la dette du secteur public : notions fondamentales (PSDS-F)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de la dette du secteur public.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en gestion des finances publiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, est axé sur le cadre conceptuel des statistiques de la dette du secteur public présenté dans les *Statistiques de la dette du secteur public : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs 2011 (GSDSP 2011)*, et aborde aussi les aspects pratiques de l'établissement des données de la dette du secteur public. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les détails de la classification sont examinés dans le contexte de la méthodologie harmonisée avec le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014)* et le *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*. Le cours traite des règles relatives au champ d'application et à la comptabilité du cadre de statistiques de la dette du secteur public, de l'évaluation, de la classification, des principales questions méthodologiques ainsi que des sources et des méthodes auxquelles il est fait appel pour établir les statistiques. Il examine aussi la communication des données sur la dette au FMI et à la Banque mondiale. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir la dette brute et nette et expliquer les concepts fondamentaux et les principes comptables de l'établissement des statistiques de la dette du secteur public.
- ▶ Utiliser les classifications du *GSDSP 2011* pour classer les différents soldes de la dette du secteur public.
- ▶ Appliquer les principes généraux pour classer une entité dans le secteur public ainsi que dans les sous-secteurs pertinents du secteur public comme les administrations publiques et les entreprises publiques.
- ▶ Communiquer au FMI et à la Banque mondiale des statistiques trimestrielles sur la dette du secteur public couvrant au minimum l'administration centrale.
- ▶ Répondre aux besoins des usagers de données pour garantir la pertinence.

EN LIGNE : Statistiques de la dette du secteur public (PSDSx)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de la dette du secteur public.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en gestion des finances publiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par le département des statistiques, couvre les éléments fondamentaux nécessaires à l'établissement et à la diffusion de statistiques exhaustives sur la dette du secteur public (SDSP) qui sont utiles aux décideurs, aux responsables de la politique économique ainsi qu'à d'autres utilisateurs. Il présente le cadre conceptuel des SDSP décrit dans le guide *Statistiques de la dette du secteur public : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs 2011 (GSDSP 2011)*, dans le contexte du cadre des statistiques de finances publiques, qui est harmonisé avec d'autres cadres de statistiques macroéconomiques. Le cours aborde les concepts, définitions et classifications de base, ainsi que les principales règles comptables pertinentes pour l'établissement des SDSP (par exemple en matière d'évaluation et de consolidation). Il permet d'aborder les instruments et les institutions recommandés pour l'établissement de SDSP exhaustives et comparables à l'échelle internationale, et traite de la manière d'enregistrer des passifs conditionnels, notamment les garanties de l'État. Par ailleurs, il examine les effets des SDSP sur certaines thématiques liées à la dette, notamment les reprises de dette, les remises de dettes, la retransmission de prêt, les baux financiers et les sauvetages financiers. Il couvre par ailleurs des questions importantes relatives à l'établissement des SDSP, comme celle de savoir quelles SDSP établir et diffuser, ainsi que les normes et directives du FMI concernant la diffusion de ces dernières. Enfin, il présente les usages possibles des SDSP, dont les analyses de viabilité de la dette et les analyses des risques et vulnérabilités budgétaires.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer l'essence du cadre de SFP et ses liens avec les statistiques de la dette du secteur public.
- ▶ Appliquer les grands principes macroéconomiques pour déterminer ce qui est considéré comme constituant la dette dans les comptes du débiteur.
- ▶ Appliquer les grands principes macroéconomiques pour déterminer qui est le débiteur, faire une bonne classification du débiteur à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur public et déterminer les types de contreparties aux titres de créance.
- ▶ Employer les principales normes comptables macroéconomiques pour établir les statistiques de la dette du secteur public.
- ▶ Dresser un rapport des statistiques de la dette du secteur public complètes et comparables à l'échelle internationale, avec des tableaux complémentaires, qui soit approprié pour l'élaboration et l'analyse de la politique budgétaire.
- ▶ Expliquer l'importance que revêtent des statistiques de la dette du secteur public complètes, cohérentes et comparables dans divers aspects de l'élaboration de la politique budgétaire, notamment celui de l'analyse de viabilité de la dette (AVD).

Statistiques de la dette du secteur public : niveau avancé (PSDS-A)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité depuis au moins trois ans est l'établissement et la diffusion des statistiques de la dette du secteur public (SDSP), et qui traitent régulièrement de questions plus complexes de méthodologie et d'établissement des SDSP, telles que celles décrites ci-dessous.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en gestion des finances

publiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats de commencer par le cours en ligne Statistiques de la dette du secteur public (PSDSx) ou le cours Statistiques de la dette du secteur public : notions fondamentales (PSDS-F). Les fonctionnaires qui ont suivi avec succès l'un ou l'autre cours seront choisis en fonction de ces critères.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des statistiques, porte sur le cadre conceptuel des statistiques de la dette du secteur public, tel que présenté dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014)* et dans l'ouvrage *Statistiques de la dette du secteur public : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs 2011 (Guide SDSP 2011)*. Les participants doivent s'être familiarisés avec le cadre fondamental de statistiques de finances publiques et de SDSP, et avec son système de classification. En mettant l'accent sur l'intégration des stocks et des flux dans le cadre, le cours traite de questions plus complexes, notamment :

- ▶ la définition de la dette brute et de la dette nette selon les instruments de dette ;
- ▶ le périmètre et la sectorisation du secteur public, en accordant une attention particulière aux cas complexes et limites ;
- ▶ la valorisation des statistiques de la dette du secteur public ;
- ▶ la consolidation des statistiques de la dette du secteur public.

En outre, le cours examine des questions transversales complexes relatives aux SDSP, telles que les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les régimes de garantie standard, les contrats, les locations, les licences, les partenariats public-privé et l'approche bilancielle pour détecter les risques et les vulnérabilités.

Le cours comprend des exposés et des débats.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Appliquer les principes généraux du *MSFP 2014* et du *Guide SDSP 2011* à des questions plus complexes de SDSP concernant les concepts et les définitions, la couverture et la sectorisation, l'évaluation et la consolidation, ainsi qu'à des enjeux transversaux complexes tels que les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les régimes de garantie standard, la protection sociale, les contrats, les locations, les licences, les partenariats publics-privés et l'approche bilancielle.

Comptes nationaux trimestriels (QNA)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires du monde entier chargés d'établir des comptes nationaux trimestriels (QNA).

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours d'une semaine, dispensé par le département des statistiques, prépare les participants à établir des comptes nationaux trimestriels, en leur procurant une compréhension approfondie des concepts, sources de données et techniques de collecte et de traitement des données utilisées pour créer les ensembles de données requis. Ce cours traite à la fois des aspects théoriques et pratiques de l'établissement des données. Les techniques d'étalement comparatif et de correction des variations

saisonniers, ainsi que d'estimation des volumes, sont présentées aux participants, avant que leur soit expliquée la manière d'appliquer ces techniques à des séries chronologiques.

Bien que ce cours repose essentiellement sur le *Manuel des comptes nationaux trimestriels* du FMI (édition 2017), il approfondit les techniques nécessaires pour aborder les autres sources de données et les différences de périodicité. Ce cours traite à la fois des aspects théoriques et pratiques de l'établissement des données.

Les participants apprendront à recenser et évaluer les sources de données disponibles aux fins de l'établissement des comptes nationaux trimestriels, à puiser dans des bases de données instantanées connexes pour évaluer la qualité de ces derniers, et à mettre en œuvre une politique de révision adaptée.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre le rôle et le champ d'application des comptes nationaux trimestriels, ainsi que les différentes utilisations qui peuvent en être faites.
- ▶ Décrire le cadre d'établissement des comptes nationaux trimestriels et des estimations avancées.
- ▶ Appliquer les techniques recommandées pour établir des séries étonnées.
- ▶ Se servir de techniques de base pour combler les lacunes de données et procéder à des extrapolations rétrospectives.
- ▶ Reconnaître les bonnes pratiques de correction des variations saisonnières, et appliquer les techniques de base en la matière à des séries chronologiques.
- ▶ Mettre au point une politique de révision équilibrée, en intégrant l'utilisation de bases de données instantanées connexes pour évaluer la fiabilité des estimations des comptes nationaux trimestriels.

EN LIGNE : Comptes nationaux trimestriels/ Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (QNAx)

PUBLIC VISÉ : Ce cours en ligne s'adresse aux fonctionnaires du monde entier chargés d'établir des comptes nationaux trimestriels et/ou des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, prépare les participants à établir des comptes nationaux trimestriels et/ou des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, en leur proposant d'acquérir des connaissances poussées sur les concepts, les sources de données et les techniques de collecte et de traitement des données dont ils auront besoin pour y parvenir. Ce cours traite à la fois des aspects théoriques et pratiques de l'établissement des données. Les techniques d'étalement comparatif et de correction des variations saisonnières, ainsi que d'estimation des volumes, sont présentées aux participants, avant que leur soit expliquée la manière d'appliquer ces techniques à des séries chronologiques. Les participants

apprendront à recenser et évaluer les sources de données disponibles aux fins de l'établissement des comptes nationaux trimestriels et des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, à puiser dans des bases de données instantanées connexes pour évaluer la qualité de ces derniers, et à mettre en œuvre une politique de révision adaptée.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre le rôle et le champ d'application des comptes nationaux trimestriels et des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, ainsi que les différentes utilisations qui peuvent en être faites. Décrire le cadre d'établissement des comptes nationaux trimestriels et les différentes méthodes d'établissement des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (et notamment des indicateurs composites avancés).
- ▶ Examiner les sources de données disponibles permettant d'établir les comptes nationaux trimestriels (selon les optiques du revenu, des dépenses et de la production) et les indicateurs à haute fréquence de l'activité économique.
- ▶ Expliquer l'utilisation de mesures de volumes et la relation de base existant entre la valeur, la quantité et le prix, et décrire en détail la manière de détecter et de résoudre certaines difficultés comme la nécessité de mettre à jour les pondérations ; reconnaître la perte d'additivité dans les estimations de volumes chaînées.
- ▶ Appliquer les techniques recommandées pour établir des séries étalonnées. Se servir des techniques de base pour combler les lacunes de données.
- ▶ Reconnaître les bonnes pratiques de correction des variations saisonnières, et appliquer les techniques de base en la matière à des séries chronologiques.
- ▶ Mettre au point une politique de révision équilibrée, en intégrant l'utilisation de bases de données instantanées connexes pour évaluer la fiabilité des estimations des comptes nationaux trimestriels et des indicateurs de haute fréquence de l'activité économique.

Comptes nationaux trimestriels : niveau avancé (QNA-A)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours de deux semaines, animé par le département des statistiques, offre l'occasion de maîtriser les concepts, les sources de données et les techniques d'établissement des statistiques des comptes nationaux trimestriels (CNT). Il repose sur le *Manuel des comptes nationaux trimestriels* du FMI (édition 2017) et s'adresse aux responsables de l'établissement des comptes nationaux de pays qui améliorent ou mettent en place des CNT, ou qui prévoient de le faire. Le cours traite à la fois des aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes nationaux trimestriels et aborde les principaux thèmes suivants :

- ▶ le champ d'application et le rôle des comptes nationaux trimestriels ;
- ▶ les sources de données nécessaires pour établir les estimations trimestrielles du PIB (en adoptant les optiques de la production, des dépenses et du revenu) ;

- ▶ les procédures de modification et le traitement des indicateurs ;
- ▶ les techniques d'étalonnage comparatif servant à associer les indicateurs trimestriels aux estimations annuelles ;
- ▶ la correction des variations saisonnières ;
- ▶ les mesures de prix et de volume ;
- ▶ les techniques de chaînage servant à établir les séries chronologiques des CNT ;
- ▶ les estimations précoces de PIB trimestriel ;
- ▶ les autres questions particulières relatives aux CNT ;
- ▶ la politique de révision et les pratiques de diffusion.

Ce cours se déroule sous forme d'exposés, d'ateliers et de discussions en petits groupes.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Décrire les CNT, notamment au regard de leur établissement, de leur champ d'application, de leur rôle et des normes et pratiques optimales internationales.
- ▶ Décrire les données requises et les méthodes employées pour établir les différents ensembles de statistiques des CNT, en particulier le PIB et sa valorisation.
- ▶ Illustrer la relation entre les CNT et les autres agrégats au sein du SCN.
- ▶ Mettre au point un dispositif simple d'établissement d'une série statistique de comptabilité nationale de base, depuis la collecte et l'élaboration de données sources jusqu'à l'application des méthodes statistiques simples permettant de calculer ces agrégats.
- ▶ Acquérir une expérience pratique de questions particulières liées à l'établissement et à l'exploitation de données trimestrielles.
- ▶ Décrire les usages analytiques des informations trimestrielles sur le PIB, leurs autres usages analytiques possibles et certaines techniques plus élaborées permettant d'évaluer plus précisément l'activité économique.

Indice de prix de l'immobilier résidentiel (RPPI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur et statisticiens chargés d'un indice de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR), ou prévoyant d'en développer ou d'en établir un.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par le département des statistiques, présente les principales utilisations des IPIR, passe en revue les sources de données et les méthodes qui permettent d'établir des IPIR et décrit des questions stratégiques concernant leur application dans un contexte national. Le cours insiste sur l'importance qu'il convient d'accorder à différentes sources de données pour établir ces indices, afin de prendre en compte plusieurs paramètres tels que la couverture des données et leur caractère plus ou moins récent, l'intérêt d'une méthodologie de composition qualitative, l'adéquation de la mesure des prix et la pondération. Les arbitrages à effectuer lors de la sélection des sources de données sont examinés, de même que les stratégies qui permettraient de développer des sources de données à plus long terme. La composante méthodologique du cours

met l'accent sur le problème de la composition qualitative ; le dosage de biens faisant l'objet de transactions au cours de chaque période varie, ce qui influe sur les mesures de la variation des prix moyens. Les ajustements de dosage par stratification et par régressions hédoniques sont les principales méthodes utilisées pour faire face à ce problème. Des ateliers interactifs portent d'ailleurs sur ces questions. Le cours montre en quoi les sources de données et les questions méthodologiques sont liées entre elles. Il suit les principes du *Manuel des indices des prix de l'immobilier résidentiel* de 2013 de la Banque mondiale, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), d'Eurostat, du FMI, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les conseils pratiques sur l'établissement de l'IPIR se fonderont sur le Guide pratique d'établissement de l'indice des prix de l'immobilier résidentiel publié par le FMI en 2020 (en anglais uniquement).

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer en quoi consistent les IPIR et comment s'en servir.
- ▶ Mettre en évidence les atouts et les faiblesses des sources de données possibles pour les IPIR.
- ▶ Choisir la méthode la plus indiquée pour établir des IPIR, en tenant compte des données disponibles.
- ▶ Appliquer différentes méthodes d'établissement des IPIR.
- ▶ Formuler des recommandations, le cas échéant, pour développer davantage les sources de données.

Statistiques sur les titres de dette (SS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et d'autres organismes chargés de recueillir et d'établir les statistiques sur les titres de dette.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques et/ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est utile de posséder des notions de mathématiques financières.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par le département des statistiques et dispensé en collaboration avec la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque des règlements internationaux (BRI), permet aux participants de se familiariser avec la méthodologie recommandée par le guide sur les statistiques relatives aux titres financiers (*Handbook on Securities Statistics*) publié en mai 2015, fruit d'une initiative conjointe du FMI, de la BCE et de la BRI. Il couvre notamment les thèmes suivants : définition et caractéristiques des titres de dette, titrisation et autres opérations connexes, valorisation et enregistrement des titres de dette, dispositifs de classification et tableaux de présentation des titres de dette et bases de données titre par titre. Un exercice pratique sur la valorisation et l'enregistrement des différents types de titres de dette complète les exposés.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Définir les concepts qui sous-tendent les statistiques sur les titres de dette en termes de sectorisation, de valorisation et de règles comptables.
- ▶ Décrire le cadre nécessaire pour construire des bases de données titre par titre et les difficultés techniques qu'il pose.

- ▶ Calculer les valeurs nominales et marchandes des différents types de titres de dette en fonction de leurs caractéristiques et des fluctuations du marché.
- ▶ Interpréter les tableaux de présentation des statistiques sur les titres de dette recommandés dans les initiatives du G-20 sur les déficits de données.

Statistiques du commerce international de biens et services (ITGS)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est d'établir les statistiques de balance des paiements, du commerce international de marchandises et/ou du commerce international de services. Les participants doivent être familiarisés avec la méthodologie de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, ils doivent avoir des notions de base des concepts relatifs à la balance des paiements et posséder au moins une année d'expérience soit dans l'établissement de la balance des paiements, soit dans la collecte et le traitement de données sources sur les biens ou les services aux fins de l'établissement des statistiques de la balance des paiements.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, animé par le département des statistiques, aide les participants à maîtriser les statistiques du commerce international de biens et services. Il contient des conseils pratiques sur les sources de données et les techniques permettant d'établir ces statistiques. Le cours s'appuie principalement sur le *Guide pour l'établissement des statistiques selon le MBP6* et sur le Guide du statisticien qui accompagne le *Manuel des statistiques du commerce international des services 2010 (Manual on Statistics of International Trade in Services 2010 Compilers Guide)*, ou *MSCIS 2010 GE*. Le cours comprend une série d'exposés et d'ateliers, et présente les concepts, sources et méthodes permettant d'établir les statistiques relatives au commerce international de biens et services. Il est également constitué de débats en séance plénière sur les pratiques nationales. Eu égard aux difficultés que présente l'établissement de statistiques dans certaines catégories de services telles que le secteur manufacturier et le négoce international, les assurances, les services financiers et les bâtiments et travaux publics, le cours met l'accent sur les aspects particuliers à leur traitement et les modalités d'enregistrement dans la balance des paiements. Le cours donne aux participants la possibilité de débattre des problèmes qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques, et de découvrir les utilisations analytiques pouvant être faites des statistiques du commerce international de biens et services.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer le processus d'établissement des comptes liés au commerce international de biens et services dans le cadre de la balance des paiements, selon les techniques fournies dans le *Guide pour l'établissement des statistiques selon le MBP6* et le Guide du statisticien qui accompagne le *Manuel des statistiques du commerce international des services 2010 (MSCIS 2010 GE)*.

- ▶ Définir les nouvelles sources de données qui pourraient améliorer l'établissement de statistiques du commerce international de biens et services.
- ▶ Appliquer les techniques statistiques à suivre face aux questions complexes de méthodologie et d'établissement des statistiques du commerce international.
- ▶ Être conscients des débats qui ont lieu dans le cadre de la révision actuelle du *MBP6* à propos des statistiques relatives au commerce de services numériques.
- ▶ Repérer les lacunes que présentent les données relatives au commerce numérique et élaborer une stratégie permettant d'améliorer le traitement de ce dernier au sein des statistiques du secteur extérieur.

Atelier consacré aux indicateurs de solidité financière pour les autres sociétés financières (FSI-OFI)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de contrôle du secteur financier (principalement les établissements de dépôt, les compagnies d'assurance, les fonds communs de placement monétaires et les fonds de pension) qui participent à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière (ISF) et à leur diffusion auprès du département des statistiques du FMI.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en statistique, en finance ou en comptabilité, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Cet atelier par visioconférence de deux jours (deux heures par jour), proposé par le département des statistiques, initie les participants aux concepts, définitions et méthodes qui sous-tendent l'établissement des indicateurs de solidité financière pour les compagnies d'assurance, les fonds communs de placement monétaires et les fonds de pension, et pour l'ensemble du secteur des ASF. L'atelier, qui se fonde sur l'édition 2019 de l'ouvrage du FMI intitulé *Indicateurs de solidité financière : guide d'établissement* est principalement axé sur :

- ▶ la production des états financiers sectoriels et l'établissement des ISF pour les compagnies d'assurance, les fonds communs de placement monétaires et les fonds de pension ;
- ▶ la valeur analytique des ISF établis pour les ASF, et leur importance pour l'analyse de la stabilité financière ;
- ▶ la déclaration des métadonnées pour les ASF.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de cet atelier, dans le cadre duquel les participants sont notamment invités à s'exprimer sur les progrès réalisés par leur pays dans l'établissement des ISF pour les ASF, les participants pourront :

- ▶ Recueillir les données et produire les états financiers sectoriels en vue de l'établissement des ISF pour les compagnies d'assurance, les fonds communs de placement monétaires et les fonds de pension.
- ▶ Interpréter les ISF pour les ASF, ainsi que leurs retombées sur la stabilité du système financier.

Atelier consacré aux formulaires de déclaration de métadonnées sur les nouveaux indicateurs de solidité financière (NFSIMRF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de contrôle du secteur financier qui participent à l'établissement des ISF et à leur diffusion auprès du département des statistiques du FMI.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

DESCRIPTION DU COURS : Cet atelier par visioconférence de deux jours (deux heures par jour) est proposé par le département des statistiques. Dans le cadre de la mise en œuvre du *Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière* de 2019 du FMI (*Guide ISF* de 2019), les statisticiens chargés des ISF doivent mettre à jour les métadonnées de leur pays sur le site Web du FMI consacré à ces indicateurs au cours de la période de transition prenant fin en décembre 2022. Les métadonnées constituent pour les utilisateurs une précieuse source d'informations qualitatives sur les principaux cadres comptables et réglementaires sous-jacents (entre autres) accompagnant la publication des ISF sur le site Web du FMI consacré à ces indicateurs. Assuré par le département des statistiques, cet atelier par visioconférence sur deux jours familiarise les participants avec la structure du nouveau formulaire ISF pour la transmission des métadonnées. L'atelier fournit des recommandations pratiques et expose des études de cas consacrées à la façon de renseigner le nouveau formulaire ISF pour la transmission des métadonnées. Il passe en revue les principaux changements méthodologiques introduits par le *Guide ISF* pour l'établissement des ISF relatifs aux établissements de dépôt et leur pertinence dans la production de métadonnées complètes. Il présente la nouvelle fonctionnalité créée pour les ruptures dans les séries pour améliorer l'expérience des utilisateurs, et guide les statisticiens chargés des ISF dans l'utilisation du système de correspondance intégré (ICS) en vue de la mise à jour du nouveau formulaire ISF pour la transmission des métadonnées. À l'issue de l'atelier, les participants seront invités à exposer brièvement les principaux aspects des métadonnées des ISF de leurs pays respectifs. L'atelier familiarise également les utilisateurs au nouveau formulaire de couverture institutionnelle des ISF.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants devraient être totalement familiarisés à la structure des nouveaux formulaires de communication des métadonnées et de couverture institutionnelle utilisés pour la transmission des données au FMI.

Politiques monétaire, de change et du compte de capital

Politique de change (ERP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire dont les activités sont liées à l'analyse des taux de change et de la politique de change.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Les participants doivent également avoir une connaissance pratique de EViews.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, offre une vue globale de la politique de change et de l'analyse des taux de change. Il aborde les thèmes suivants :

- ▶ les principaux concepts de taux de change (réel, nominal, bilatéral, multilatéral, comptant, à terme) et les conditions d'arbitrage (parité des taux d'intérêt non couverte ou PTINC, loi du prix unique, parité de pouvoir d'achat ou PPA, PPA relative), le rôle du taux de change dans la réalisation d'un équilibre intérieur et extérieur (ajustement à l'équilibre global sous les régimes de taux de change flottant et fixe), le rôle du taux de change dans la croissance économique (sous-évaluation, consensus de Washington, effet Balassa-Samuelson) ;
- ▶ les régimes et la politique de change (taxonomie, trinité impossible) et le dosage correspondant des mesures (indépendance de la politique monétaire, stabilité financière, politique budgétaire, contrôle des mouvements de capitaux) ;
- ▶ les problèmes pratiques de la politique de change dans les pays en développement et les pays émergents (préoccupations quant à une volatilité excessive, régimes *de jure* ou *de facto*, compétitivité, stabilité des prix, répercussion du taux de change, cibles et instruments) ;
- ▶ la transition d'un régime de change rigide à un régime de change flexible (motifs ; vitesse de la transition ; profondeur et liquidité des marchés intérieurs des changes, marchés dérivés, politique d'intervention cohérente, point d'ancrage nominal, étapes de la transition) ;
- ▶ les interventions sur le marché des changes (stérilisées ou non stérilisées, motifs d'intervention, circuits, efficacité, instruments, tactiques, politique de communication) ;
- ▶ les crises monétaires (causes, rôle des politiques macroéconomiques et prudentielles) ;
- ▶ l'évaluation de l'adéquation des réserves (ARA) ;
- ▶ l'évaluation des soldes extérieurs (EBA) ;
- ▶ le système d'alerte précoce.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Évaluer l'adéquation des réserves au moyen de mesures traditionnelles et de l'indicateur ARA du FMI.
- ▶ Évaluer le solde extérieur à l'aide des méthodologies d'évaluation du solde extérieur (EBA) et d'évaluation du solde extérieur simplifiée (EBA-lite).
- ▶ Créer des systèmes d'alerte avancée des crises de change à l'aide de données sur les taux de change nominaux et les réserves internationales.
- ▶ Décrire le choix du régime de change et la façon dont les caractéristiques d'un pays peuvent influencer sur ce choix.

EN LIGNE : Opérations financières du FMI – Droit de tirage spécial (SDRx)

PUBLIC VISÉ : Autorités nationales, décideurs, observateurs du FMI et membres du public qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le DTS, comprendre son rôle dans l'économie mondiale et le fonctionnement de son système.

QUALIFICATIONS REQUISES : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par le département financier, offre un cadre commun d'apprentissage pour comprendre le droit de tirage spécial (DTS). Il s'ouvre sur une explication des raisons à l'origine de la création du DTS, avant de décrire le rôle de ce dernier dans l'économie mondiale et dans les opérations financières du FMI. Il se penche ensuite sur les principales caractéristiques du DTS et sur sa valorisation, présentant les critères de sélection des devises qui composent le panier ainsi que la méthode employée pour le calcul du taux d'intérêt du DTS. Il examine les utilisations du DTS, explique l'usage qui peut être fait de ce dernier dans les transactions financières entre pays, et la manière dont le marché du DTS fonctionne. Grâce à des études de cas concrètes illustrant l'utilisation par divers pays de leurs allocations de DTS en 2021, les participants pourront constater l'incidence du DTS sur les différentes économies, rendant les connaissances théoriques acquises lors du cours plus tangibles et plus aisément applicables.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer ce qu'est le DTS, pourquoi il a été créé et quelles sont ses utilisations.
- ▶ Décrire la composition du panier du DTS et sa valorisation.
- ▶ Discuter de la manière dont sont déterminés les allocations et les avoirs en DTS des pays membres.

- ▶ Expliquer le rôle du taux d'intérêt du DTS et la manière dont il est calculé.
- ▶ Décrire les diverses manières dont le DTS est utilisé, ou pourrait être utilisé, dans les transactions et les opérations.
- ▶ Faire valoir les avantages du DTS en les illustrant par des études de cas concrets.

Gestion des mouvement de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (MCF)

PUBLIC VISÉ : Décideurs de niveau débutant à intermédiaire de banques centrales ou de ministères des Finances responsables de la politique de gestion et libéralisation des flux de capitaux. Aucune connaissance préalable du sujet n'est nécessaire.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base de Microsoft Excel. Il est recommandé d'avoir suivi le cours Programmation et politiques financières (FPP) ou le cours Diagnostics macroéconomiques (MDS).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à mieux faire connaître la dynamique des flux de capitaux et leur effet sur la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Le cours commence par un rappel sur les statistiques de la balance des paiements et une description d'autres indicateurs des flux de capitaux et de l'ouverture du compte d'opérations financières (des mouvements de capitaux). Dans la deuxième partie, il introduit les facteurs déterminants des flux de capitaux et le lien entre ces flux et la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Le cours se poursuit par un examen consacré à l'échelonnement de la libéralisation des mouvements de capitaux, qui permet de tirer profit de l'intégration des marchés de capitaux tout en réduisant et en atténuant ses effets défavorables. Il aborde ensuite les méthodes et les sources de données utilisées pour l'analyse et la prévision des flux de capitaux. Le cours se termine par une analyse du point de vue institutionnel du FMI s'agissant des mouvements de capitaux et de ses implications en matière de politique macroéconomique, de mesures macroprudentielles, d'instruments de gestion des mouvements de capitaux et d'interventions sur les marchés des changes. Le cours comprend des études de cas sur des crises effectivement survenues, pour montrer aux participants comment le cadre d'action et l'accumulation des facteurs de vulnérabilité qui n'ont été ni reconnus ni pris en compte ont provoqué une crise. Pendant le cours, il est attendu des participants qu'ils interviennent activement dans les discussions et travaillent sur des exercices pratiques en ateliers afin de consolider leurs acquis théoriques.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer la dynamique du compte de capital à l'aide de la balance des paiements d'un pays donné.
- ▶ Cerner le ou les risques financiers et économiques qu'engendre un marché mondial des capitaux dans les petits et les grands pays.
- ▶ Déterminer les difficultés qu'un pays rencontre lorsqu'il essaye de stabiliser son économie sous différents scénarios.

- ▶ Comprendre comment échelonner la libéralisation des mouvements de capitaux de manière adéquate et comment mener les réformes associées.
- ▶ Savoir comment des mesures de politique économique peuvent influencer sur les crises du compte de capital ou les prévenir.
- ▶ Évaluer l'effet des politiques de réformes financières tant sur la croissance économique que sur le risque de crises financières.
- ▶ Comprendre les grands axes du point de vue institutionnel du FMI et l'utilisation des politiques macroéconomiques, des mesures macroprudentielles et des instruments de gestion des flux de capitaux.
- ▶ Proposer des mesures gouvernementales pour faire face aux crises futures et réduire leur coût, ou les éviter.

Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAF)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur prenant des décisions de politique monétaire et agents chargés de l'analyse et de la prévision macroéconomiques ou de la gestion des modèles macroéconomiques.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours Politique monétaire (MP) et le cours en ligne Analyse et prévision de la politique monétaire (MPAFx). Les participants doivent pouvoir utiliser des logiciels quantitatifs tels que EViews et MATLAB/Octave, mais il n'est pas obligatoire qu'ils en aient une connaissance spécifique.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, donne une formation rigoureuse sur l'utilisation des modèles simples dynamiques néokeynésiens pour réaliser des analyses et des prévisions monétaires. Il met l'accent sur l'analyse des politiques monétaires pour faire face aux déséquilibres et aux chocs macroéconomiques. Il dote les participants des outils nécessaires pour élaborer ou développer le modèle canonique de façon à l'adapter à la politique monétaire et aux caractéristiques particulières de l'économie de leur pays. Les études de cas du cours en présentiel servent à consolider les connaissances des participants, et les aident à comparer et évaluer diverses expériences.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Personnaliser un modèle simple d'une économie qui représente le mécanisme de transmission de la politique monétaire et les chocs auxquels elle risque d'être confrontée.
- ▶ Acquérir et appliquer les outils employés dans les banques centrales modernes pour réaliser une analyse de la politique monétaire et des prévisions à l'aide du modèle semi-structurel réduit.
- ▶ Procéder à des prévisions immédiates et à court terme à l'aide de techniques économétriques d'estimation et d'avis d'experts.
- ▶ Utiliser le modèle semi-structurel réduit pour élaborer des projections cohérentes à moyen terme de grandes variables macroéconomiques telles que la production, l'inflation, le taux d'intérêt et le taux de change.

- ▶ Mettre en évidence les risques que présentent les prévisions de référence et élaborer des prévisions à moyen terme pour les divers scénarios prévoyant que ces risques se matérialisent.
- ▶ Commencer à construire un modèle simple d'analyse et de prévision de la politique monétaire à l'aide des données nationales lorsqu'ils rentreront dans leur pays.

EN LIGNE : Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAFx)

PUBLIC VISÉ : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Le cours s'adresse particulièrement aux fonctionnaires des banques centrales qui commencent à se doter d'un système de prévision et d'analyse avec le concours du FMI. Il se déroule en anglais.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent avoir une formation de premier cycle universitaire en macroéconomie, en statistique et en économétrie. Ils reçoivent des conseils afin d'accéder aux logiciels MATLAB ou Octave.

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours en ligne, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, présente aux participants un modèle macroéconomique semi-structurel qui constitue souvent le cœur des systèmes de prévision et d'analyse dans les banques centrales. Il montre également comment mettre en œuvre les principales équations du modèle de projection trimestrielle (MPT) dans un logiciel de modélisation macroéconomique. Le cours utilise des données nationales détaillées mettant en évidence une banque centrale qui a recours au ciblage de l'inflation, pour des exercices pratiques de filtrage historique, de prévision et d'étalonnage.

Le cours comprend deux principaux aspects techniques :

- ▶ Initiation à la structure canonique du modèle néokeynésien et à ses principales propriétés.
- ▶ Exécution du MPT dans MATLAB ou Octave et application des outils IRIS pour résoudre et entretenir le MPT, et établir des prévisions avec ce modèle.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Expliquer les éléments clefs d'un MPT canonique semi-structurel.
- ▶ Interpréter les principales équations du modèle du point de vue macroéconomique.
- ▶ Exécuter un simple MPT à l'aide d'un logiciel spécialisé de modélisation macroéconomique.
- ▶ Distinguer les principaux éléments d'un MPT sous forme espace-état (chocs, variables observables et non observables, équations de mesure et de transition, paramètres de régime permanent, coefficients d'équations).
- ▶ Définir les codes nécessaires à la transformation et au filtrage des données, ainsi qu'à l'évaluation des propriétés du MPT.
- ▶ Appliquer les fonctions élémentaires des outils IRIS afin de résoudre le modèle.
- ▶ Créer des rapports de résultats en utilisant les codes du modèle.
- ▶ Mettre au point un étalonnage de base du modèle de projection trimestrielle.
- ▶ Produire des prévisions de référence et d'autres scénarios en utilisant le MPT.

Politique monétaire (MP)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire de pays émergents et de pays à faible revenu souhaitant comprendre et analyser la conduite de la politique monétaire et ses relations avec le reste de l'économie.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Il est fortement recommandé aux participants souhaitant le suivre d'avoir préalablement pris quelques cours généraux de macroéconomie en ligne ou en présentiel, par exemple les cours Programmation et politiques financières (FPP) et Diagnostics macroéconomiques (MDS).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, fait un tour d'horizon complet des régimes de politique monétaire, des mécanismes de transmission de la politique monétaire et du rôle de la politique monétaire dans la stabilisation macroéconomique. Il a créé un trait d'union entre la théorie, les données empiriques et l'expérience opérationnelle en illustrant les problèmes d'optimisation et les compromis inhérents aux décisions de politique monétaire. Les participants apprennent à l'aide d'exposés qui initient aux concepts fondamentaux, puis dans le cadre d'ateliers pratiques particulièrement axés sur les problèmes concrets auxquels sont confrontés les pays émergents et les pays en développement. Les études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer les réactions des pouvoirs publics à divers chocs dans différents régimes de politique monétaire. Le cours reconnaît la nature évolutive des cadres monétaires et du mandat des banques centrales en accordant une attention aux aspects environnementaux et sociaux et aux principes de gouvernance, ainsi qu'aux crises récentes qui ont radicalement transformé le paysage dans lequel les banques centrale travaillent (au-delà des simples politiques de taux d'intérêt, en tenant dûment compte des politiques monétaires non conventionnelles et de la communication des banques centrales). Il traite également de l'évolution récente des monnaies numériques de banque centrale ainsi que de leur incidence sur la transmission de la politique monétaire et les opérations de politique monétaire.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser comment les décisions de politique monétaire sont prises sous les différents régimes pour stabiliser les prix et atteindre d'autres objectifs.
- ▶ Déterminer comment ces décisions se transmettent à l'économie réelle.
- ▶ Évaluer comment l'économie et la politique monétaire réagissent aux chocs macroéconomiques dans différents cadres de politique monétaire, et exposer les résultats à leurs pairs.

Les agents des banques centrales devraient aussi pouvoir :

- ▶ Élaborer un cadre de politique monétaire robuste.
- ▶ Prescrire les politiques adaptées au cadre choisi.

Prévisions immédiates (NWC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires occupant des postes subalternes à intermédiaires au sein des ministères des Finances, des banques centrales et d'autres organismes publics intéressés.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent disposer d'un diplôme d'enseignement supérieur en sciences économiques ou d'une expérience équivalente, maîtriser les bases des séries chronologiques en économétrie, et pouvoir se servir facilement de EViews (série de logiciels d'analyse économétrique). Il est fortement recommandé aux participants souhaitant assister à la présente formation d'avoir suivi au préalable quelques cours généraux de macroéconomie, en ligne ou en personne, par exemple les cours Prévisions et analyses macroéconomiques (MFA) et Diagnostics macroéconomiques (MDS).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, a pour but de présenter aux participants des outils modernes en matière de prévision immédiate, et de les familiariser avec les concepts et les méthodes visant à incorporer des indicateurs d'activité économique à haute fréquence dans le processus prospectif. Cette formation s'intégrera dans des activités d'assistance technique en matière d'établissement et de diffusion de données. Chaque thème étudié est assorti d'ateliers pratiques et d'exercices conçus pour mettre en relief les étapes nécessaires à la construction d'un modèle de prévision immédiate et à l'établissement de prévisions immédiates.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Comprendre et maîtriser les différentes étapes de traitement des données de séries chronologiques sur EViews, procéder à une régression selon la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et établir les prévisions associées sur EViews.
- ▶ Élaborer plusieurs procédures statistiques utiles sur EViews, notamment pour ce qui concerne la consolidation de séries chronologiques des plus hautes aux plus basses fréquences, les techniques d'interpolation, les corrections des variations saisonnières et l'utilisation d'indicateurs avancés.
- ▶ Recenser les indicateurs à haute fréquence et données non conventionnelles qui se prêtent à l'établissement de prévisions immédiates sur diverses variables macroéconomiques et traiter ces indicateurs de manière à les rendre utilisables à l'occasion d'un exercice de prévision immédiate.
- ▶ Créer et évaluer des modèles de prévision immédiate en employant différentes approches, par exemple les méthodes Bridge, MIDAS et U-MIDAS, etc.
- ▶ Générer une prévision immédiate à partir de la régression de base et effectuer le rapprochement de prévisions concurrentes en utilisant des prévisions combinées.
- ▶ Évaluer la précision d'une prévision immédiate à l'aide de divers indicateurs de performance prédictive.
- ▶ Appliquer ces outils de prévision immédiate à leurs statistiques nationales, interpréter les résultats de ces prévisions et judicieusement adapter les paramètres de l'action publique en conséquence.

Évaluation des sauvegardes



Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (SAC)

PUBLIC VISÉ : Fonctionnaires de banques centrales travaillant dans des organes de gouvernance ou de surveillance, ou hauts fonctionnaires de banques centrales responsables de la comptabilité, des rapports financiers, des audits, de la gestion des risques, du contrôle interne, des questions juridiques ou de la gestion des réserves.

QUALIFICATIONS REQUISES : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou universitaire supérieur dans des disciplines telles que la comptabilité, la gestion, les sciences économiques, la finance ou le droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de l'audit (comptables agréés ou experts-comptables, auditeurs internes ou auditeurs informatiques) ou de la finance (analystes financiers agréés).

DESCRIPTION DU COURS : Ce cours, offert par le département financier et le département juridique, vise à familiariser, par des méthodes interactives, les responsables des banques centrales avec la méthodologie de l'évaluation des sauvegardes du FMI. Le cours met un accent particulier sur la gouvernance des banques centrales et souligne l'importance d'un contrôle indépendant, de la transparence et de la reddition de comptes pour améliorer les dispositifs

de sauvegarde financière. Il offre aussi aux agents des banques centrales un cadre dans lequel ils peuvent partager leur expérience du renforcement des sauvegardes et des cadres de gouvernance, et évoquer les difficultés nouvelles auxquelles ils sont confrontés. Le cours comporte des exposés interactifs, des débats et des études de cas consacrés aux principaux aspects de ces évaluations, et notamment aux mécanismes d'audit externe et interne, à l'information financière, au système de contrôles internes, à la gestion des réserves internationales et à la communication des données monétaires au FMI. En outre, il passe en revue les principales notions qui sous-tendent l'autonomie et la bonne gouvernance dans les textes de loi relatifs aux banques centrales.

OBJECTIFS DU COURS : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- ▶ Analyser les atouts et les faiblesses des dispositifs de sauvegardes et de gouvernance de la banque centrale de leur pays.
- ▶ Déterminer les mesures précises pour renforcer les sauvegardes financières.
- ▶ Utiliser les principales pratiques des banques centrales en matière de bonne gouvernance, d'autonomie, d'obligation de rendre compte et de transparence.
- ▶ Décrire et expliquer les exigences de la politique de sauvegardes du FMI et l'importance de la mise en œuvre des recommandations en la matière.

Sélection et parrainage des candidats

i) Sélection des candidats pour les formations au siège du FMI et dans ses centres régionaux de formation

Le processus de sélection donne la priorité aux fonctionnaires dont l'activité professionnelle se rapporte directement aux sujets abordés dans les différents cours. Les cours qui se déroulent au siège et dans les centres régionaux de formation du FMI s'adressent plutôt aux fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan, ainsi que des banques centrales et des offices statistiques. S'agissant des cours sur les statistiques macroéconomiques, la priorité est donnée aux statisticiens.

La demande de participation à la plupart des cours se fait sur candidature approuvée par le supérieur hiérarchique ou le directeur de formation du candidat. Pour les cours accessibles uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

Tous les candidats ou personnes proposées pour participer à une formation doivent soumettre un formulaire d'inscription valide qui certifie qu'ils ont reçu l'approbation officielle de l'organisme qui les parraine. Les organismes publics doivent s'abstenir de présenter ou de parrainer des candidats qui ne répondent pas aux critères de formation ou d'utilité professionnelle, ou qui ne maîtrisent pas la langue dans laquelle le cours est dispensé ou, le cas échéant, interprété.

L'organisme qui parraine un candidat est tenu de certifier que, pendant la durée du cours, le candidat, s'il est admis, bénéficiera d'un congé avec traitement normal, ne sera chargé d'aucune autre fonction ou mission, et qu'à son retour, il occupera le même poste ou un poste comportant au moins les mêmes responsabilités.

Étant donné la forte demande de formation, la participation antérieure à d'autres cours est prise en compte dans l'examen des demandes d'inscription à des cours en personne. Par exemple, les personnes ayant participé à des cours organisés dans un centre de formation ne sont généralement pas autorisées à suivre le même cours dans un autre centre.

CANDIDATS AUTOFINANCÉS

Les candidats issus d'organismes internationaux ou de pays avancés qui demandent à participer à des formations et dont la demande est acceptée seront considérés comme étant autofinancés. La participation du personnel local des bureaux des représentants résidents du FMI à un cours dispensé par un centre régional de formation sera également autofinancée. En revanche, ce personnel peut participer aux cours organisés au siège du FMI selon les modalités normales.

La participation autofinancée donne accès au même contenu et aux mêmes activités, mais tous les coûts y afférents (logement, déplacements et indemnités journalières) doivent être pris en charge par l'organisme qui parraine le participant.

ii) Modalités de sélection pour les formations en ligne

Les cours en ligne sont offerts gratuitement et ouverts à tous les fonctionnaires des pays membres du FMI. Il n'y a pas de limite quant au nombre de fonctionnaires pouvant participer à ces cours.

iii) Renseignements supplémentaires

Veillez consulter notre catalogue en ligne à l'adresse www.IMF.org/institute et demandez à pouvoir suivre le cours de votre choix à l'adresse www.IMF.org/insapply.

Pour les cours sur invitation, le message d'invitation comportera un lien vers le formulaire d'inscription en ligne. Les organismes admissibles souhaitant faire participer leurs employés à un cours par invitation peuvent adresser leurs demandes à ICDTAS@IMF.org.

Questions les plus courantes (FAQ)

Les cours sont-ils payants ?

Tous les cours du FMI sont gratuits. Le FMI offre le billet d'avion, l'hébergement et la nourriture aux seuls fonctionnaires admissibles. Les fonctionnaires issus de pays avancés ou d'organisations internationales financeront eux-mêmes leur participation et n'auront droit à aucun billet d'avion, logement ou indemnité de subsistance. Les candidats sélectionnés se verront communiquer ces précisions dans leur lettre d'invitation.

Comment puis-je savoir si ma demande à assister à un cours est admissible ?

Les critères d'admissibilité varient selon les régions. Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute/eligibility.

Puis-je m'inscrire à un cours après la date limite de dépôt des demandes ?

Non, les demandes d'inscription tardives ne sont pas acceptées. Veuillez attendre le prochain cours ou demander à vous inscrire à d'autres cours susceptibles de vous intéresser.

Quels sont les critères de sélection ?

Nos cours sont très sélectifs. Les critères de sélection comprennent, entre autres, l'utilité professionnelle, la participation antérieure à des cours, l'expérience professionnelle et les compétences linguistiques.

Comment saurai-je si je n'ai pas été sélectionné pour un cours ?

Suivez la progression de votre demande en vous connectant au système d'inscription en ligne. Seuls les candidats sélectionnés ou sur liste d'attente recevront une notification par courriel lorsque les sélections seront achevées.

Les cours sont-ils dispensés dans d'autres langues que l'anglais ?

Oui, les cours dispensés au siège sont également assurés en espagnol et en français. Les centres de formation régionaux dispensent des cours dans d'autres langues. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la page www.IMF.org/institute.

Où puis-je accéder à davantage d'informations (dates, calendrier, programmes des cours, etc.) ?

Veuillez consulter notre catalogue en ligne à la page suivante : www.IMF.org/institute.



Thèmes des cours

Le tableau des thèmes couverts offre un aperçu des cours classés par grands domaines. Cette ventilation aidera les participants potentiels à trouver les sujets qui pourraient les intéresser en fonction de leurs responsabilités particulières.

DÉPARTEMENT	THÈME/INTITULÉ DU COURS
POLITIQUES DU SECTEUR FINANCIER	
MCM	Plan d'emprunt annuel : mise en place d'une stratégie de gestion de la dette à l'aide d'un plan d'emprunt annuel (ABP)
MCM	Restructuration et résolution des banques (BR)
FAD/MCM	Gestion de trésorerie et gestion de la dette (CDM)
ICD	Monnaies numériques de banque centrale : principes et considérations pour les pouvoirs publics (CBDC)
MCM	Dispositif de gestion des garanties et des risques (CRMF)
MCM	Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (CBS)
MCM	Paiements transfrontaliers à l'ère du numérique (CBPDA)
MCM	Questions actuelles liées à la réglementation et au contrôle des banques (BRS)
MCM	Réglementation et surveillance du cyberrisque : vers une résilience opérationnelle (CRS)
MCM	EN LIGNE : Surveillance du cyberrisque (CRSx)
MCM	Gestion de la dette, communication de données sur la dette et relations avec les investisseurs (DMIR)
MCM	EN LIGNE : Gestion de la dette, communication de données sur la dette et relations avec les investisseurs (DMIRx)
MCM	Développement des marchés intérieurs de la dette (DDM)
MCM	Monnaie électronique et paiements mobiles (EMM)
ICD	Développement financier et inclusion financière (FDIFI)
ICD	EN LIGNE : Développement financier et inclusion financière (FDIFx)
ICD	EN LIGNE : Analyse des marchés financiers (FMAx)
MCM	Infrastructures des marchés financiers : principes et pratiques (FMI-PP)
ICD	Marchés et instruments financiers (FMI)
ICD	Politiques relatives au secteur financier (FSP)
ICD	Surveillance du secteur financier (FSS)
ICD	Évolution du marché de la fintech et implications sur le plan de l'action publique (FINTECH)
MCM	Nouvelles méthodes de modélisation de la liquidité systémique de la banque centrale (FMMCBSL)
MCM	Nouvelles perspectives des politiques macroprudentielles (FMP)
LEG/MCM	Cadre juridique et institutionnel de gestion de la dette publique (LIDM)
MCM	Tests de résistance macroéconomiques (MST)
MCM	Gestion du risque de la dette souveraine (MSDR)
MCM	Stratégie de la gestion de la dette à moyen terme (MTDS)
MCM	EN LIGNE : Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (MTDSx)
MCM	Techniques quantitatives appliquées à la gestion de la dette (QDM)
MCM	Contrôle bancaire basé sur les risques (BSO)
MCM	Questions liées à l'évolution du dispositif de réglementation financière (FRF)
MCM	Questions générales relatives à la réglementation et à la surveillance des fintech (SIFR)
MCM	Analyse des risques macrofinanciers systémiques (MFRA)
MCM	Monnaie numérique de banque centrale : examen approfondi (TCBDC)

DÉPARTEMENT	THÈME/INTITULÉ DU COURS
POLITIQUE BUDGÉTAIRE	
FAD	Évaluation et gestion des risques budgétaires (AMFR)
FAD	Évaluation et gestion des risques budgétaires liés aux partenariats public-privé (AMFR-PPP)
ICD/SPR	EN LIGNE : Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (LIC-DSFx)
FAD	Analyse et prévision budgétaires (FAF)
ICD	Analyse des politiques budgétaires (FPA)
ICD	Cadres budgétaires (FF)
ICD	Viabilité budgétaire (FS)
FAD	Budgétisation favorable à l'égalité des sexes (GB)
FAD	Informalité : objectifs, possibilités et contraintes de l'action des pouvoirs publics (POOC)
ICD	EN LIGNE : Projections relatives à la trajectoire de la dette publique – L'outil de dynamique de la dette publique (DDTx)
ICD/FAD	EN LIGNE : Dynamique de la dette publique en période d'incertitude (DDUx)
ICD/RES	EN LIGNE : Dette publique, investissement et croissance : modèles DIG et DIGNAR (DIGx)
FAD	EN LIGNE : Gestion des finances publiques (PFMx)
FAD	EN LIGNE : Modèle d'estimation de l'écart de TVA RA-GAP (VGAPx)
FAD	Réforme des subventions aux combustibles (RFS)
FAD	EN LIGNE : Analyse et prévision des recettes (RFAx)
FAD	Outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT)
FAD	Politique et administration fiscales : théorie et pratique (TPAT)
FAD	Compréhension, évaluation et gestion des risques budgétaires (UAMFR)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Programme d'audit (VITARA-AUD)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Gestion du risque de non-conformité (VITARA-CRM)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Gestion des risques d'entreprise (VITARA-ERM)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Dépôt des déclarations (VITARA-FLD)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Gestion des ressources humaines (VITARA-HRM)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Technologies de l'information et gestion des données (VITARA-ITD)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Gouvernance institutionnelle (VITARA-IGO)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Organisation (VITARA-ORG)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Gestion des paiements et de la dette (VITARA-PDM)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Gestion des performances (VITARA-PMG)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Aspects fondamentaux de la gestion des réformes : mettre au point un programme de réforme (VITARA-RMF)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Thèmes particuliers de la gestion des réformes : gérer un programme de réforme (VITARA-RMS)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Gestion stratégique (VITARA-SMG)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Immatriculation des contribuables (VITARA-TAR)
FAD	EN LIGNE : VITARA – Service aux contribuables (VITARA-TPS)
ANALYSE MACROÉCONOMIQUE GÉNÉRALE	
ICD	Programmation et politiques financières (FPP)
ICD	EN LIGNE : Programmation et politiques financières, première partie : comptabilité et analyse macroéconomiques (FPP.1x)
ICD	EN LIGNE : Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (FPP.2x)
ICD	Diagnostics macroéconomiques (MDS)
ICD	EN LIGNE : Diagnostics macroéconomiques (MDSx)
ICD	EN LIGNE : Prévision macroéconométrique (MFx)
ICD	Analyse et prévision macroéconomiques (MFA)
ICD	Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles dynamiques d'équilibre général stochastique (DSGE)

DÉPARTEMENT	THÈME/INTITULÉ DU COURS
CROISSANCE INCLUSIVE ET POLITIQUES STRUCTURELLES	
ICD	Questions climatiques et cadres macroéconomiques (CMF)
ICD	Problèmes économiques posés par l'intégration régionale (ERI)
ICD	EN LIGNE : Réforme des subventions énergétiques (ESRx)
ICD	Inégalités entre les genres et macroéconomie (GM)
ICD	Croissance inclusive (IG)
ICD	EN LIGNE : Croissance inclusive (IGx)
ICD	EN LIGNE : Croissance inclusive – Gouvernance (IGx-GOV)
ICD	EN LIGNE : Croissance inclusive – Changement climatique (IGx-CC)
ICD	EN LIGNE : Croissance inclusive – Politique budgétaire (IGx-FP)
ICD	EN LIGNE : Croissance inclusive – Concepts et indicateurs (IGx-CI)
ICD	EN LIGNE : Croissance inclusive – Égalité des genres et technologie sur les marchés du travail (IGx-LMGT)
ICD	Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRC)
ICD/FAD/STA	EN LIGNE : Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx)
ICD	Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCC)
ICD/FAD/RES/SPR	EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Considérations scientifiques, coûts économiques et action des pouvoirs publics (MCCx-SEP)
ICD/FAD/RES/SPR	EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Stratégies d'atténuation (MCCx-MS)
ICD/RES	EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Transition vers un scénario à zéro émission nette (MCCx-TNZ)
ICD/FAD/RES	EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Considérations économiques de l'adaptation (MCCx-EA)
ICD/MCM	EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Risques liés au changement climatique pour le secteur financier (MCCx-CRFS)
ICD/FAD	EN LIGNE : Aspects macroéconomiques du changement climatique – Finances publiques et respect de l'environnement (MCCx-GPF)
ICD	Diagnostic des vulnérabilités (VDS)
QUESTIONS JURIDIQUES	
LEG	EN LIGNE : Contrôle fondé sur les risques de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) au niveau des institutions financières
LEG	Cours de bonnes pratiques de LBC (Réforme juridique LBC) (CFT-BPC)
LEG	Lutte contre la corruption macrocritique (CMCC)
LEG	EN LIGNE : Fondements de la législation relative à la banque centrale (FCBLx)
LEG	Application des normes internationales de LBC/FT (AMLS)
LEG	Application des normes internationales de LBC/FT : amélioration des cadres pour la transparence de la propriété effective (AMLCFT-ETF)
LEG	Questions internationales liées à l'élaboration du droit fiscal (TLWD)
LEG	Aspects juridiques des institutions financières internationales (LAIF)
LEG	Cadres juridiques du contrôle et de la résolution bancaires : thèmes principaux et évolution juridique récente (LBSR)
LEG	Considérations pratiques dans les enquêtes pour faits de blanchiment (PCMLI)
ICD/LEG/MCM/SPR	Viabilité de la dette publique et restructuration de la dette (DSDR)
LEG	Cadres juridiques de la gestion des finances publiques (LFPFM)
LEG	Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (CHI)

DÉPARTEMENT	THÈME/INTITULÉ DU COURS
STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES	
STA	Statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale : niveau intermédiaire (BPIIPS-M)
STA	EN LIGNE : Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (BOP-IIPx)
STA	Analyse bilancielle (BSA)
STA	Mégadonnées pour statistiques macroéconomiques (BDMS)
STA	Établissement des statistiques de la balance des paiements (BPSCG)
STA	EN LIGNE : Fondements de l'établissement des statistiques macroéconomiques (CBMSx)
STA	Établissement de statistiques macropertinentes sur l'environnement et le changement climatique : notions fondamentales (CMECC-F)
STA	EN LIGNE : Indice des prix à la consommation (CPIx)
STA	Indice des prix à la consommation : niveau avancé (CPI-A)
STA	Statistiques de la position transfrontalière (CBPS)
STA	Statistiques de la dette extérieure : niveau intermédiaire (EDS-M)
STA	EN LIGNE : Statistiques de la dette extérieure (EDSx)
STA	Indicateurs de solidité financière (FSI)
STA	EN LIGNE : Indicateurs de solidité financière (FSIx)
STA	Statistiques de finances publiques : niveau avancé (GFS-A)
STA	Statistiques de finances publiques : notions fondamentales (GFS-F)
STA	EN LIGNE : Statistiques de finances publiques (GFSx)
STA	Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (IEA)
STA	Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique : niveau avancé (IEA-A)
STA	Comptes du secteur institutionnel (ISA)
STA	Comptes du secteur institutionnel : niveau avancé (ISA-A)
STA	EN LIGNE : Comptes du secteur institutionnel (ISAx)
STA	Statistiques macropertinentes sur l'environnement et le changement climatique : introduction (CCS-I)
STA	Statistiques monétaires et financières : niveau avancé (MFS-A)
STA	Statistiques monétaires et financières : introduction (MFS-I)
STA	EN LIGNE : Statistiques monétaires et financières (MFSx)
STA	Statistiques des comptes nationaux (NAS)
STA	Statistiques des comptes nationaux : niveau avancé (NAS-A)
STA	EN LIGNE : Statistiques des comptes nationaux (NASx)
STA	Statistiques des prix à l'importation, à l'exportation et à la production (PEI)
STA	EN LIGNE : Indice des prix à la production (PPIx)
STA	Statistiques de la dette du secteur public : notions fondamentales (PSDS-F)
STA	EN LIGNE : Statistiques de la dette du secteur public (PSDSx)
STA	Statistiques de la dette du secteur public : niveau avancé (PSDS-A)
STA	Comptes nationaux trimestriels (QNA)
STA	EN LIGNE : Comptes nationaux trimestriels/Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (QNAx)
STA	Comptes nationaux trimestriels : niveau avancé (QNA-A)
STA	Indices de prix de l'immobilier résidentiel (RPPI)
STA	Statistiques sur les titres de dette (SS)
STA	Statistiques du commerce international de biens et services (ITGS)
STA	Atelier consacré aux indicateurs de solidité financière pour les autres sociétés financières (FSI-OFC)
STA	Atelier consacré aux formulaires de déclaration de métadonnées sur les nouveaux indicateurs de solidité financière (NFSIMRF)

DÉPARTEMENT	THÈME/INTITULÉ DU COURS
POLITIQUES MONÉTAIRE, DE CHANGE ET DU COMPTE DE CAPITAL	
ICD	Politique de change (ERP)
ICD	EN LIGNE : Opérations financières du FMI – Droit de tirage spécial (SDRx)
ICD	Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (MCF)
ICD	Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAF)
ICD	EN LIGNE : Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAFx)
ICD	Politique monétaire (MP)
ICD	Prévisions immédiates (NWC)
ÉVALUATION DES SAUVEGARDES	
FIN	Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (SAC)





INTERNATIONAL MONETARY FUND

700 19th Street, NW
Washington, DC 20431 USA

ICDinfo@IMF.org
IMF.org/CapDev

[#IMFCapDev](https://twitter.com/IMFCapDev)

